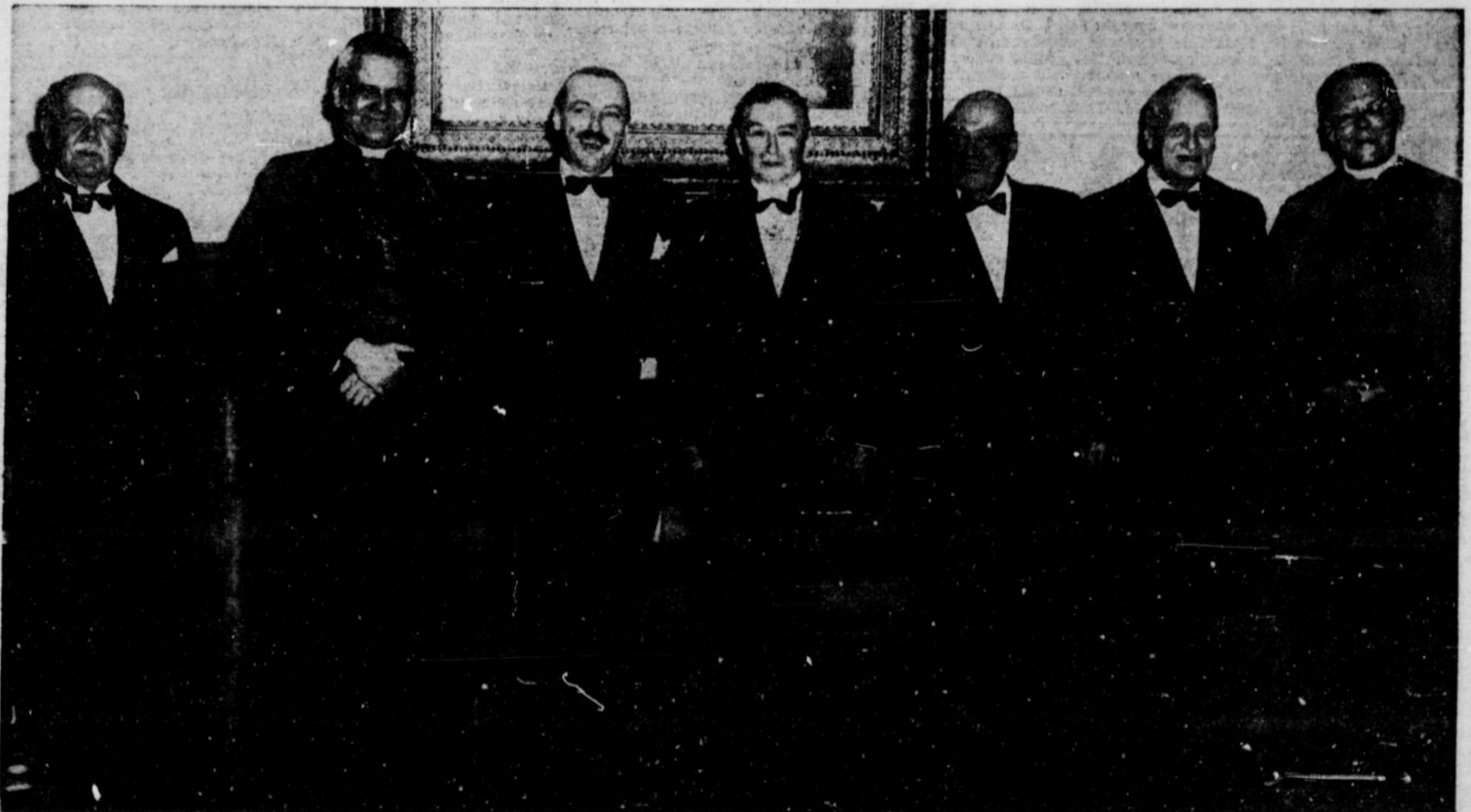


BRILLANTES FÊTES DU 75^E ANNIVERSAIRE DE LA FACULTÉ DE DROIT

Collation, en séance solennelle, de 8 doctorats "honoris causa"

(LIRE EN PAGES 12 et 13)



AUX FÊTES DU 75^E ANNIVERSAIRE DE LA FACULTÉ DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ DE MONTREAL — La faculté de Droit de l'université de Montréal a célébré en fin de semaine le 75^e anniversaire de sa fondation. Un grand banquet donné à l'hôtel Windsor, samedi soir, en présence de Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger et de l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, a clôturé les fêtes données à cette occasion. Sur notre photo, de gauche à droite :

Me L. Emery Beaulieu, doyen de la faculté de Droit ; Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger ; l'hon. juge André Montpetit, président du Comité des fêtes ; l'hon. Maurice Duplessis ; Son Honneur le maire Camillien Houde ; l'hon. sénateur Elie Beauregard, nouveau docteur de la faculté de Droit et Mgr Olivier Maurault, recteur de l'université de Montréal.

(Photo Roger Janelle—La Patrie)

Coupable d'avoir causé des blessures graves à une femme

TROIS-RIVIERES, 16. (P.C.I.) — Lucien Béliveau, 21 ans, de St-Célestin, a été trouvé coupable par un jury d'avoir infligé intentionnellement de graves blessures corporelles à Mme Roméo Croteau, de Ste-Gertrude, le 22 mai dernier. Béliveau, qui connaîtra sa sentence le 23 novembre, avait tiré trois coups de feu en direction de Mme Croteau. Il avait blessé cette dernière, de même que sa fille, Jeannine.

Pour le camp de vacances "Mont-Réal"

Une partie de cartes est organisée au profit du Camp de Vacances "Mont-Réal". Elle aura lieu, mercredi prochain, le 18 novembre à 8 heures du soir, dans les salles du Collège de Montréal, (1931 ouest, rue Sherbrooke). Invitation pressante à tous les parents de nos élèves, aux amis et aux anciens. Les billets en vente au Collège. WE. 7397. Stationnement gratuit organisé pour les automobilistes.

Sanatorium de Rosemont

Bénédition d'un nouveau kiosque pour les malades

Son Exc. Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal a présidé la cérémonie de bénédiction, hier après-midi, en présence d'un grand nombre de bienfaiteurs du Sanatorium Saint-Joseph de Rosemont, d'un nouveau kiosque destiné, comme l'a exprimé M. Donat Turcotte, "à égayer les malades, à leur donner ainsi qu'aux gardes-malades, un bon moyen de récréation. C'est un commencement !"

Le kiosque est édifié à l'extrémité ouest de l'hôpital, à 5689 boulevard Rosemont. M. Donat Turcotte, autrefois de l'Hydro-Québec et maintenant à sa retraite, un promoteur de la Société Richelieu, et un membre du Club Richelieu-Montréal, a réuni les matériaux et rassemblé les donateurs du kiosque. "Depuis longtemps, a-t-il dit au cours de la réunion, qui a suivi la cérémonie de bénédiction, les Religieuses de l'hôpital désiraient voir s'édifier quel-



LORS DE LA BÉNÉDICTION DU KIOSQUE AU SANATORIUM SAINT-JOSEPH DE ROSEMONT — Sous la présidence de Son Exc. Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal, M. le chanoine Raoul Drouin a béni le nouveau kiosque, édifié sur le terrain de l'hôpital-sanatorium Saint-Joseph de Rosemont, pour favoriser les récréations et les loisirs des patients et des gardes-malades pendant la belle saison. On reconnaît ci-haut, de g. à d., à cette occasion,

MM. Georges Lalancette, conseiller municipal et représentant de Son Honneur le maire de Montréal, M. Donat Turcotte, l'un des artisans les plus dévoués de cette réussite, le docteur Adélar Groulx, directeur du Service municipal de la Santé; Oswald Mayrand, directeur de la "Patrie", et le docteur Marcel Verschelden, surintendant médical du Sanatorium.

(Photo Roger Janelle—La Patrie)

que chose à l'extérieur de l'Institution pour distraire les malades. Ce kiosque leur constituera un excellent loisir. Il marque un bon commencement".

M. Georges Lalancette, conseiller municipal, représentait Son Honneur le maire Camillien Houde. Il a félicité, au nom du Conseil municipal, "les généreux donateurs". Il a remercié tous ceux qui ont fourni le matériel nécessaire.

M. Descheneaux, président des

patients actuellement hospitalisés, a affirmé que "ce magnifique kiosque, durant la belle saison, nous permettra de respirer de l'air sain au dehors. Ce lieu de distraction aidera à hâter notre guérison".

M. Gaston Gagnier, architecte, qui a tracé les plans et devis du kiosque, a rendu hommage aux bienfaiteurs. Il a parlé au nom des religieuses hospitalières, les Soeurs de la Miséricorde de Montréal, ainsi qu'au nom des membres du Conseil d'administration de l'hôpital. "Ce lieu de promenade, dit-il, procurera du repos aux gardes-malades et aux patients. Je remercie tout particulièrement M. Donat Turcotte pour la généreuse tâche qu'il a assumée et menée à si bonne fin".

M. le chanoine Raoul Drouin, qui a béni le kiosque, a dit: "L'Eglise, par le psaume qu'elle met sur nos lèvres, quand nous bénissons un édifice, donne le sens de la cérémonie d'aujourd'hui. Le péché et la souffrance marchent de pair. Pécheurs, nous le sommes, les uns physiquement, les autres, moralement. L'Eglise fait un appel constant à l'amour et à la générosité, en ce qui regarde la plénitude de la foi. Nous contribuons à refaire la vie des malades. Nous devons, certes, de la reconnaissance envers ceux qui ont collaboré à cette construction. Souhaitons que ce kiosque et l'hôpital aient la puissance de refaire les forces des malades".

La Révérende Soeur Saint-Coeur de Marie, supérieure de l'hôpital, ainsi que plusieurs religieuses de l'Institution, M. l'abbé René Bachand, curé de Notre-Dame du Foyer, les RR. PP. René Ducharme, Narcisse-Marie Gagnon et Salvator Archambault, O.F.M., les docteurs Marcel Verschelden, Fernand Gré-

goire, Robert Auger, Ernest Bousquet, Jules Brany, Jean - Paul Brault, Gérard Giguère Jean-Pierre Jean, Léo Lamarre, Gaston Leduc, Charles Lépine, Jean Longtin, Pierre Larue et plusieurs autres, le juge Joseph Jean, Mme Joseph Jean, présidente des Dames Patronesses de l'hôpital, Mme René Major, trésorière, et le docteur René Major étaient présents.

A St-Thomas

1 mort, 2 disparus dans un incendie

ST-THOMAS, Ont., 16 (P.C.I.) — Un homme a été tué et deux autres manquent à l'appel à la suite d'un incendie qui a ravagé hier l'immeuble du Y.M.C.A., à St-Thomas. Deux hommes ont été blessés.

Le corps de Thomas Dunn, 73 ans, de London, Ont., a été trouvé à l'étage supérieur de l'immeuble, de trois étages après que le feu eut été maîtrisé.

Percy Woods, 48 ans, et Oliver H. C. Webb, 63 ans, ont été hospitalisés, souffrant de brûlures. Leur état est satisfaisant.

Les deux disparus ont été identifiés comme étant G. Russell Grimmon, âgé d'environ 65 ans, de Port Stanley, Ont., et W. Attaman. Grimmon, un employé de restaurant de St-Thomas, a pris une chambre au Y.M.C.A. samedi soir tandis que sa soeur, Mme W.-T. Sanborn, avec qui il habite, était en visite à Détroit. Sa chambre était située au troisième étage et elle fut trouvée intacte par les pompiers après que le feu eut été maîtrisé.

mais le corridor avait été brûlé. La chambre d'Attaman, au troisième étage également, était intacte.

Plus de 30 autres personnes se sont enfuies en pyjama ou en sous-vêtements. Un marchand de la ville, Charles Cook, a ouvert son magasin afin de fournir des vêtements et sa femme a travaillé avec une machine à coudre pour faire les altérations nécessaires.

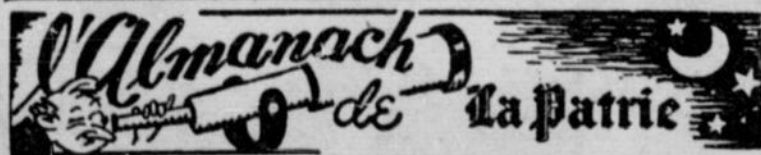
Le feu fut découvert peu avant 5 heures hier matin par un pensionnaire qui fut éveillé par le crépitements des flammes et avertit les autres occupants.

La brigade de St-Thomas, aidée de cinq hommes et d'une pompe venus de London, a combattu l'incendie durant quatre heures avant de le maîtriser. Les deux étages supérieurs ont été partiellement détruits. Les pompiers ont réussi à sauver le rez-de-chaussée et le gymnase.

On croit que le feu a pu être causé par un fumeur négligent au deuxième étage. L'immeuble, construit en 1916, contenant 40 chambres, était assuré pour \$200,000. On évalue les dommages à plus de \$150,000.

Deux de ces trois noyés sont repêchés

Les corps de James McNechem, de Los-Angeles, et de Carl Tischurch, 27 ans, de Montréal, ont été repêchés hier au lac Baskatong, à 120 milles au nord de Montréal. Les deux s'étaient noyés quand leur canot avait chaviré le 31 octobre. Le corps d'une troisième victime, M. Jacques Dumas, de Montréal, avait été retrouvé vendredi.



LUNDI, 16 NOVEMBRE 1953

320e jour de l'année

Le soleil s'est levé à 7 h. 01 et se couchera à 4 h. 29

Pronostics



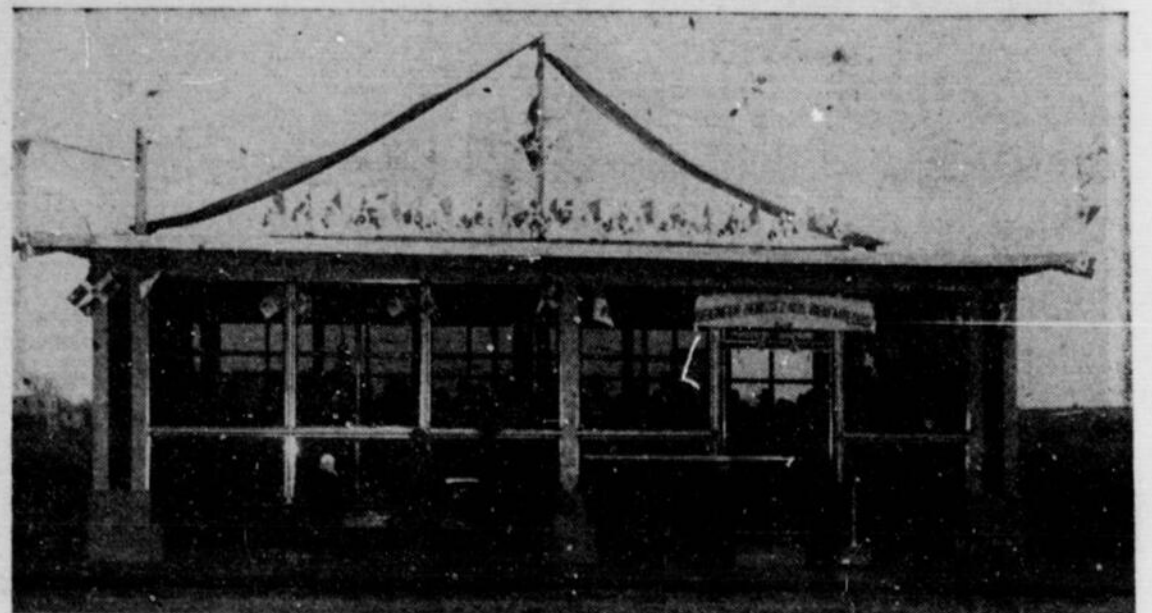
Prévisions météorologiques de l'Observatoire du Canada valables jusqu'à minuit ce soir: Synopsis: Le ciel a été nuageux au-dessus de l'est de l'Ontario et de la plus grande partie du Québec, la nuit dernière. La journée aussi sera nuageuse, mais avec quelques éclaircies. Il fera un peu plus frais

qu'hier, mais le temps restera doux pour cette époque-ci de l'année.

Régions de Montréal, de l'Outaouais, des Laurentides, des Cantons de l'Est et de Québec: Nuageux, avec quelques périodes ensoleillées aujourd'hui. Doux. Vents légers. Maximum aujourd'hui à Montréal, Ottawa et Sherbrooke, 46; à Ste-Agathe et Québec, 42.

Régions du St-Maurice, du Lac St-Jean et de la Bale-ComEAU: Nuageux aujourd'hui, avec quelques légères chutes de neige. Doux. Vents de l'Ouest de 15 milles devenant légers ce soir. Maximum aujourd'hui à La Tuque, Chicoutimi et Rivière-du-Loup, 38.

1953 NOVEMBRE 1953						
DI MANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
1 25e D. Ap. Pa.	2 Com. des Mirs	3 S. Hubert	4 S. C. Berre	5 Sal. des S.	6 S. Léonard	7 S. Ernest
8 26e D. Ap. Pa.	9 S. Théodore	10 S. André Ar.	11 S. Martin	12 S. René	13 S. Didace	14 S. Josephat
15 27e D. Ap. Pa.	16 S. Agnès Au.	17 S. Grégoire M.	18 S. Octave	19 S. Elizabeth	20 S. F. Valois	21 Prés. S. Y. M.
22 28e D. Ap. Pa.	23 S. Clément	24 S. J. de la C.	25 S. Catherine	26 S. Léo P. M.	27 S. Valérien	28 S. Jacques
29 1er D. Advent	30 S. André	1-11 S. Luc	12-12 S. Jean-Baptiste	13-13 S. Étienne	14-14 S. Martin	15-15 S. Noël



LE NOUVEAU KIOSQUE AU SANATORIUM SAINT-JOSEPH, DE ROSEMONT — C'est le nouveau kiosque, lieu de loisir et de récréation des patients de l'hôpital-sanatorium Saint-Joseph, de Rosemont, décoré pour la cérémonie de bénédiction par M. le chanoine Raoul Drouin, sous la présidence de Son Exc. Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal. Le kiosque est une réalisation de plusieurs donateurs, ralliés par M. Donat Turcotte.

(Photo Roger Janelle—La Patrie)

7 morts violentes dans la région métropolitaine

Sept personnes ont perdu la vie de façon tragique au cours de la fin de semaine et un homme dont le corps n'avait pas encore été repêché ce matin, s'est délibérément jeté en bas du pont Mercier au début de la soirée d'hier.

Dans les sept premiers cas, les victimes sont: M. Guy Précourt, 28 ans, 325, rue Lévis, Montréal. M. Wilfrid Bonin, 48 ans, 130, rue Visitation, à Joliette. M. William R. Robertson, 38 ans, 5523, avenue McLynn, Montréal. M. Alfred Laliberté, 67 ans, 1575 boulevard Laurin, Ville St-Laurent. Lisette Dicaire, 16 ans, de St-Eustache. Denis Dion, 7 ans, 4488, rue Fullum et Serge Perrault, 5 ans, Ville Jacques-Cartier.

TUE EN REVENANT DE SON TRAVAIL

M. Alfred Laliberté, l'une des victimes, a été tué instantanément, vers 6 heures hier soir, quand il fut heurté successivement par deux automobiles, sur le chemin de Côte-de-Liesse, en face de l'entrepôt Goodyear, où il travaillait et qu'il venait de quitter.

Selon la police, M. Laliberté fut d'abord heurté par une auto conduite par M. Marcel Létourneau, 31 ans, 2288, rue Panet. Au moment où il était projeté sur la chaussée, une autre voiture, conduite par M. Elsie Goodkin, 788, rue Ogilvie, et qui doublait celle de M. Létourneau, l'écrasa à son tour. La mort fut constatée par un interne de l'hôpital St-Luc, puis le corps fut transporté à la morgue de la rue St-Vincent, à Montréal, pour fins d'enquête du coroner.

Le détective Roger Paiement, de la Sûreté provinciale, a fait enquête avec les agents Léo Trotter et Paul Aubertin, de la police de Ville St-Laurent.

A STE-ANNE-DES-PLAINES

Une jeune fille de 17 ans, Lisette Dicaire, fille de Mme Vve Ovide Dicaire, de St-Eustache, a été tuée instantanément, vers 8 hrs hier soir, lorsque l'automobile dans laquelle elle avait pris place alla donner contre un poteau, sur la Montée Gagnon, près de Ste-Annes-Plaines. Le conducteur de la voiture, M. Jacques Héty, dont les parents résident à Laval-Ouest, a été blessé et conduit à l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme. Le corps de la victime a été transporté à la morgue de Ste-Thérèse, où une enquête sera tenue par le coroner du district. Le détective Mike Detorquio, de la Sûreté de la province, a fait les constatations d'usage.

CYCLISTE TUE

Un père de trois enfants, M. Wil-

frid Bonin, 48 ans, de Joliette, a été tué instantanément, vers 6 h., samedi soir, alors qu'il voyageait à bicyclette, sur la route 48, près de Joliette, et fut renversé par une auto conduite par M. Aimé Allard, de Ste-Elisabeth.

Une enquête a été ouverte samedi soir, par le Dr J. Lamarche, coroner du district, puis ajournée "sine die". Le détective Roger Paiement, de la Sûreté de la province, a fait les constatations d'usage.

Une collision entre deux automobiles survenue sur le boulevard Métropolitain, à l'angle de la 1ère avenue, à Lachine la nuit dernière, a fait quatre victimes, dont un mort, soit M. Guy Précourt, 28 ans, 325, rue Lévis, Montréal.

Selon le capitaine N. Couillard, de la police de Lachine, la tragédie s'est déroulée quand l'auto conduite par la victime Précourt est entrée en collision avec une autre conduite par M. Jean-Guy Dépâtis, 5621, rue St-André. Ce dernier s'en est tiré indemne.

M. Précourt, transporté d'urgence à l'hôpital St-Joseph de Lachine, y succomba peu après son admission.

Deux autres personnes qui voyageaient avec lui, M. Gérard Mignault, 30 ans, 4676, rue Ste-Emilie, et Mlle Joyce Squires, 19 ans, 5225 ouest, rue Sherbrooke, furent légèrement blessées et pensées à la même institution.

Le corps de M. Précourt fut transporté à la morgue de la rue St-Vincent, à Montréal, où le coroner tiendra enquête.

BOULEVARD DECARIE

M. William R. Robertson, 38 ans, 5523, avenue McLynn, à Montréal, s'est tué dans la nuit de vendredi à samedi lorsque la petite auto-



(Photo J.-J. Sénécal—La Patrie)

INCENDIE A LACHINE. — Les pompiers de Lachine, sous les ordres de l'assistant-directeur Euclide Lamarche, ont eu à combattre durant plusieurs heures, samedi soir, un violent incendie qui a ravagé l'établissement de la Modern House Furniture Limited, 830, rue Notre-Dame, angle de la 8e avenue. Les bureaux de la Metropolitan Life Insurance et un établissement voisin, celui de "Machine Works Limited", furent gravement endommagés par l'eau et la fumée, mais furent épargnés par les flammes. Cette photo fut prise au moment où les sapeurs venaient de circonscire les flammes. Les dommages causés sont considérables.

mobile qu'il conduisait a heurté un pilier du viaduc du Pacifique Canadien, sur le boulevard Decarie, non loin de l'avenue Van Horne. Il mourut instantanément et son corps fut transporté à la morgue pour fins d'enquête du coroner.

BLESSURES MORTELLES

Denis Dion, 7 ans, 4488 rue Fullum, est mort à l'hôpital Ste-Justine, samedi, 24 heures après avoir été renversé par une automobile (Suite à la page 4)

Cambrioleur tué d'une balle à la tête par la police de Sherbrooke

Son complice arrêté

Un cambrioleur qui récemment avait été détenu dans les cellules de la Sûreté provinciale pour y être interrogé en rapport avec plusieurs vols a été abattu d'une balle à la tête par la police de Sherbrooke, à la suite d'une échange de coups de feu. Son présumé complice fut capturé quelques minutes après qu'il eut été abattu.

Le bandit, un récidiviste de 26 ans, Lionel Fontaine, a été pris sur le fait alors qu'il était en train de commettre un vol à la quincaillerie E. Morin et Fils, rue King à Sherbrooke.

Fontaine qui a été libéré de prison il n'y a que quelques semaines, a été tué par trois policiers avec qui il a échangé plusieurs coups de feu. On trouva à ses côtés après qu'il se fut écrasé à mort sur le parquet de la quincaillerie un revolver automatique italien. L'arme était un Barata de 9 mm. Son présumé complice, Maurice Lavigne, 23 ans, de Granby, s'est rendu à la police dès que Fontaine eut été abattu. Il sera de plus interrogé en rap-

port avec plusieurs autres vols. Les trois policiers faisaient leur ronde habituelle, rue King, vers deux heures, dimanche matin, examinant soigneusement les portes des établissements commerciaux lorsqu'ils se rendirent compte que la porte arrière de la quincaillerie avait été forcée.

En entrant dans l'établissement ils constatèrent que deux individus s'y cachaient derrière un tracteur. Les constables Jean-Claude De Blois, Richard Blais et Aimé Lafrance, donnèrent immédiatement l'ordre aux inconnus de sortir de leur cachette et de se rendre. Fontaine répliqua qu'il n'en ferait rien, puis tira un coup de feu vers les policiers.

(suite à la page 4)

Deux Montréalais se partageront \$40,000 en prix de loterie

Trois Canadiens, dont deux de la région de Montréal et un autre de Winnipeg, ont gagné de forts montants d'argent samedi dans la loterie de la Quebec Army and Navy tenue à l'occasion de la course de Manchester, Grande-Bretagne.

Le premier prix de \$40,000 a été remporté par M. William Lowe, 54 ans, un employé du CNR, qui demeure aux appartements Tuxedo, de Winnipeg.

M. Jacques Mondor, pharmacien de 31 ans de Montréal, travaillant à Louiseville, a gagné le second prix de \$24,000.

Le troisième prix, au montant de \$16,000, est allé à M. E. Randall, plombier dans un hôpital de Verdun.

La somme de \$24,000 a été distribuée aux détenteurs des billets sur les 22 chevaux qui ont terminé la course. Chaque détenteur recevra donc un peu plus de \$1,000.

Un autre montant de \$24,000 sera réparti entre les détenteurs des billets sur 12 chevaux qui ont commencé la course mais ne l'ont pas finie. Chacun d'eux aura environ \$2,000.

M. Mondor a déclaré hier dans une entrevue, qu'il était très content et que l'argent fera sûrement son affaire. Il n'a pas encore déterminé ce qu'il en fera exactement. C'était le quatrième billet de loterie qu'il achetait.

M. E. Randall n'a pu être rejoint. Sa femme s'est dite très heureuse. Elle n'avait pas vu son mari depuis qu'elle avait appris la bonne nouvelle. "J'aimerais qu'il m'achète un manteau de fourrure. Pensez-vous qu'il consentira?" a-t-elle demandé.

Lorsque Mme William Lowe a été interrogée hier, elle a dit qu'il fallait absolument qu'elle aille célébrer l'événement avec son mari au cours de la soirée. "C'est incroyable", dit-elle. Quant à M. Lowe, il ne sait pas encore ce qu'il fera avec l'argent. "Je ferai peut-être un voyage", dit-il.



(Photo Guy Lemay—La Patrie)

HEUREUX GAGNANT — Trois Canadiens, dont deux de la région de Montréal et un de Winnipeg, ont gagné de forts montants d'argent samedi, dans la loterie Army & Navy, tenue à l'occasion de la course de Manchester, en Grande-Bretagne. Le premier prix de \$40,000 a été remporté par M. William Lowe, 54 ans, de Winnipeg. Les Montréalais chanceux sont M. Jacques Mondor, pharmacien de 31 ans, travaillant à Louiseville, qui remporte \$24,000 et M. E. Randall, un plombier de Verdun, qui retire \$16,000. C'est M. et Mme Randall, que l'on voit ici, en leur logis de la rue Wellington, à Verdun, examinant leur billet chanceux.

Le père et le fils poignardés, bijoutier blessé d'une balle

Un pharmacien et son fils ont été poignardés par des bandits samedi soir, alors que quelques heures plus tôt un employé de bijouterie était blessé d'une balle au cours d'un hold-up à Rosemont.

M. Léopold Senay 61 ans, a été poignardé au bras droit alors que son fils Maurice, âgé de 26 ans, était blessé au poignet droit, samedi soir, lorsqu'ils ont résisté à deux bandits qui voulaient commettre un vol à la pharmacie Sana, 2406, ouest, rue Saint-Jacques. Tous les deux le père et le fils ont été conduits à l'hôpital Général où ils furent pansés.

Selon la police, un homme d'environ 40 ans accompagné d'un complice déguisé en femme, sont entrés dans la pharmacie et y ont acheté des liqueurs douces. Quelques secondes plus tard l'un des intrus sortait un long couteau de ses goussets pour en menacer M. Senay, et lui demander le contenu de la caisse.

Au lieu de se rendre à l'ordre du

bandit, le pharmacien lui résista en criant à son fils qui travaillait à l'avant du magasin, de venir lui porter main-forte. C'est à ce moment que le père et le fils ont subi des blessures pendant que les bandits prenaient la fuite les mains vides.

Un employé de bijouterie a été blessé d'une balle de revolver à un pied, samedi matin, par deux bandits qui se sont emparés du contenu de la caisse, une somme de \$100. La victime, M. Hirosha Kita, employé de la bijouterie Pelchat et Gauthier, 3116, rue Masson à Rosemont, fut conduit à l'hôpital Notre-Dame où les autorités rapportent que son état est satisfaisant. Le vol a été commis vers les dix heures.



(Photos Guy Lemay—La Patrie)

MYSTÈRE IMPÉNÉTRABLE. — Près de 150 policiers, membres de la police de Montréal et de la Sûreté provinciale ont effectué, samedi, une battue dans la région de Joliette et sur la route numéro 48, reliant Montréal à Joliette, pour retrouver les mains de la victime du meurtre de la rue Bourbonnière. Leur travail n'a toutefois apporté aucun fruit. Voici quelques photos prises lors des recherches. En haut à gauche, les officiers supérieurs donnent leurs dernières instructions; au centre, le sergent P. Lafrenière a retrouvé un soulier, une plaque de licence et quelques autres

effets. Aucune de ces choses n'intéressait la cause. A droite, le capitaine-détective Léopold Trotter (à gauche), le lieutenant-détective Ubald Legault (au centre), tous deux de la Sûreté provinciale, confèrent avec le capitaine-détective Henry Bond, de la Sûreté de Montréal. En bas à gauche, un groupe de cadets-policiers qui ont pris part aux recherches sous les ordres du sergent-détective Marcel Saint-Pierre; au centre, les officiers-détectives Marc Maurice et Earl McGrath fouillent les abords de la route alors qu'à droite, deux constables provinciaux font le même travail ailleurs.

L'identité de la victime du meurtre de la rue Bourbonnière reste entourée de mystère

Des recherches effectuées samedi par près de 150 policiers sur la route Montréal-Joliette n'ont pas encore conduit à la découverte des mains de la victime du meurtre de la rue Bourbonnière. Il est possible que d'autres policiers, mais en moins grand nombre cette fois, retournent aujourd'hui dans la région de Joliette y poursuivre les recherches. La police se presse pour compléter ce travail avant les premières chutes de neige.

Aujourd'hui, trois jours après la découverte de la tête de la victime près de L'Assomption, on n'a pas encore réussi à identifier le corps. Les curieux et les gens qui croyaient avoir reconnu la victime par les photos de la tête qui ont été publiées dans les journaux en fin de semaine ont défilé par centaines à la morgue samedi et dimanche, mais sans résultat.

Le capitaine-détective Henry Bond, chef de l'escouade des homicides de la Sûreté de Montréal, a déclaré ce matin qu'il avait reçu plusieurs informations en fin de semaine mais que, jusqu'à maintenant, toutes celles qui avaient été vérifiées n'avaient rien donné.

La Sûreté provinciale a été alertée à deux reprises hier. D'abord un farceur de bien mauvais goût a dit avoir retrouvé les mains de la victime à Saint-Camut, mais cette déclaration s'est avérée complètement fautive. Plus tard, soit vers les cinq heures hier après-midi, le détective Gaston Archambault était appelé à se rendre à Repentigny où ce qu'on croyait être une main humaine venait d'être trouvée dans une automobile volée.

Il ne s'agissait là, toutefois que d'une patte d'animal, tout probablement une patte de singe. La police espère trouver au moins l'une des mains de la victime afin de procéder à son identification par ses empreintes digitales si le défunt avait un dossier judiciaire.

Interrogé, ce matin, l'inspecteur-détective Ernest Francoeur, chef intérimaire des détectives de Montréal, a déclaré qu'on n'était pas plus avancé dans l'identification de la victime qu'on l'était lorsque le corps a été découvert dans une ruelle de

la rue Bourbonnière, il y a maintenant trois semaines. Il en a de plus profité pour remercier, au nom de l'assistant-directeur Wilfrid Bourdon, et du capitaine-détective Henry Bond, la Sûreté provinciale de la coopération qu'elle a apportée à la



A la demande de la police, nous publions la photographie de profil de la tête de la victime. Pour toute information, communiquer avec la police de Montréal à HA. 7171 ou avec la Sûreté provinciale HA. 4141.

Sûreté de Montréal depuis le tout début de cette cause.

De leur côté, les membres de l'escouade des homicides de la Sûreté provinciale, continuant de coopérer avec la police de Montréal se rendront aujourd'hui dans la région de Joliette pour y visiter plusieurs cabanes à sucre et séchoirs à tabac. Ils tenteront de

plus de connaître la provenance d'une main de tabac trouvée au fond de la boîte dans laquelle fut retrouvée la tête, vendredi.

7 morts...

(Suite de la page 3)

non loin du domicile de ses parents. La police rapporte que le véhicule était conduit par M. Lucien Gravel, 2153, rue Parthenais, qui s'occupa après l'accident.

A VILLE JACQUES-CARTIER
Un bambin de cinq ans, Serge Perrault, fils de M. Emile Perrault, 1995, rue St-Thomas, à Ville Jacques-Cartier, a été tué instantanément, samedi après-midi, par une auto, sur le chemin de Chambly, aux limites de Ville Jacques-Cartier.

La police de l'endroit rapporte que le jeune Perrault revenait à la maison, en compagnie de son père, après avoir reconduit sa jeune soeur à l'autobus, quand l'accident se produisit. L'enfant et son père furent alors renversés sur la chaussée par une auto conduite par M. Henry-L. Hatch, 38 ans, 413, rue St-Alexandre, Longueuil. Le corps du petit Perrault fut transporté à la morgue de la rue St-Vincent, à Montréal, pour fins d'enquête du coroner. M. Perrault fut pour sa part hospitalisé à Notre-Dame. Il souffre de fractures aux deux jambes.

SAUVE DE LA NOYADE
Deux marins d'un navire amarré au quai de la rue McGill ont respecté un débardeur qui venait de tomber dans le canal Lachine samedi matin.

La police a dit que M. Alexandre-

J. Gaudette, 29 ans, de Dartmouth, Nouvelle-Ecosse, a été transporté à l'hôpital St-Luc où les médecins constatèrent qu'il n'avait eu qu'un choc nerveux.

Le débardeur marchait sur le bord du canal quand il a fait cette chute. Deux marins du SS. Damia plongèrent dans l'eau et le ramènerent vers le quai. Ces marins sont: Thomas McDonald, 20 ans, de 1817, rue Nicolet, et Jean Arsenault, 23 ans, de 1855 est, rue Rachel.

BLESSE DANS LE PORT
Un manutentionnaire de camionnette destinée au chargement des navires, M. Fernand Brulé, 19 ans, de 1597, rue Dorion, s'est fracturé une jambe alors qu'il était à la commande de ce petit tracteur.

L'accident s'est produit au hangar 19, soit au pied de la rue Berri. Suivant la version de la police, la camionnette capota pour venir frapper Brulé, qui, à son tour, fit une chute dans un filet du navire qu'il s'occupait à charger.

Cambrioleur...

(suite de la page 3)

Un échange de coups de feu suivit au cours duquel Pontaine fut tué instantanément d'une balle à la tête. Son corps a été transporté à la morgue de Sherbrooke, et l'enquête du coroner sera tenue dès aujourd'hui à quatre heures au Palais de justice. Quant à Lavigne, il sera traduit en Cour aujourd'hui à Sherbrooke.

A MONTREAL
La police a révélé hier soir qu'un jeune homme de 17 ans a reçu une balle dans la cuisse droite vendredi soir alors qu'il cherchait à se soustraire aux policiers. Ces derniers voulaient l'interroger au sujet d'une tentative de vol d'automobile. Le nom du jeune homme n'a pas été divulgué en raison de son âge. Il sera traduit en cour du bien-être social dès qu'il sera rétabli de sa blessure.

Convocations

CANADIAN CLUB. — Aujourd'hui, à 12 h. 30, au Windsor. Conférencier: M. Freedman, journaliste. Sujet: "American Foreign Policy and Communist China".

Cet après-midi, 1 h. 30, bureau du maire, réception des officiers de l'Association des hommes d'affaires canado-italiens.

Société St-Jean-Baptiste. — Comité régional de l'est: Sous les auspices de la section S.-Jean-Vianney, réunion spéciale de tous les membres de la Société habitant la région est. Le Président général, M. Emile Boucher sera l'invité d'honneur. Rendez-vous à la salle LOUISIANNE, 6435, 26e ave. Rosemont (angle Beaubien). Les dames seront admises et il y aura buffet.

Section Notre-Dame-du-T.-S. Sacrement: Ce soir à 8 h. 30, à la salle Eymard, 4460 rue St-Hubert, assemblée régulière des membres: a) Etude sur l'autonomie provinciale, b) Etude d'un plan d'assurance pour les sociétaires.

Section S.-Eusèbe: Ce soir, à 8 h. 30, au sous-sol de l'église, 2151 rue Fullum, assemblée mensuelle. Forum présidé par M. G.-A. Groleau sur un plan d'assurance pour nos membres.



M. A.-J. WEST, qui vient d'être nommé rédacteur en chef du "Montreal Daily Star". M. Kenneth-S. Eddy a été nommé, de son côté, gérant de la rédaction. Il entrera en fonctions le 2 janvier 1954.

Tricentenaire de la Recrue

"C'est à ces valeureux que s'adresse l'hommage actuel des descendants"

(M. le chanoine Lionel Groulx)

(par RENE BONIN)

"Cette Recrue de 1653 figure comme le plus fort arrimage d'immigrants, au temps de la Nouvelle-France. Ville-Marie s'en est trouvée triplée. Bien encadrée par de bons chefs, la Recrue s'est révélée de la meilleure étoffe. Ces hommes, dont plusieurs sont morts au combat du Long-Sault, arrivèrent à temps. Ils ont sauvé, non seulement Ville-Marie, mais tout le Canada. C'est à ces valeureux que s'adresse aujourd'hui l'hommage des descendants".

Cet hommage à l'endroit des 103 hommes, membres de la célèbre Recrue de 1653, arrivés au Canada, alors une colonie de la France, le 14 novembre d'il y a trois siècles, avec Paul Chomedey de Maisonneuve, le fondateur de Ville-Marie, et avec Mère Marguerite Bourgeoys, la fondatrice de la Congrégation Notre-Dame, cet hommage M. le chanoine Lionel Groulx, directeur de l'Institut d'Histoire de l'Amérique française, l'a exprimé au banquet de célébration de ce tricentenaire par la Société Généalogique canadienne-française.

S. E. M. JETTE

La réunion s'est déroulée au Club 400, à 1423, rue Drummond, à la suite de la messe pontificale, en l'église Notre-Dame, célébrée par Son Exc. Mgr Edouard Jetté évêque auxiliaire de Joliette, lui-même descendant d'un membre de la Recrue. Le R. P. Azarie Ménard, O.M.I., membre de la Société Généalogique, agissait comme prêtre assistant. Le R. P. Lucien Campeau, S.J., directeur de la Société, et M. l'abbé Jean-Denis Cadieux, secrétaire de l'épiscopat canadien, à Ottawa, servaient de diacres d'honneur. M. Lucien Sylvestre, vice-chancelier de l'évêché de Joliette, était le maître de cérémonie.

M. Jean-Baptiste Vinet, P.S.S., curé de Notre-Dame, a expliqué au prône le sens de la fête. Mgr Olivier Maurault, P.S.S., P.A., recteur de l'Université de Montréal, et M. Maximilien Lacombe, P.S.S., supérieur provincial, les RR. PP. Archange Godbout, O.F.M., Léon Pouliot, S.J., et Anthime Desnoyers, O.M.I., membres d'honneur de la Société Généalogique, assistaient au sanctuaire.

CEUX QUI ONT FAIT SOUCHE

Après la messe pontificale, une gerbe de fleurs a été déposée au pied du monument du Chevalier Paul Chomedey de Maisonneuve, à la Place d'Armes, par le jeune Pierre Godin, descendant de l'un des mem-

bres de la Ruecre, accompagnée de M. Alfred Perreault, président de la Société Généalogique. M. Roland Auger, secrétaire de la Société, a fait l'appel des noms de ceux qui ont fait souche, au son du clairon: Jean Auger dit Baron, Maurice Averty dit Léger, Urbain Baudreau dit Graveline, Paul Benoit dit Livernois, René Besnard dit Bourjoly, Jacques Boivin dit Panse, Etienne Bouchard dit Lapointe, Fiacre Ducharme dit Lafontaine, Jean Dumay-Demers, Simon Galbrun, Jean Gastéau, Pierre Gaudin dit Châtillon, Guillaume Gendron dit la Rollandière, Jean Gervais, Louis Guertin dit le Sabotier, Marin Heurtebise, René Houray dit Granmont, Tousseint Hunault dit Deschamps, Marin Janot dit Lachepelle, Urbain Jetté, Mathurin Jousset, Etienne Lert, Mathurin Langevin dit Lacroix, Gilles Lazon, Jean Lemerrier dit Laroche, Simon Leroy, Pierre Martin dit Larivière, Nicolas Millet dit Le Beauceron, Jacques Millet dit Laval, Jean Milot dit Le Bourguignon, Jacques Mousseau dit Laviolette, Pierre Papin, Hugues Picard dit Lafortune, Jean Pichard, Claude Robutel dit St-André, Michel Théodore dit Gilles et Jean Valiquet dit Laverdure.

M. EMILE PIGEON

Son Exc. Mgr Edouard Jetté a ensuite présidé le déjeuner de la fête au Club 400. M. Alfred Perreault, le président, présenta les orateurs. M. Emile Pigeon, conseiller municipal, représentait Son Honneur le maire de Montréal. "Si les quelque 150 personnes, du temps de 1653, à Ville-Marie, revenaient de nos jours, dit-il, elles verraient une population de plus d'un million et demi habiter Montréal, la deuxième ville française du monde. La

ville a grandi tellement vite que nous avons peine à suffire à la tâche. Nous souffrons autant que nos ancêtres. Cependant, nous essayons de donner à Montréal tous les services requis, pour lui garder son titre de métropole".

M. ANDRÉ MALAVOY

M. André Malavoy, du Service du tourisme français, a signalé que l'Amérique du Nord est comme écartelée dans les roses des vents. Un axe physique se dessine, dans la direction nord-sud, pendant que l'axe historique a été planté, dans la direction est-ouest. L'économie a tendance à suivre l'axe physique; mais les Canadiens français sont ce qu'ils sont, grâce à l'apport de l'Europe. Vous avez gardé des liens avec la France, de l'attachement pour elle, qui vous a donné vos ancêtres".

MGR OLIVIER MAURALT

Mgr Olivier Maurault a affirmé: "Nous n'aurons jamais assez d'admiration pour l'héroïsme de nos ancêtres, ni jamais assez de volonté pour les imiter. Il me semble qu'il y a quelque chose à faire. Si Montréal est la 2e ville française, l'étranger, qui y vient, ne le sent pas. Nous avons notre langue à soigner; nos affiches à changer; le bilinguisme à protéger. Que nos ancêtres soient pour nous un exemple, un motif d'espoir, un encouragement à bien travailler".

M. le chanoine Lionel Groulx avait fait l'exposé des circonstances qui ont fait naître le besoin de la Recrue de 1653. Mgr Marolleau, de l'Anjou, en France, assistait au banquet.

Retraite de Mgr J.-A. Laflamme

PORTLAND, Maine, (PA) — Mgr Joseph-A. Laflamme, 79 ans, curé de la paroisse St-Joseph à Biddeford Maine, vient de démissionner à cause de sa santé chancelante.

Mgr Daniel-J. Feeney, évêque co-adjuteur de Portland, dit que Mgr Laflamme deviendra curé honoraire et continuera d'habiter le presbytère St-Joseph.

Originaire de Ste-Germaine, Mgr Laflamme a fait ses études au grand séminaire de Montréal et a été ordonné prêtre en 1899.

Territoire annexé à Shawinigan-Falls

SHAWINIGAN.—Le conseil de ville de Shawinigan-Falls a unanimement décidé l'annexion à la cité de Shawinigan-Falls de la partie de la municipalité de Sainte-Flore connue sous le nom de Shawinigan-Nord.

Il ne manque plus à la décision du conseil, pour entrer en vigueur, que l'assentiment du lieutenant-gouverneur-en-conseil. Le conseil a déposé le projet d'annexer, en même temps que Shawinigan-nord, le territoire complet des municipalités de Shawinigan et de Shawinigan-est.

Vous verrez beaucoup mieux

LE HOCKEY et tous vos programmes favoris

SUR UN

CROSLEY

MODELE 1954



Modèle de table écran de 21 po.

Un modèle 1954 De Luxe d'une réelle beauté qui se révèle un instrument de rendement supérieur. Le cabinet est d'une simplicité classique, monté sur pattes amovibles. Au choix, fini noyer, acajou ou chêne blanchi.

GRATIS
Avec l'achat d'un TV, une lampe de télévision d'une valeur de **\$9.95**

MODELES CROSLEY A PARTIR DE

\$ 259.50

Modèle Console écran de 21 po.



Conception tout à fait nouvelle avec écran de 21 po. qui vous assure de voir toujours des images claires et nettes. Crosley vous offre le meilleur châssis de TV au Canada, et une ébénisterie originale et de la meilleure qualité.

★
POUR VOTRE
PROTECTION
ACHETEZ D'UN
VENDEUR
AUTORISÉ

GRATIS

- ★ ANTENNE INTERIEURE
- ★ INSTALLATION
- ★ GARANTIE SUR LAMPE-ECRAN
- ★ LIVRAISON IMMEDIATE

PEU DE COMPTANT

JUSQU'A 18 MOIS POUR PAYER

ATTENTION! 5 AUTOS A VOTRE DISPOSITION SANS OBLIGATION

AMEUBLEMENT
V.O. ENRG.

4857 est, Ste-Catherine CL. 8768 - TU. 4257



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

AU TRICENTENAIRE DE L'ARRIVEE DE LA CELEBRE RECRUE. — Son Exc. Mgr Edouard Jetté, évêque auxiliaire de Joliette, un descendant de la célèbre Recrue de 1653, a célébré, hier matin, la messe pontificale en l'église Notre-Dame, à l'occasion de ce tricentenaire. Sur la Place d'Armes, au monument Maisonneuve, il y eut déposition d'une couronne de fleurs et l'appel de ceux de la Recrue, qui ont fait souche. On reconnaît ci-haut, de gauche à droite, Mlle Jeanne Grégoire, vice-présidente de la Société Généalogique canadienne-française, qui a organisé la fête du tricentenaire, M. le chanoine Lionel Groulx, président de l'Institut d'Histoire de l'Amérique française, le petit Pierre Godin, descendant de l'un de la Recrue, Alfred Perreault, président de la Société Généalogique. Son Exc. Mgr Jetté, Mgr Olivier Maurault, P.S.S., P.A., recteur de l'Université de Montréal, et M. Roland Auger, secrétaire de la Société Généalogique.

Mots Croisés de la "Patrie"

Grid for crossword puzzle with numbers 1-11 and letters.

- 1 - Evaporation. 2 - Tentée avec hardiesse - Du verbe s'essayer - Pronom indéfini. 3 - Variété de cerise acide, à courte queue. 4 - Terre entourée d'eau de tous côtés - Préposition latine - Plie d'inach. 5 - Numéro - Partie de l'armure qui couvrait le bras.

Solution du problème de Vendredi

Grid with solutions for the crossword puzzle.

La Compagnie de la baie d'Hudson à Arvida

ARVIDA - La Compagnie de la Baie d'Hudson vient de prendre possession de l'imposant édifice commercial qui s'élève au coin de la rue Hunt et du Square Davis et dont la construction a été terminée ces jours derniers.

Télévision

Table of TV schedules for CBFT, Montreal, including programs like 'Musique', 'Les Nations Unies', 'Hobby Workshop', etc.

Le coin des BRIDGEURS

Le déclarant de la donne d'aujourd'hui ne réalisera pas un véritable contrat qu'en tenant compte de la déclaration de son flanc droit et des cartes jouées par ses adversaires.

Donneur: Ouest. Personne vulnérable. Nord. V 8 2, A D 6 3, A V 9 5, R V. Ouest: R 4, R 10, D 10 8 6 3, S 4 3 2. Est: A 9 7 5 3, V 7 5, R 2, 7 6 5. Sud: D 10 6, 9 8 4 2, 7 4, A D 16 9.

PROGRAMMES DES POSTES DE RADIO

Radio program schedule for Monday (LUNDI) across various stations: CHLP, CKAC, CBF, CFCF, CKVL, CBM, CJAD.

MARDI

Radio program schedule for Tuesday (MARDI) across various stations: CHLP, CKAC, CBF, CFCF, CKVL, CBM, CJAD.

Advertisement for 'GALON LA... la vie HUMORISTIQUE' featuring a cartoon and text about a tailor's shop.

Advertisement for 'Caisses familiales' (family savings banks) with a section for 'LE PÈRE NOËL À C.H.L.P.'.

Cinq maisons détruites par un incendie à Saint-Martin

La circulation sur le boulevard du Curé-Labelle a été interrompue pendant plus de six heures, hier après-midi dans la région du village de St-Martin par suite d'un incendie qui a détruit cinq maisons.

Douze personnes qui habitaient ces différentes maisons ont vu une bonne partie de leurs biens détruits par les flammes alors que les pompiers de trois municipalités combattent l'incendie.

Les flammes furent aperçues par un passant dans la maison habitée par M. R. Tremblay et il courut sonner l'alarme dans un restaurant voisin où on demanda les pompiers. Immédiatement les pompiers de l'Abord-à-Plouffe se rendirent sur les lieux. Cependant, à leur arrivée, les flammes s'étaient communiquées aux maisons voisines. Les pompiers de Sainte-Rose se rendirent aussi sur les lieux et finalement on eut recours aux pompiers de Montréal pour éviter une conflagration.

Le feu avait commencé vers 2 h. 50 hier après-midi et était maîtrisé vers 8 h. 15 hier soir. Au moment de l'incendie il n'y avait qu'un locataire dans l'une des maisons, les autres s'étant absentés pour une raison ou pour une autre.

LES SINISTRES

Les personnes évincées de leurs maisons, qui, incidemment, étaient toutes en bois, sont : M. Ernest Nolin, un veuf; M. Gérard Benoit et son épouse; M. Gérard Plouffe et son épouse; M. R. McKem, son épouse et sa fille; M. Henri Miller. Quelques pièces de mobiliers ont pu être sauvées, mais le reste n'est plus que ruines. Une autre maison, celle de M. et Mme Joseph Maisonneuve, a été considérablement endommagée par le feu, qui a menacé l'un des murs.

Les automobilistes ont été invités, pendant ce temps, à rebrousser chemin ou suivre le rebord de bord de l'eau à l'Abord-à-Plouffe.

Afin de diriger la circulation, la police provinciale avait délégué le lieutenant M. Cartier pour diriger les opérations. Il était assisté de MM. Jean Béliveau, Gérard Le-gault, Pascal Vanditorri.

Le maire Louis Jarry, notaire, le conseiller Josaphat Lavoie et le secrétaire de la municipalité de St-

Martin, M. Alphonse Goyer se sont rendus sur les lieux afin d'aider les sinistrés.

Jusqu'à l'arrivée des pompiers de Montréal, on a fait usage de camions-citernes pour arroser les brasiers. Le travail s'est effectué sous la direction des chefs Plaisance de Montréal et Aimé Beauregard, de Ste-Rose. Les villageois de St-Martin se sont aussi faits volontaires à cette occasion.

Les perspectives de paix sont meilleures

(Sir Winston Churchill)

LONDRES, 16. (Reutersf) — Le premier ministre Churchill a déclaré aujourd'hui que les perspectives de paix sont meilleures et que l'univers est "en voie de guérison".

Dans un message adressé au candidat conservateur dans une élection complémentaire dans le nord de Londres, le premier ministre a affirmé que les conservateurs persistent à croire que la situation va s'améliorer quand les choses allaient de mal en pis.

"En dépit des millions que les socialistes avaient obtenus de l'Amérique, nous glissons rapidement vers la banqueroute", dit-il. "Maintenant, il existe un changement marqué. Nous sommes solvables et nous avons reconstitué nos réserves. Nous sommes sur le chemin de l'indépendance économique..."

"En réalité, nous reprenons notre allure normale. Le temps nous indiquera ce que nous pourrions faire de plus."

L'élection dans Holdborn et St-Pancras-sud aura lieu jeudi prochain. La lutte promet d'être vive.

Les conservateurs détiennent présentement une majorité de 20 membres à la Chambre des Communes où il existe deux sièges vacants. Ils appartiennent autrefois à des travaillistes.



LES NOUVEAUX MODELES HUDSON 1954. — Une silhouette plus basse, un style extérieur nouveau, un chic intérieur et un moteur à "action instantanée" avec super-induction sont les nouvelles caractéristiques du nouveau sedan "à action instantanée" ci-dessus. Dans la photo du bas, on voit le sedan Hudson Jet 1954 avec son apparence plus basse et plus sportive, son intérieur luxueux et son moteur à action instantanée développant 160 c.v. Ces deux voitures distinctives sont les représentantes de la ligne impressionnante des modèles 1954 comprenant le Hudson Hornet, le Hudson Wasp et le Super-Wasp, le Hudson Jet, le Super-Jet et le Jet-Liner. Les nouveaux moteurs Hudson à "action instantanée" avec super-induction établissent de nouveaux standards de puissance et de performance pour les moteurs à haute compression. Ce sont des modèles réellement remarquables.

Calme suicide d'une femme

La police rapporte qu'une femme non encore identifiée et âgée d'environ 35 ans, s'est volontairement enlevé la vie en se plaçant calmement la tête sur un oreiller placé en travers de la voie ferrée, à l'angle des rues Anvers et Durocher pour attendre le passage d'un convoi ferroviaire qui la tua instantanément.

Le corps de la malheureuse fut trouvé quelques instants après le passage du convoi, à quelques pieds seulement de la voie. Il fut transporté à la morgue de la rue St-Vincent, pour fins d'autopsie et d'enquête.

Dévaliseur de tronc au bain

Un spécialiste du vol du tronc des pauvres dans les églises, Roméo Roger, âgé de 23 ans, a été condamné à trois ans de baigne par le juge Eugène Lafontaine, samedi matin.

Roger s'est reconnu coupable d'avoir été trouvé en possession d'outils de cambriolage au moment où il tentait de forcer un tronc, à l'église Saint-Jean-de-Jésus.

Le dossier judiciaire de l'accusé révèle qu'il fut relâché du baigne après avoir purgé une sentence pour avoir volé un tronc et qu'il a déjà commis quatre autres offenses du même genre dans le passé.

Deux ans de baigne

Arthur Desnoyers, sans adresse connue, a été condamné à deux ans de baigne par le juge Eugène Lafontaine, samedi matin.

Le prévenu s'était reconnu coupable d'avoir commis une série de vols au moyen de faux chèques et il demanda de recevoir sa sentence immédiatement. Le président du Tribunal, après avoir constaté que l'accusé avait un dossier judiciaire, lui cédait deux ans de baigne.

Desnoyers s'était reconnu coupable d'avoir obtenu, avec de faux chèques, les marchandises suivantes: un appareil de radio, de \$114; un appareil de télévision de \$675; un radio de \$73, et enfin un autre appareil de télévision de \$569.

Suspect détenu

Une camera de \$200 et \$40 en argent ont été volés en fin de se-

maine à l'établissement du photographe Gaby, 1175, rue Drummond. Selon la police, le voleur a brisé la vitrine pour s'introduire dans le magasin. Peu après le vol, un suspect a été arrêté et conduit aux cellules de la Sûreté. Il s'agit d'un jeune homme de 22 ans, du Cap-Breton.

Les chantiers de Mgr

TROIS-RIVIERES. — Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier entreprend une grande tournée des chantiers de la Mauricie du 16 au 20 novembre, ainsi qu'à la mi-décembre.

Lundi, le 16 novembre, Son Excellence partait pour Saint-Michel des Saints, en compagnie de son secré-

taire, M. l'abbé Armand Lamy et de M. Jean Crête.

Durant trois jours, Son Excellence rencontrera 3,500 ouvriers de la forêt dans une trentaine de camps échelonnés entre Saint-Michel des Saints et la Mattawin.

Dans chaque camp, Son Excellence parlera aux bûcherons et dira la messe chaque matin dans un endroit différent.

Ce sera la seconde tournée du genre, car Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier a visité déjà nos chantiers coopératifs.

A la mi-décembre, Son Excellence se rendra dans la région de Sammamur pour y visiter plusieurs milliers de travailleurs de la forêt en Haute-Mauricie.



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

DEPOSITION D'UNE GERBE DE FLEURS MAISONNEUVE. — A l'occasion de la célébration du tricentenaire de l'arrivée de la célèbre Recrue de 1653, sous le commandement de M. le Chevalier Paul Chomedey de Maisonneuve, le fondateur de Ville-Marie, dont on voit ci-haut le monument, un pompier de Montréal dépose la gerbe de fleurs offerte par la Société Généalogique canadienne-française.



SUR LA SCENE D'UN INCENDIE. — M. L. Schector, propriétaire de "Modern House Furnish Ltd," 830, rue Notre-Dame, à Lachine, contemple ici les ruines fumantes de son établissement ravagé par un incendie qui nécessita une alerte générale, tard samedi soir. Deux établissements voisins furent aussi endommagés par les flammes. M. Schector est photographié en compagnie du lieutenant Jean-Paul Desmarais de la brigade des Incendies de Lachine.

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 108, rue Ste-Catherine, Montréal par la Compagnie de Publication de "La Patrie" Limitée (Roland Dubois Secrétaire-Trésorier Téléphone L'Ancestral 3121) Echange correspondant avec tous les différents services autorisés comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes Ottawa

PRIX D'ABONNEMENTS
Edition du dimanche Canada 1 an \$5.00
Edition quotidienne Canada 1 an 5.00
Edition quotidienne Canada 6 mois 2.75
Edition quotidienne États-Unis 1 an 6.00
Edition quotidienne États-Unis 6 mois 3.00
Edition du dimanche États-Unis 1 an 5.00

REPRESENTANTS
TORONTO Ont. 44th Rose chambre 101
Edifice McKinnon 19 rue Melinda Télé-
phone EMpire 4-1016
ÉTATS UNIS Raipo-R Mulligan 141 East 44th
Street Room 911 New York 17 N.-Y. 35
East Wacker Drive Chicago 1, Ill. 3048
East Grand Boulevard Detroit 2 Mich

MONTREAL, 16 NOVEMBRE 1953

Le kiosque de la Charité

Tel est le nom qu'il conviendrait de donner au confortable kiosque dont viennent d'être dotés les malades de l'Hôpital-Sanatorium Saint-Joseph du Boulevard Rosemont. C'est qu'en effet ce pavillon, à la fois solide et élégant, a pu être bâti grâce aux dons charitables d'un grand nombre de bienfaiteurs qui ont répondu aux appels de monsieur Donat Turcotte, l'infatigable Commandeur de l'Ordre Équestre du Saint-Sépulcre de Jérusalem. Qui dira la somme de dévouement qu'il a fallu pour organiser et mener à bien cette œuvre de charité? Baigné de soleil et d'air pur, ce kiosque servira d'oasis aux centaines de malades qui, tour à tour, surtout durant la belle saison, iront y retremper leurs forces. Les bonnes religieuses de la Miséricorde, qui dirigent le vaste Hôpital-Sanatorium Saint-Joseph, bénéficieront aussi du confort tonifiant qu'offre ce nouveau pavillon de repos, dont la bénédiction solennelle a eu lieu hier après-midi, en présence d'une multitude de personnes, amies de l'œuvre. Monsieur le chanoine Drouin, de l'Archevêché, officia à cette bénédiction, en présence de Son Excellence Mgr Conrad Chamont, évêque auxiliaire de Montréal. Les discours prononcés pendant la solennité par les autorités tant civiles que religieuses firent ressortir les mérites des divers donateurs de tous les matériaux qui sont entrés dans la construction du kiosque. La principale leçon à tirer d'un geste si généreux, c'est que l'apostolat laïque peut accomplir des merveilles avec le concours d'âmes généreuses qui savent faire la part des pauvres et des malades lorsqu'on fait appel à leur esprit de charité.

La moralité et l'éducation

par Conrad LANGLOIS

C'est une grande erreur de considérer la moralité uniquement du point de vue des principes religieux ou encore uniquement du point de vue d'une meilleure observance des lois. Personne n'ignore que la pratique du vice est incompatible avec la vie surnaturelle, mais si les gens ne se préoccupent plus de l'au-delà comment la religion pourra-t-elle les ramener à des habitudes de vie plus saines? A moins, évidemment, d'un miracle! D'un autre côté, les lois resteront lettre morte dans la mesure où les citoyens n'accorderont pas leur appui à l'autorité pour en assurer le respect.

La situation ne laisse pas d'être grave. Des statistiques révèlent que les profits annuels réalisés par les diverses régies provinciales des boissons alcooliques au Canada dépassent \$121,293,000, tandis que les recettes se sont élevées à près d'un milliard et quart de dollars. Une enquête de la Jeunesse Ouvrière Catholique a démontré que bien rares sont les jeunes qui économisent, mais qu'au contraire même ceux qui gagnent peu gaspillent beaucoup et que la plupart s'endettent davantage, au lieu d'épargner, à mesure que leurs revenus augmentent. C'est au point que des jeunes assomment les gens

en plein jour pour leur arracher quelques dollars et que les vols à main armée se multiplient malgré des sentences de plus en plus sévères. Il n'en saurait être autrement. Une fois qu'on a pris l'habitude de satisfaire tous ses instincts, on ne reculera devant rien pour assouvir les passions de plus en plus exigeantes.

Espérer la conversion spontanée des vicieux serait bien illusoire. Sous le régime de la libre entreprise et de la démocratie, on ne pourrait pas non plus priver les gens des occasions de se livrer à l'immoralité, si c'est le désir d'un grand nombre.

Le remède se trouve dans une meilleure éducation familiale. M. Léon Patenaude, parlant à l'École des Parents, avait bien raison, croyons-nous, de placer entre les mains des pères et des mères de familles la responsabilité de changer l'état de choses actuel.

Il ne faudrait pas croire que les jeunes d'aujourd'hui sont nécessairement mauvais. S'ils vont se perdre dans des lieux d'amusements plus ou moins louches, c'est qu'on ne leur fournit pas les moyens de se récréer autrement. Il faut rendre le foyer plus intéressant, attirer les jeunes dans des endroits convenables, trouver le moyen de les occuper à des passe-temps agréables, mais sains et, si possible, utiles.

Le malheur, c'est que les parents et la plupart de nos gens se déchargent trop sur les autres de leurs responsabilités. Sans doute, les prêtres enseignent la religion à l'église et les enfants reçoivent une certaine éducation dans les écoles. Mais, le reste du temps, n'est-ce pas surtout aux parents à s'occuper de leurs fils et de leurs filles?

Nous nous plaçons d'être pauvres, de ne pas avoir les moyens de nous instruire ni de nous bâtir des maisons, mais si nous donnions davantage aux jeunes des habitudes de récréations saines, de perfectionnement personnel par l'étude et l'épargne, notre avenir, à tout point de vue, ne tarderait pas à s'annoncer sous des auspices plus favorables.

La loi de régence

par Roger DUHAMEL

Les modifications à la loi britannique de régence s'effectuèrent sans aucune difficulté, puisque c'est le désir de la reine et puisque c'est aussi conforme au bon sens le plus élémentaire. De quoi s'agit-il en effet? De permettre au mari de la souveraine, le duc d'Edimbourg, d'assumer la régence au cas où sa femme décéderait ou deviendrait incapable de régner avant que le prince Charles ait atteint l'âge de dix-huit ans; d'accorder l'autorisation à la reine-mère Elisabeth de faire partie du conseil d'Etat constitué chaque fois que le monarque doit quitter le pays, comme le fait se produira au cours du mois de novembre; enfin, de reconnaître que le prince Charles, habile à régner à dix-huit ans, pourra aussi devenir régent au même âge dans le cas d'une maladie grave de sa mère.

Dans son message, la jeune souveraine a invoqué l'argument de l'incertitude humaine pour convaincre les parlementaires de procéder à ces différents amendements. Comme nous tous, elle ignore de quoi demain sera fait et elle veut assurer la permanence de sa dynastie. Elle tient surtout à ce que ce soit son mari qui puisse agir pour la sauvegarde des intérêts de leur fils. Rien de plus normal. Une régence de Philippe est beaucoup plus naturelle qu'une régence de la princesse Margaret, si charmante et souriante qu'elle soit.

A propos de cette jeune femme, on doit penser que le projet de loi lui agréerait entièrement. Elle se voit en effet libérée d'une contrainte susceptible de devenir gênante. Même s'il est actuellement peu question de son idylle avec un bel officier d'aviation, elle peut envisager l'avenir avec plus de sérénité. Le jour où elle souhaitera unir sa vie à un garçon qui n'a pas de sang bleu dans les

veines, elle aura beaucoup moins d'obstacles à surmonter. L'opinion publique acceptera plus facilement le mariage de la princesse Margaret avec un "manant", quand celle-ci n'aura plus la responsabilité d'assumer, le cas échéant, la tutelle du futur roi.

Les voyages interplanétaires

par Alonzo CINQ-MARS

Il est depuis assez longtemps question de faire des voyages interplanétaires. De nombreux savants apparemment sérieux passent leur temps à étudier les moyens de transporter des humains d'abord jusqu'à la lune, puis jusqu'aux diverses planètes du système solaire. Dans plusieurs pays, il s'est formé des associations qui se donnent pour mission de satisfaire la curiosité humaine sur ce qui se passe dans les planètes autres que la nôtre. Il paraît que les savants de ces associations savent maintenant tout ce qu'il faudra pour accomplir ces voyages interplanétaires. Ils ont déjà préparé les plans des appareils volants nécessaires à ces envolées gigantesques et de leur outillage, prévu toutes les précautions que les voyageurs interplanétaires auront à prendre, calculé les sommes que tout cela coûtera, etc. Il ne leur manque qu'une chose qui est toutefois fort essentielle: l'argent.

La Grande-Bretagne est le pays où les recherches des savants sur les envolées interplanétaires font le plus de bruit. M. Valentine, ancien président de la *British Interplanetary Society*, dans un mémoire qui lui vient de présenter à la succursale Midland, à Birmingham, a déclaré que les excursions dans la lune seront faisables d'ici à une vingtaine d'années, à condition qu'on dépense une somme d'environ \$840,000,000 rien que pour la première exploration lunaire par des humains qui n'y débarqueront même pas.

Le programme est déjà complété. En premier lieu, aux environs de 1965, on enverra vers la lune un appareil à réaction autoguidé, muni d'instruments enregistreurs de toutes sortes, et qui reviendra sans avoir touché à cet astre. Cette première expérience devra coûter la bagatelle de \$140,000,000. Puis, vers 1975, des hommes feront le même voyage dans un autre appareil plus compliqué, mais ils se contenteront de regarder la lune d'assez loin sans y débarquer. (On pourrait dire «aluner».) Cette deuxième envolée coûtera beaucoup plus cher, soit \$700,000,000. Enfin, vers la fin du siècle, on se rendra jusqu'à Mars et à d'autres planètes, mais sans y débarquer non plus. (On pourrait dire «d'aloné».)

Il faudrait donc dépenser près d'un milliard de dollars pour aller voir la lune de près sans en toucher la surface. Combien en faudrait-il pour aller explorer véritablement la lune et les planètes? Et, où prendre tout cet argent? Il paraît assez paradoxal que le pays où les savants s'appliquent le plus à la réalisation des voyages interplanétaires soit celui où l'argent manque le plus.

Avant de dépenser des milliards pour de problématiques voyages interplanétaires, ne serait-il pas préférable de compléter d'abord l'exploration de notre propre planète qu'on est encore loin de connaître dans tous les coins? Et surtout ne vaudrait-il pas mieux organiser l'économie de tous les peuples de notre globe terrestre afin qu'aucun n'y souffre de la faim, comme c'est malheureusement le cas?

Les mots qui vivent

— Les enfants, dès qu'ils ont l'esprit ouvert, sont capables d'une grande générosité. Il suffit de leur indiquer la route montante, ils y vont. Ils sentent obscurément le mérite de la privation... Sans cette éducation du sacrifice, la première et la plus nécessaire, toute la vie sera médiocre.

RENE BAZIN

L'archéologie au service de l'agriculture

A quoi sert l'archéologie? Les gens "pratiques" qui posent cette question pourront trouver désormais une réponse auprès des spécialistes du programme d'assistance technique de la FAO. Si en effet on savait depuis longtemps que les pays de l'Afrique du Nord et du Proche-Orient avaient été le grenier de l'Empire romain, grâce à un merveilleux système d'irrigation, cette connaissance restait essentiellement théorique. Mais, petit à petit, les fouilles mettent à jour les restes de réseaux qui pourront parfois être restaurés après bien des siècles d'oubli, et faire renaitre les vergers, les vignobles et les oliveraies de l'antiquité classique. Un exemple précis est celui que décrit M. W. Lowdermilk, spécialiste de l'étude des sols, envoyé par la FAO en Israël. Visitant la partie méridionale du désert du Neguev, il a pu voir les vestiges des nombreuses citernes construites par les Nabatéens qui, groupés autour de leur capitale Petra, ont connu leur apogée entre 200 av. JC et 200 ap. JC. Ils conservaient ainsi l'eau des violentes inondations saisonnières typiques des régions semi-désertiques et leurs méthodes étaient encore appliquées lorsque l'Islam supplantait Byzance. "Des milliers de citernes," explique M. Lowdermilk, "avaient été creusées dans le calcaire au pied des collines". Le long des principaux torrents, des citernes beaucoup plus spacieuses étaient ménagées dans les falaises crayeuses. Leur capacité atteignait de 25,000 à 76,000 pieds cubes..." Les experts de la FAO se proposent aujourd'hui de déblayer ces citernes et d'y conserver l'eau nécessaire à la remise en valeur de cette région naguère florissante. Les Nabatéens savaient aussi comment on peut accumuler l'eau de pluie dans le sol. Dans le Neguev, l'eau sous-jacente est saline et donc inutilisable. Mais selon M. Lowdermilk, l'accumulation pouvait se faire sur une base annuelle. Les Nabatéens semblent avoir connu également certaines lois régissant l'humidité des sols. "L'efficacité de leurs méthodes de diversion des eaux," explique M. Lowdermilk, "est prouvée par l'application constante qu'ils en ont faite à travers les siècles." On admet généralement que le climat de la région n'a pas sensiblement changé depuis l'Empire romain. Il faut donc présumer que les mêmes méthodes donneraient les mêmes résultats. On rencontre aussi dans le Neguev un autre phénomène longtemps resté inexplicable: il s'agit d'innombrables tas de silex régulièrement espacés. On pense désormais que ces tas servaient à condenser la rosée qui abreuvait un cep de vigne ou un olivier planté au centre. Certains passages de la Bible semblent corroborer cette intéressante théorie. Actuellement, les interstices entre les silex sont obturés par les sables et le vent ne peut plus passer pour condenser l'humidité sur la face intérieure des pierres. La mission de la FAO a recommandé de reconstruire quelques tas et de mettre la théorie à l'épreuve. En cas de succès, le Neguev reverrait fleurir les vignes et les oliviers après un oubli d'au moins treize siècles. (UNESCO)

Propos d'hygiène

Par temps de pluie ou de neige, il faut porter des caoutchoucs ou des galoches. Des pieds froids et humides ouvrent souvent la porte à des rhumes et à des refroidissements.

* * *

A l'approche de la saison froide, il est bon de se rappeler qu'il est dangereux de faire démarrer une voiture dans un garage fermé. Les vapeurs d'oxyde de carbone sont inodores, insipides et incolores... et mortelles.

* * *

Quand il fait frais, on est toujours tenté de prendre le tramway ou l'autobus pour aller au travail ou à l'école, ou pour en revenir. En faisant à pied une partie du chemin au moins, on prendra ainsi une partie de l'exercice en plein air indispensable.

* * *

Si vous ne savez pas nager, prenez des leçons pendant l'hiver dans un des centres où on enseigne la natation. La natation vous procurera un exercice salubre. Elle peut, un jour ou l'autre, vous sauver la vie ou celle d'une autre personne.



DEUX JAPONAISES représentant l'Amicale de Levant, du Japon sont photographiées en compagnie de Son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, peu après avoir apporté l'hommage fleuri de leur Amicale. (Photo Armour Landry)

Marguerite Bourgeoys citée en exemple par le cardinal Léger

(par MARIE-OLIVE PINTAL)

La fédération des Amicales des anciennes élèves des RR. SS. de la Congrégation Notre-Dame a célébré samedi dernier, à la Maison-Mère à Montréal, le tricentenaire de l'arrivée de la Bienheureuse Mère Marguerite Bourgeoys en terre canadienne.

Les amicalistes ont d'abord assisté à une messe d'action de grâces suivie du petit déjeuner. Puis les anciennes élèves représentant 87 Amicales Notre-Dame se sont réunies dans la grande salle de l'institution. Lors de cette assemblée, Mme Louis-Philippe Lussier, présidente générale de la Fédération, traita de "l'esprit de Mère Bourgeoys dans la vie amicaliste". Mmes Dominique Veaudin, Jean Penverne, Eugène Sénécal, A.-D. Archambault, Mlle Marguerite Robillard et Mme Paul Goyette discutèrent tour à tour de la question des retraites fermées et recollections, du Service de Préparation à la Vie, des Cercles d'Étude, de la formation chrétienne au Cinéma et à la Radio, de la charité et des oeuvres et des moyens d'action.

LE CARDINAL

De nouveau réunies dans l'après-midi, les anciennes avaient le bonheur d'entendre Son Eminence le cardinal Léger au cours d'une allocution où il exhorta vivement les filles et recrues de la pionnière de Ville-Marie à imiter ses vertus chrétiennes.

"Une réunion amicaliste, dit Son Excellence, doit non seulement éveiller le feu du souvenir, faire prendre contact avec la source de vie spirituelle, intellectuelle et effective, mais aussi vous retremper dans l'apostolat de l'Eglise". A l'occasion de cette réunion qui revêt un caractère spécial, la célébration d'un anniversaire glorieux et fructueux, le Cardinal demanda une pieuse pensée pour celle qui est au catalogue de la Sainteté aussi célèbre après les 300 ans de sa vie apostolique.

EXEMPLE ET APPEL

Cette fête, précisa Son Eminence, qui permet de comprendre mieux la puissance de l'apostolat, est aussi un appel et un exemple. Tout comme Jeanne d'Arc, Marguerite Bourgeoys a répondu à l'appel. Sans ressource aucune, la pucelle sauva la France, de même votre fondatrice vint vers notre pays nouveau alors porter le message de l'Evangile. Tous nous avons une mission à remplir, dans la famille, au travail ou dans la société. Toujours nous devons être des témoins de la Sainte Parole et accepter les tâches distribuées par Dieu. "Comment songer à sa propre vie, à son bonheur, demande Mgr Léger, lorsque l'âme des enfants est souillée, la jeunesse menacée par des moeurs que la société païenne, le foyer subit une attaque violente de la part des ennemis de l'Eglise, les institutions et la patrie menacées?" "Chères amicalistes, êtes-vous prêtes à marcher sur les traces de vertus de

votre fondatrice? Qui sauvera l'Eglise? Non les mondaines, adeptes des modes sataniques mais des âmes d'élite trempées, fondues dans l'Esprit de l'Evangile.

LE MONDE MODERNE

S'adressant encore aux amicalistes le Cardinal Léger déclara que le monde moderne est dur et regardé les choses du point de vue matériel. "On construit dit-il de beaux édifices pour les arts, le sport et pour abriter les richesses de la terre, tandis que les pauvres et les déments vivent dans les taudis". "Malheur à la société dont le coeur ne vibre plus devant ces misères, s'écria le confesseur, la main de Dieu s'apaisera sur elle". Personne cependant ne peut vivre des souvenirs du passé et des monuments du présent, on demande aux femmes d'affermir leur volonté et de former un barrage vivant afin que la jeunesse trouve un climat de vertu et de charité". Seule la détermination à lutter avec l'Eglise contre ce qui est contraire à la foi et à la morale fera de vous des filles continuatrices de l'oeuvre de la Bienheureuse, et capables de donner à Ville-Marie sa physionomie de cité chrétienne termina Son Excellence.

MME LS-PHILIPPE LUSSIER

Mme Louis-Philippe Lussier, présidente de la Fédération avait au début de cette réunion présenté les hommages des Amicales à Son Excellence le cardinal Paul-Emile Léger exprimant aussi la joie qu'elles ressentent de saluer la présence du prince de l'Eglise, premier Cardinal de Montréal et formula aussi des voeux pour la glorification de la Bienheureuse Mère Marguerite Bourgeoys du Canada.

Les anciennes élèves se groupèrent ensuite à la chapelle pour le Salut du Saint-Sacrement et de là se rendirent à l'oratoire de la Bienheureuse où des déléguées des différentes Amicales présentèrent des fleurs entre autres, deux japonaises revêtues du costume national, apportant l'hommage de l'Amicale du Levant, au Japon.

L'abrutissement

OTTAWA. — Les bénéfices de la vente des liqueurs enregistrés par les gouvernements provinciaux durant l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars ont atteint \$121.293.000 comparativement à \$111.863.000 pour l'exercice précédent. Les revenus nets sont passés de \$1.048.000.000 à \$1.221.000.000.

L'affaire White

M. Truman racontera "tous les faits" à la nation américaine

WASHINGTON, 16. (P.A.F.) — Quelques démocrates du Congrès se sont aujourd'hui ralliés au président Truman, comme il se préparait à discuter le cas de Harry Dexter White à la radio et à la télévision, ce soir.

Le parti minoritaire semble prendre le dessus, dans cet incident qui pourrait entraîner des difficultés pour l'administration Eisenhower au cours de la prochaine session du Congrès.

Le procureur général M. Herbert Brownell, a promis d'autres révélations concernant le cas de White. On sait qu'il a accusé Truman d'avoir promu White au poste de directeur américain du Fonds monétaire international, après que le FBI eut appris à l'ancien président que White était un espion.

Après avoir dit que rien de tel n'est arrivé, Truman va prononcer ce soir, à 11 h. hne, un discours à la nation dans lequel il racontera "tous les faits". Hier soir, à l'Indépendance, Missouri, il a affirmé que le directeur du FBI, Edgar Hoover, a assisté à une conférence où le cas de White a fait l'objet de discussions.

White a été nommé au Fonds monétaire au début de 1946. Il y est resté plus d'un an, après quoi, d'après Truman, il a été congédié; on lui a donné la chance de résigner. White est mort en 1948, quelques jours après avoir dit qu'il n'était ni communiste, ni espion.

Plusieurs journaux ont fait écho aux déclarations de personnages qu'ils n'ont pas nommés et qui auraient dit qu'on gardait White en vertu d'une entente avec le FBI, pour empêcher les communistes de croire qu'il était surveillé.

Le FBI a refusé de se prononcer, mais de sources dignes de foi, on a appris que le FBI n'a pris aucune entente de ce genre.

QU'AS-TU FAIT ?

MILWAUKEE. — Mme Helen Dettlaff demande le divorce. Elle explique que son mari exige qu'elle lui fasse chaque soir le récit de sa journée, ce qu'elle tient pour "admissible", et note en sténo tout ce qu'elle lui dit avoir fait, afin de pouvoir procéder, le lendemain, à des vérifications qu'elle considère comme "insultantes".



A RAMBOUILLET. — L'ambassadeur soviétique en France, Serge Vinogradov, ci-dessus, semble des plus heureux au retour d'une excursion de chasse dans le domaine du président Vincent Auriol à Rambouillet, près de Paris. C'était la première fois qu'un représentant russe acceptait de se joindre au reste du corps diplomatique pour cette partie de chasse annuelle.

Le trésor de la SANTÉ

par le Dr. C.-A. DEAN

La médecine et l'avion

L'une des plus nouvelles spécialités médicales, c'est la médecine de l'air. On estime en effet qu'il y a dans l'aviation environ 600 médecins qui sont passés par les écoles de médecine de l'air. Dans ce domaine, les problèmes sont à la vérité fort nombreux et il doit exister une grande coopération entre les médecins et certains spécialistes, tels que les ingénieurs, les biochimistes, les physiologistes, les physiciens, etc. Il faut beaucoup de science, d'habileté et d'entraînement pour comprendre et traiter les problèmes de physiologie de l'organisme soumis à la force de gravité, à la haute vitesse, à la diminution de l'oxygène, au malaise de la décompression, à la fatigue physique et nerveuse, à la fatigue des yeux, à la chaleur et au froid.

Q. — On m'a dit qu'il était dangereux de prendre des lavements trop souvent. J'en prends un par jour. Qu'en pensez-vous ?

R. — Il y a lavement et lavement. Je ne connais qu'un cas où un lavement quotidien soit nécessaire. C'est celui où une partie du rectum ou du gros intestin a été enlevé à cause d'un cancer ou d'une tumeur. Dans ce cas-là, le bout de l'intestin est attaché à la peau de l'abdomen et le lavement est nécessaire chaque jour. Pour tout autre cas, le lavement quotidien peut être nuisible à l'intestin. Il détruit les conditions normales et rend les intestins paresseux. La constipation n'est pas une raison suffisante pour prendre un lavement chaque jour. Dans la plupart des cas, la constipation peut être guérie rapidement.

Le prochain article du Dr Dean, intitulé: "Les plaies de lit", paraîtra dans la "Patrie" de mardi, 17 novembre.

Son Exc. Mgr Giovanni Panico délégué apostolique au Canada

OTTAWA, 16 — (Pcf) — La nomination de Son Exc. Mgr Giovanni Panico, archevêque titulaire de Giustiniana, en qualité de délégué apostolique au Canada a été annoncée par le bureau du délégué apostolique à Ottawa.

Le bureau du délégué apostolique a dit qu'il a été informé de la nomination par cablogramme venu de Rome.

Le nouveau délégué apostolique au Canada succède à S. E. Mgr Ildebrando Antoniutti tout récemment nommé nonce apostolique à Madrid.

Le bureau du délégué apostolique dit qu'il croit que le nouveau délégué apostolique, âgé de 58 ans est actuellement à Rome. Un porte-parole du bureau a dit qu'il n'a pas été informé de la date d'arrivée du nouveau titulaire au Canada.

S. E. Mgr Panico est né en Italie,

le 12 avril 1895, et a fait ses études théologiques à l'université de Latran à Rome. Il a été ordonné prêtre le 14 mars 1919.

S. E. Mgr Panico a été nonce apostolique en Bolivie, en Argentine et en Tchecoslovaquie et pendant un certain temps chargé de la mission diplomatique spéciale de la région de la Sarre sise entre la France et l'Allemagne.

Le 8 décembre 1935 il était nommé délégué apostolique en Australie et créé archevêque titulaire. Il a permuté au Pérou en qualité de nonce apostolique en septembre 1948.

Tito offre de céder Trieste à l'Italie

ROME, 16 — (Paf) — La nouvelle offre faite par le prince Tito de Yougoslavie de céder à l'Italie le port de Trieste soulève aujourd'hui parmi les diplomates la conjecture qu'une conférence à cinq sur le territoire disputé de l'Adriatique est imminente.

Les cercles diplomatiques estiment aussi que l'Italie et la Yougoslavie se sont déjà entendues sur un bon nombre de points importants, relativement au territoire de 285 milles carrés et habité par 375.000 personnes et que les deux pays réclament.

Parlant à Belgrade, hier, le maréchal Tito a renoncé dramatiquement à sa réclamation sur Trieste même et déclaré que la ville devrait retourner à l'Italie. Mais il a réclame pour son pays le reste de la zone "A", pour des fermes et de vignobles. La ville même, de 300.000 âmes, est surtout de population italienne, mais les autres 25.000 habitants de la zone sont surtout yougoslaves.

Tito a aussi donné l'avertissement que toute future expansion italienne aux dépens des Yougoslaves amènerait un conflit. A un ralliement politique il a dit que "la Yougoslavie ne fera pas la guerre pour Trieste", mais le sous-ministre aux Affaires étrangères, M. Ales Bebler, a expliqué plus tard que son chef ne parlait que de la zone A même et non de toute la zone A.

Si le territoire environnant passait à la Yougoslavie, la ville même de Trieste se trouverait isolée; mais on croit que la Yougoslavie consentira à céder une bande de littoral à l'Italie. C'est la largeur de cette bande qui causera le plus de discussion.

Le discours de Tito, hier, repré-

sente une diminution des demandes yougoslaves. Le 10 octobre, Tito avait demandé que la ville soit autonome, sous souveraineté italienne et que le reste de la zone passe à la Yougoslavie.

Les diplomates d'ici croient qu'une conférence à cinq se prépare. A cette conférence, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France, l'Italie et la Yougoslavie chercheraient une solution aux questions qu'a soulevées la déclaration du 8 octobre, à savoir que les troupes d'occupation anglo-américaines se retireraient de la zone A et qu'elles céderont le territoire à l'Italie.

La protection ou la réciprocité ?

WASHINGTON. — Le président Eisenhower a refusé d'augmenter le tarif sur les pipes de bruyère. On en conclut que le régime républicain se montrera plus libéral en fait de protection et fera la sourde oreille aux partisans de l'exclusion des produits étrangers du marché américain. La question sera soulevée au Congrès à l'occasion de la prolongation d'une année du traité de réciprocité conclu vers 1930 par Cordell Hull, traité qui expirera le 30 juin.

Le Courrier d'Amie

Q. — Mes parents s'opposent à ce que j'épouse celui que j'aime parce qu'il s'attarde souvent à jouer les cartes avec les amis et qu'il a pris l'habitude de boire.

Mais il me promet de s'amender lorsque nous serons mariés et j'ai confiance qu'il tiendra parole. Il m'aime tellement.

Faut-il suture l'avis des miens et remettre à plus tard notre mariage?
COEUR FIDELE

R. — Vous n'auriez certes pas tort de vous montrer prudente et d'attendre pour engager définitivement votre liberté que votre futur vous ait donné des preuves sûres de ses dispositions à améliorer sa conduite.

La passion du jeu, celle des spiritueux ne se guérissent pas facilement et quand l'influence d'une fiancée ne réussit pas à opérer la transformation souhaitable, il y a grand risque que l'épouse échoue à la tâche.
Géraldine R. :

Oui, on me dit que ces deux éléments personnages sont frères.

Q. — Quand j'ai eu complété mes études dans un pensionnat, mes parents ont décidé de me faire poursuivre le cours classique et j'ai terminé cette année ma philosophie.

Agée de dix-neuf ans, je suis fiancée depuis six mois à un camarade qui fait présentement un stage dans une université étrangère. Nous projetons de nous épouser dès son retour l'an prochain. Dans l'intervalle, je prépare mon trousseau. Nous nous écrivons beaucoup, mais je vous avoue m'ennuyer parfois terriblement et, souvent, éprouver malgré moi une vague sentiment d'inquiétude. Comment chasser les idées noires?

BERNARDE

R. — Votre lettre ne mentionne pas si vous avez des aptitudes pour un quelconque ou si vous êtes en mesure d'exécuter vous-même les travaux de couture, exigés par la préparation d'un trousseau. Dans les circonstances, il vous serait je crois très avantageux de suivre des cours d'enseignement ménager ou de faire du service bénévole dans un hôpital d'enfants.

Tout en vous fournissant l'occasion de vous distraire sainement durant cette longue absence, cela vous permettra d'acquiescer un complément de formation qui vous sera très utile, dès maintenant et sûrement plus encore au cours des années à venir.

Déprimée :

Essayez donc d'oublier ces pénibles choses ou du moins d'y songer avec moins d'amertume. Ce n'est pas en vous laissant envahir par la neurasthénie que vous ferez de votre vie un succès.

Récapituler à tout propos vos chagrins passés, ressasser les raisons que vous avez d'envier le sort de celle-ci ou de celle-là, apparemment mieux partagée que vous, ne peut tout au plus servir qu'à intensifier vos ennuis présents et à paralyser vos ambitions.

Si vous souhaitez retirer de la vie votre part de bonheur utilisez les honnêtes moyens à votre disposition pour atteindre le but fixé. Ensuite, avancez bien droit devant vous sans vous laisser rebuter ni émouvoir par les obstacles.

Ils s'aplaniront, n'en doutez pas.
Maman de Luce :

Vous réussirez à moderniser cet ameublement devenu démodé que vous souhaitez placer dans la chambre de votre jeune fille, simplement en supprimant le pied de lit pour ne laisser que la tête que vous ferez peindre de couleur pâle:ivoire, lavande ou beige. Le chiffonnier et la table de toilette devront être de nuance identique et vous harmoniserez la couleur des murs à celle de l'ameublement, soit en optant pour un heureux contraste ou pour un ton dégradé.

Des tentures et des fronces en cretonne glacée, aux dessins éclatants, un couvre-lit en coton satiné, piqué, de nuance uniforme compléteront bien la décoration de la pièce dont l'atmosphère rafraîchie plaira sûrement à votre grande fillette.



CONSEIL DE BEAUTE. — Si vous devez faire prendre votre photographie, appliquez d'abord une crème de base et choisissez une poudre d'un ton miel. Appliquez celle-ci à l'aide d'une houppette soignée.

Des petits trucs culinaires qui intéresseront les cordons bleus

La cuisine de tous les jours est peut-être celle qui présente le plus de petits problèmes si on en juge par les nombreuses questions adressées aux Economistes ménagères de la Section des Consommateurs, Ministère de l'Agriculture du Canada. Elle répondent individuellement aux lettres reçues mais fidèles à leur devise "Aider et servir" elles veulent rendre service à un plus grand nombre de maîtresses de maison.

C'est pourquoi elles commencent ici la publication d'une série de conseils et de petits trucs très utiles pour simplifier le travail et le rendre plus efficace.

Pour façonner rapidement les biftecks hachés, il suffit d'étaler la viande en couche uniforme de l'épaisseur désirée, généralement un demi-pouce, puis de la diviser en carrés ou en rectangles. Le bifteck sera plus tendre si on a soin de ne pas trop tasser la viande.

On peut préparer des galettes de viande hachée sans y toucher directement. Il suffit d'étendre la viande uniformément sur un papier ciré et de rouler en serrant légèrement comme pour un gâteau roulé. Refroidir debout afin que le rouleau garde sa forme et trancher de l'épaisseur désirée.
Pour réussir la cuisson d'un bif-

teck haché, faire chauffer d'abord le poêlon et le saupoudrer de sel fin. Y placer la viande et laisser cuire jusqu'à ce qu'on puisse la découler très facilement à l'aide d'un couteau et d'une fourchette. Retourner et cuire l'autre côté de la même façon. Si on suit bien cette technique le bifteck est brun uniformément, il ne se brise pas, il a bon goût et est cuit complètement.

Afin de prévenir les éclaboussures, se servir d'une fourchette et d'un couteau pour retourner les viandes qu'on fait frire à la poêle.

Conservé les cartons vides de graisse pour y façonner les pains de viande en un beau rectangle. Les boîtes vides de café et de poudre à pâte sont aussi très pratiques pour mouler la viande hachée.

Voici une façon moderne et pratique de cuire un pain de viande: démouler sur un papier d'aluminium, replier le papier de manière à entourer le pain d'un rebord qui retiendra le jus à la cuisson; déposer directement sur le gril du four ou dans une lèchefrite et cuire comme un rosbif.

Dans la cuisine française, on appelle "appareil" une réunion d'ingrédients de différentes natures destinés à une préparation culinaire; appareil à pains de viande, à croquettes, etc.

Si l'appareil à croquettes semble trop clair, il suffit de le remettre sur le feu et de le laisser diminuer à chaleur modérée.

L'appareil à croquettes est toujours plus facile à manipuler lorsqu'il est bien refroidi.

Pour faire des croquettes en forme de gros bouchons, de galettes rondes, rouler d'abord la préparation

Pour les gourmets...

TOURTIERE AU VEAU ET AU JAMBON

Faire une farce de veau (1 tasse de veau haché; 1/2 tasse de sauce blanche assaisonnée d'oignon, d'écorce de citron, de sel et de poivre).

Doublez une assiette à tarte profonde de pâte à l'eau chaude. Posez alors dans le moule des couches alternées de tranches de veau, de porc frais et de farce. Couvrez d'une couche de pâte et cuisez au four pendant 1 heure ou 3/4 d'heure d'après la dimension de la tourtière. Quand elle est refroidie, versez-y de l'aspic froid par un trou dans la pâte et laissez refroidir. On peut faire usage de jambon au lieu de porc frais.

L'art DE BIEN S'HABILLER

Pour paraître plus grande?



Un costume de teinte unie avantagera davantage.

Le filage de la laine

Les principes fondamentaux du filage de la laine restent les mêmes, malgré trois siècles de progrès. Mais, contrairement aux coutumes de nos grand-mères qui n'utilisaient la laine brute que pour des fins strictement "ménagères": couvertures de laine, carpettes, draperies, etc., nos filatures canadiennes ont élargi leur champ d'action et fabriquent aujourd'hui les costumes, manteaux, jupes et même des robes servant à vêtir nos élégantes. Aussi, convient-il d'ajouter que les lainages dits "artisanat" sont appelés à jouer un grand rôle dans ce domaine; rôle à peine commencé, mais déjà en plein essor...

"HIER": Il y a plus de 300 ans, les premiers colons de la Nouvelle-France filaient et tissaient, dans leurs propres habitations, assez d'étoffes diverses pour subvenir aux besoins ménagers des cantons à la ronde. Ce n'est pourtant qu'au début du 19e siècle que les étoffes de laine furent fabriquées industriellement au Canada, partout où des cours d'eau pouvaient être utilisés pour activer les machines à tissage et servir à l'apprêt et au transport des étoffes, lorsque terminées. Ceci marqua le début d'une fièvre industrielle canadienne...

"AUJOURD'HUI": Il existe aujourd'hui au Canada 230 filatures qui fabriquent des étoffes à vêtements, des couvertures, tapis, carpettes, feutres, etc. Elles se sont toujours tenues au courant des progrès et des derniers perfectionnements. Ces produits de nos filatures canadiennes sont d'ailleurs d'une qualité égale, sinon supérieure, aux textiles de n'importe quel pays du monde entier.

"CONCLUSION": Ajoutons toutefois qu'au cours des ans, l'industrie de la laine a grandi sans pour cela marcher de pair avec le marché canadien qui réclame de plus en plus de laine... et pour cause. Nos ferventes adeptes de la mode ne sauraient se passer de ces produits de chez nous; de ces magnifiques lainages doux et moelleux; si chauds et si confortables tout à la fois. Aussi continueront-elles à les réclamer à grands cris, et cela jusqu'à ce qu'ils occupent une place de premier ordre sur notre marché canadien!

Suzanne Pigeon

sur une planche enfarinée, refroidir et trancher.

Pour paner les croquettes facilement et avec succès, les façonner au goût et à l'aide de deux fourchettes, les passer d'abord dans la farine salée afin de les assécher, puis ensuite dans un mélange d'œuf et de lait. Egoutter et déposer 3 ou 4 à la fois sur de la panure fine étalée sur un papier ciré. En soulevant les coins du papier ramener la panure à la surface des croquettes lesquelles se trouvent ainsi panées légèrement.

La saveur des viandes panées et des croquettes est grandement améliorée si on a soin de saler tout ce qui sert à les enrober: farine, mélange œufs et lait, panure fine.

On peut paner les croquettes une heure ou deux à l'avance sans craindre que la panure ne devienne humide si on a soin de les placer debout l'une à côté de l'autre sur une tôle ou un plat.

Pour servir des croquettes vraiment croustillantes à l'extérieur et moelleuses à l'intérieur il faut avoir soin, au sortir de la friture, de les égoutter sur un papier. Les mêmes techniques s'appliquent dans le cas de toutes les fritures: côtelettes, escalopes, etc.

Nous avons le beau rôle

(PCF) — Cette race de femmes-martyres, condamnées par leurs maris à demeurer prisonnières de leurs devoirs familiaux, tend de plus en plus à disparaître. Les hommes sont les Cendrillons modernes.

Dans un article publié dans un magazine paroissial d'une ville du Norfolk, en Grande-Bretagne, le Révérend F. A. Gillion affirme: "Les maris de notre génération sont ceux qui poussent les carrosses et réalisent les suggestions de leurs femmes en ce qui concerne le lavage de la vaisselle, les soins à donner au bébé et les améliorations à apporter à la maison."

Le pasteur britannique va plus loin et précise: "Les membres de nos clubs pour hommes sont d'âge moyen. Les jeunes maris doivent rester à la maison, leurs épouses appartenant à trop d'associations."

Le maillot de laine redevient populaire

(PCF) — Le maillot de bain tout laine fera, selon toute apparence, une rentrée sensationnelle, l'été prochain. Mais si populaire qu'il devienne, les journalistes qui ont assisté la semaine dernière à la présentation de vêtements de plage

organisée par les dessinateurs californiens ne croient pas qu'il réussisse à détrôner complètement le "bikini."

Un seul modèle de ce genre fut présenté. Le manufacturier a avoué cependant qu'il n'espérait pas le vendre à Boston. Il a affirmé par contre avoir reçu de France plusieurs demandes pour ce maillot.

Le maillot de laine à culottes bouffantes sera le grand favori de l'été prochain. Celles qui fréquentent les plages et rarement vont à l'eau auront toutefois le choix entre des costumes de brocard, de chiffon, de velours et de dentelle, qui sont peu pratiques, mais chics.

Boléro crocheté



PATRON No 785 — Ce boléro croché sera bien pratique. D'abord il rehaussera l'apparence d'une toilette d'après-midi et servira tout aussi bien de gilet de lit. Le point de tricot est facile à exécuter.

Le PATRON LAURA WHEELER comprend toutes les indications nécessaires au succès du travail et vous est offert dans les tailles juvéniles suivantes: 2 à 12 ans.

envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe,

en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 130 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

Mondanités

Chez les Femmes Universitaires

La deuxième réunion de la Société des Femmes Universitaires de Montréal aura lieu au Cercle Universitaire le samedi, 21 novembre, de 3 à 8 h. p.m. Le R. P. Bernard Mailhot, O.P., de l'Institut psychologique, prononcera une causerie intitulée: "Personnalité féminine".

A l'issue de la conférence le thé sera servi. Tous les membres et leurs amis sont cordialement invités.

Débutantes

Au nombre des débutantes qui seront présentées au bal annuel de la Société Saint-André, le 27 novembre prochain, on remarque: Mlles Heather Allan, Maryse Angrignon, Ghislaine Archambault, Cynthia Baird, Fiona Bogert, Daphne Caron, Marguerite Couppey, Judith Dobell, Francine Geoffrion, Linda Blair Gordon, Christian Haslett, Mary Home, Joyce Kirkpatrick, Judy Kirkpatrick, Anne Lucas, Judith McGreevy, Annabell Mitchell, Katharine Molson, Zoe Molson, April Ann Nugent, Beatrice Pollock, Camilla Porteous, Ann Powell, Martha Quinn, Carol Reaper, Mary Koerner Reid, Ruth Reynolds, Susan Robertson, Peggy Ross, Margaret Malcolm Stewart, Jill Tummins, Susan Tynan, Elizabeth Vale, Mary Elizabeth Ross Wathen et Beverley Webster.

A la Société d'étude et de conférences

M. Maurice Bedel, homme de lettres, sera le conférencier invité à la réunion de la Société d'étude et de conférences, demain après-midi, à 3 h. au Salon Prince-de-Galles de l'hôtel Windsor. Il a intitulé sa causerie "Evolution du romantisme de sentiment en romantisme d'action." Le public est admis.

Prochains mariages

En l'église des Saints-Anges de Lachine, lundi le 30 novembre sera béni le mariage de Mlle Hélène Ranger, fille de M. J.-B. Origène Ranger, de Lachine et de Mme Ranger, décédée avec M. Jean Guay, fils de M. Jean Guay, décédé et de Mme Guay, de Saint-Lambert.

M. Samuel Bronfman et Mme Bronfman, O.B.E., annoncent le mariage de leur fille Aileen Minda avec le baron Alain de Gunzburg, fils du baron et de la baronne Jean de Gunzburg, de Paris, France. Le mariage sera célébré mardi le 1er décembre à Paris.

Bourrelle-Simard

Récemment, en l'église Sainte-Marguerite-Marie, de Magog, M. l'abbé Edmond Parent bénissait le mariage de Mlle Gisèle Simard, fille de M. et de Mme Wilfrid Simard, avec M. Claude Bourrelle, fils de M. et de Mme Donat Bourrelle, de Montréal. Des oeillets et des pompons décoraient le sanctuaire et la nef. Pendant la messe, la société chorale des jeunes filles



M. et Mme Lucien Joseph dont le mariage fut béni dernièrement en l'église Saint-Anselme. Mme Joseph, née Denise Cardinal est la fille de M. et de Mme René Cardinal. Le marié est le fils de M. et de Mme Jean Joseph, tous de Montréal. (Photo Studio de Guire)

exécuta le programme de chant, sous la direction de la R. S. Jean-de-l'Eucharistie. Mme Goulet touchait l'orgue. M. Donat Bourrelle servait de témoin à son fils.

La mariée, au bras de son père, portait une robe de satin et dentelle neige à jupe-crinoline, un voile de tulle maintenu sous un bandeau de pierres du Rhin et de perles et un bouquet d'orchidées, d'oeillets et de chrysanthèmes. Mme Simard, mère de la mariée, portait une robe de crêpe bleu, un chapeau et des accessoires assortis et un bouquet d'oeillets blancs. Mme Bourrelle, mère du marié, portait une robe lilas d'automne, un chapeau marine et des oeillets roses à l'épaule.

A l'issue de la cérémonie, il y eut réception à la demeure de M. et de Mme Simard, où les salons étaient décorés de fleurs de saison. M. et Mme Bourrelle partirent ensuite pour Niagara. Pour voyager, Mme Bourrelle portait un costume bleu, un manteau de lainage champagne, un chapeau de plumes bleues et des accessoires de chevreau noir.

Parmi les invités de l'extérieur on remarquait: M. et Mme Donat Bourrelle, Mlle Françoise Bourrelle, M. Arthur Renaud, Mlle Pauline Bourrelle, Mlle Françoise Bourrelle, Mlle Antoinette Smith, M. J.-B. Bourrelle, M. Raymond Bourrelle, Edwidge et Exilda Bourrelle, Mme Dorina Bourrelle, M. Gilles Bourrelle, M. et Mme Roger Bourrelle, M. et Mme Joseph Meunier, Mlles Mignonne et Eliane Meunier, M. et Mme Jean-Paul Meunier, M. Robert Meunier, Mlle Claudette Meunier, M. et Mme Eugène Bussière, M. Wilfrid Mongeon, M. et Mme Lucien Mongeon, Mme Jean-Paul Léonard, Mlles Lilliane Saint-Arnaud, Marie-Anne Desrochers, Lucile Kovachik, M. Charles Perrier, tous de Montréal.

Déplacements

Mlle Lily Drolet est retournée à

Québec, après avoir passé quelques jours en ville, l'invitée de Mlle Francine Geoffrion. Elle était parmi les débutantes qui furent présentées à Son Excellence le gouverneur général du Canada, vendredi dernier, lors du bal des petits souliers de la Ligue de la Jeunesse Féminine.

M. et Mme Cyrille Felteau, de Québec, sont de passage à Montréal.

M. et Mme Georges Laurie, de Québec, étaient de passage à Montréal ces jours derniers.

M. et Mme J.-Roland Dansereau, de Montréal, étaient de passage à Québec ces jours derniers.

Mlle Angéline McKenty, I.H., de Sherbrooke, a visité ses parents, à Montréal, ces jours derniers.

Mlle Lise Bélanger, de Sherbrooke, s'est rendue à Windsor ces jours derniers, l'invitée de Mlle Céline Lahaie.

Mlles Monique Blanchard et Florette Cloutier, de Sherbrooke, ont passé quelques jours à Montréal.

QUEBEC

Le dimanche vingt-cinq octobre, ont eu lieu les fiançailles de Mlle Rita Baribeau, fille de M. J.-Edouard Baribeau, décédé, et de Mme Baribeau, de Portneuf, à M. Robert Frenette, fils de M. Lactance Frenette, décédé, et de Mme Frenette, de Québec. Les fiançailles ont été bénies par le chanoine Irénée Frenette, frère du fiancé.

—Le jeudi vingt-neuf octobre, M. l'abbé Chs-Emile Gadbois a béni les fiançailles de Mlle Suzanne Boutet, fille de M. et de Mme Paul-L. Boutet, de Québec, avec le docteur Jean-Claude Paquette, M.D., fils de l'honorable Albiny Paquette et de Mme Paquette.

—M. et Mme Gustave-A. Beaudry annoncent le mariage de leur fille, Claire, avec M. Benoit Warren, notaire, fils de M. J.-Roland Warren, notaire et de Mme Warren, de la Malbaie. La bénédiction nuptiale leur sera donnée dans l'intimité, le lundi vingt-trois novembre, en la chapelle Saint-Louis de la Basilique.

Rodrigue-Lesage

En l'église Notre-Dame du Chemin, M. l'abbé Moïse Roy, ami de la famille, a béni dernièrement, le mariage de Cécile, fille de M. Abel Lesage, avec M. Jacques Rodrigue, fils de madame J.-A. Rodrigue. Pour la circonstance, des palmes et des fleurs saisonnières ornaient le sanctuaire et l'autel; des boucles de tulle indiquaient les bancs des invités. Pendant la messe, M. Henri Vallières était à l'orgue, Mlle Marie Ruelland et Mlle Jeannette Lessard, de Montréal, cousine du marié, ont interprété un programme de chant. M. Julien Vézina accompagnait sa belle-soeur et M. Robert Lépine servait de témoin à son beau-frère. La mariée portait, sur un fourreau de collet châle et fermé en avant par satin blanc, une robe de dentelle française au long corsage ajusté à une rangée de petits boutons;

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



PATRON No 4894 — Ce patron de robe d'après-midi conviendra tout spécialement aux personnes de taille un peu forte. Le corsage ajusté est enjolivé d'un col à pointes et la jupe est formée d'un empieusement d'où partent des panneaux froncés.

Le PATRON No 4894 vous est offert dans les demi-tailles suivantes: 14½, 16½, 18½, 20½, 22½ et 24½. La grandeur 16½ requiert 4½ vgs d'un tissu de 39 po. de largeur. Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe,

en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal.



A UNE REPRESENTATION THEATRALE. — La famille royale assistait récemment à une représentation théâtrale donnée dans le but de venir en aide au fond de secours des acteurs. Au cours d'une réception qui suivit cette représentation, James Baxter, 8 ans, fils de l'actrice Jane Baxter qui jouait dans la pièce, offrit des gerbes de fleurs aux deux reines et à la princesse. On le voit ici faisant la révérence devant la princesse Margaret.



Mlle Gisèle Caron, fille de Mme L. Caron, de Montréal, et M. François Gagnon, fils de Mme Paul Gagnon, de la Côte-des-Neiges, dont le mariage sera béni dans l'intimité, samedi le 21 novembre, en l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus, de Maisonneuve.

Collation solennelle de doctorats honorifiques à la faculté de Droit

75^e anniversaire de la faculté.—Message de l'U. de Paris.—Eloges des récipiendaires

A l'occasion du 75^e anniversaire de la faculté de droit de l'université de Montréal, huit doctorats en droit "honoris causa" ont été décernés, samedi après-midi, en séance solennelle, en présence de Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, chancelier de l'université et des gouverneurs et professeurs de l'université.

A l'ouverture de la séance, Me Henri Mazeaud, professeur à l'université de Paris a lu le message de félicitation suivant:

La Faculté de droit de l'Université de Paris, heureuse de s'associer à la célébration du 75^e anniversaire de la création de la Faculté de droit de l'Université de Montréal, adresse aux maîtres et aux étudiants de ce centre brillant de culture juridique ses félicitations très vives pour la grande oeuvre scientifique qu'ils ont réalisée et ses voeux les plus cordiaux pour la prolongation et le développement de cette oeuvre.

Souhaite que les liens qui existent entre les deux Facultés deviennent plus étroits, notamment par l'organisation d'un travail en commun et par des échanges encore plus fréquents de professeurs et d'étudiants, susceptibles de faire progresser la science juridique dans les deux pays.

Et soulignant que l'union des peuples prend sa racine dans l'unité de leurs droits, règle de leur vie, salue avec émotion les juristes canadiens-français promoteurs et défenseurs d'un droit civil par lequel la province de Québec et la France n'ont pas cessé d'appartenir à la même communauté juridique.

"Permettez-moi", a dit Me Mazeaud, d'ajouter quelques mots à ce message. L'accueil affectueux que j'ai reçu de l'université de Montréal m'a permis de prendre contact avec vous et de sentir combien vous maintenez étroit le contact intellectuel entre nos deux pays. Vous faites rayonner sur ce continent la langue et la pensée française. A la faculté de Droit revient le devoir de porter très haut le droit français, ce droit fondé sur le christianisme et les maîtres de votre faculté ont vraiment conscience de leur tâche. Ils ont conscience d'apprendre une vie d'où le Christ n'est pas exclu et de l'action de vos juristes dépend l'avenir des hommes puisque Dieu a donné aux hommes le soin de porter son message".

Après la lecture de ce message et la brève allocution de Me Mazeaud, Me Louis-Emery Beaulieu présenta successivement l'honorable Maurice Duplessis et l'honorable Elie Beaugregard. L'honorable juge Bernard Bissonnette présenta l'honorable juge Paul St-Germain et Me L.-J.-P. Lamarche. L'honorable Ariste Brossard présenta Me Jean Martineau et Me Georges Sylvestre. Enfin Me Maximilien Caron

présenta Me Gustave Monette et Me Henri Mazeaud.

Mgr Olivier Maurault, recteur de l'université, s'adressa en ces termes aux récipiendaires.

HON. DUPLESSIS

"Permettez-moi, avant toute chose, de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue et de vous dire la joie que nous apporte votre présence dans la Maison. N'est-elle pas pour vous comme la maison de famille, puisqu'elle abrite la Faculté à laquelle vous appartenez et ne lui portez-vous pas, depuis de longues années, l'intérêt le plus attentif?"

Messieurs,

M. Maurice-LeNoble Duplessis est né aux Trois-Rivières, d'un père qui fut tour à tour député et juge; en bon fils, il s'adonna lui aussi au droit et à la politique.

Il se rattache à Montréal tout autant qu'à Québec. Enfant, il a étudié au collège Notre-Dame des Neiges qui fut le berceau de l'Oratoire Saint-Joseph. Plus tard, il a "fait son droit" à la Faculté de l'Université Laval de Montréal. Nous le comptons parmi les plus illustres de nos anciens. Il s'en est souvenu généreusement, tout particulièrement lors de la campagne de souscription de 1927. Dans les temps difficiles il est venu au secours de son Alma Mater et, afin de l'affermir sur ses bases et assurer son avenir, il a d'abord mis sur pied et pourvu des pouvoirs nécessaires la Société d'Administration qui nous a converti de ses ailes pendant onze années; puis, en 1950, il nous a octroyé une nouvelle Charte et nous a pourvus d'un Conseil de Gouverneurs. Grâce à la Société, nous avons vécu, nous avons terminé nos bâtiments de la montagne, nous nous y sommes installés; grâce au Conseil, nous nous développons selon le rythme accéléré qui s'impose, et nous réaliserons sans doute quelques-uns de nos projets d'avenir.

Mais nous voulons honorer aujourd'hui, en M. Duplessis, spécialement l'homme de loi. Au cours de sa carrière le droit et la politique ont collaboré intimement. Ce n'est pas à dire qu'il brigua les suffrages de ses concitoyens dès son entrée dans la profession. Tout en s'intéressant de près aux campagnes électorales, il pratiqua le droit pendant une quinzaine d'années avant d'affronter lui-même l'élec-



L'HON. MAURICE DUPLESSIS, DOCTEUR DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL — A l'occasion du 75^e anniversaire de la faculté de Droit de l'université de Montréal, celle-ci a décerné, samedi après-midi, en séance solennelle, le titre de docteur en droit "honoris causa" à l'honorable Maurice Duplessis, premier ministre de la province et patron du Comité d'honneur des fêtes du 75^e anniversaire. Sur notre photo, de gauche à droite: Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, chancelier de l'université, l'hon. Maurice Duplessis et Mgr Olivier Maurault, recteur de l'université.

torat. Il fut élu en 1927 et réélu sept fois dans la suite.

Il n'a cessé de réclamer pour la province de Québec, la liberté de pensée et d'action dans les domaines économique et constitutionnel. La province lui doit des lois bienfaisantes qui la mettent au 1^{er} rang de la Confédération. D'autre part personne plus que lui n'est en éveil lorsque se manifestent les tendances centralisatrices du gouvernement fédéral. Il met alors à nous défendre toute sa fougue et tout son esprit. Jouteur redoutable, il a transposé sur les bancs de la Chambre les procédés de l'avocat au prétoire.

Profondément attaché à la tradition juridique française avec une vive intuition de l'équité naturelle, parfaitement au courant des prin-

cipes, du droit et de la pratique constitutionnels, possédant en outre de mémoire une connaissance étonnante des textes législatifs de la Province de Québec, M. le Premier Ministre est admirablement armé pour la bataille parlementaire.

Nous permettra-t-on d'ajouter ici une touche plus personnelle. Ce lutteur a conservé l'ancienne tradition de l'homme de loi parfaitement désintéressé et n'escomptant pour lui aucune récompense; et cette autre marque de caractère qui est l'indéfectible fidélité à ses amitiés.

L'Université de Montréal s'honore elle-même en proclamant aujourd'hui l'honorable Maurice Duplessis docteur en droit "honoris causa".

L'HON. ELIE BEAUREGARD

"L'honorable sénateur Beaugregard

est un exemple vivant de ces fils de la terre qui savent s'élever par leur travail et leur intelligence aux plus hautes charges de l'Etat. Fils de cultivateur, né à LaPatrie, dans les Cantons de l'Est, il est maintenant président du Sénat du Canada.

D'abord élève du Séminaire de St-Hyacinthe, puis du Collège de Montréal et de notre Séminaire de Philosophie, il fit son droit à notre Faculté et fut admis au barreau en 1908. Il était conseil du roi en 1919, syndic du Barreau en 1925, bâtonnier de Montréal en 1940, membre du Conseil Privé de la Reine en 1953.

En 1939, il avait bien voulu accepter de faire partie de la Société d'Administration de l'Univer-

(Suite à la page 13)

Création de l'Association des anciens de la faculté de Droit

A la suite des fêtes grandioses qui ont marqué, en fin de semaine, le 75^e anniversaire de la faculté de droit de l'Université de Montréal, plus de 500 anciens réunis en cette occasion ont jeté les bases d'une association des anciens. Répondant aux voeux du juge André Montpetit, président du comité d'organisation de ces fêtes, ils ont voté à l'unanimité une résolution créant la nouvelle association des anciens de la faculté de droit.

Un comité provisoire a été formé

et comprend: le juge André Montpetit, président; Me Maximilien Caron, vice-doyen de la faculté de droit et Me Paul Larocque, vice-présidents; Me André Bachand, secrétaire et Me Arthur Dansereau, trésorier.

Le but de cette association est de rendre plus fréquentes les rencontres entre anciens et d'apporter à l'université l'aide qu'elle entend recevoir de ses anciens.

Vendredi soir, après la séance d'ouverture et le dîner-buffet, les anciens de la faculté de Droit ont assisté à la première projection à Montréal du film "M. Fabre", avec Pierre Fresnay. Samedi matin, ils assistèrent à la messe célébrée à l'université par le cardinal-chancelier de l'université. Après la messe, Son Eminence le

cardinal Paul-Emile Léger s'entre-tint avec de nombreux anciens.

Avant le dîner et la visite de l'université, un grand nombre d'entre eux participèrent au symposium, auquel prirent part Me Henri Mazeaud, professeur à l'université de Paris, Me André Nadeau, avocat au barreau de Montréal, et M. Wolfgang Friedmann, directeur du Centre de droit comparé à Toronto. On étudia les tendances actuelles en matière de responsabilité civile.

Dans l'après-midi de samedi eut lieu la collation en séance solennelle de huit doctorats en droit "honoris causa" de l'université de Montréal et le soir en l'hôtel Windsor, le banquet de clôture groupant les plus hautes personnalités religieuses et civiles de la province.



(Photo J.-P. Laliberté — La Patrie)

AUX FÊTES DU 75^e ANNIVERSAIRE DE LA FACULTE DE DROIT DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL. — Vendredi soir ont débuté, à l'Université de Montréal, les fêtes du 75^e anniversaire de la Faculté de Droit de cette institution. Au-delà de 500 anciens ont assisté à la première manifestation en présence de nombreux universitaires. Ci-haut, on remarque, de gauche à droite: Me A. Dansereau, Me Paul Larocque, Me Maximilien Caron, Me Emery Beaulieu, patron du comité d'honneur, Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal, Me Henri Mazeaud, représentant de la Faculté de Droit de l'université de Paris, le juge André Montpetit, Mgr Georges Deniger, vice-recteur de l'U. de M., et M. André Bachand, directeur des relations extérieures de l'université de Montréal.

Pour préserver l'avenir soyons les gardiens jaloux de nos lois

(L'hon. Maurice Duplessis)

(par PAUL COUCKE)

"Puisqu'il s'agit d'une réunion de famille je vous parlerai de coeur à coeur et vous confierai tout d'abord quelle importance énorme j'attache à ce titre de docteur en droit que vous venez de me conférer", a déclaré, samedi soir, l'hon. Maurice Duplessis, devant plus de 800 anciens de la faculté de Droit de l'Université de Montréal, réunis en l'hôtel Windsor pour le banquet de clôture des fêtes du 75e anniversaire de la faculté de Droit.

"Il y a 40 ans," a-t-il dit, "que j'ai laissé l'université. Je me souviens encore du bon juge Mathieu ami des étudiants et du juge Lafontaine, pour qui j'avais énormément d'admiration, ainsi que du juge Archambault.

"75 ans, c'est long dans la vie des individus et long dans la vie d'une faculté. 75 ans de dévouement et de désintéressement. Aujourd'hui, les étudiants jouissent de plus d'avantages que nous. Il est donc juste d'attendre davantage d'eux."

LE DROIT

"N'oublions jamais que notre force réside dans l'économie de temps. Les heures perdues ne se retrouvent jamais. La clef du travail est dans l'effort. Il est nécessaire de redire aujourd'hui ces vérités premières."

Parlant du droit, le premier ministre déclara notamment: "La source du droit est éternelle. C'est la législation édictée par le Juge suprême. Il n'y a pas de plus belle profession que celle du droit, que celle de faire triompher le droit, de faire triompher la justice.

A l'heure actuelle il y a une tendance au moindre effort. Le droit ne souffre pas de négligences. Il a un frère jumeau qui s'appelle le devoir, le devoir bien rempli. Trop souvent dans notre magistrature, la doctrine est mise de côté. Il n'y a de parfait que la loi du Juge suprême et cette doctrine, source du code civil français. Notre droit civil est la sauvegarde de nos traditions nationales, de nos prérogatives. Il est plus que nécessaire, et il est indispensable de ne pas écorcher les principes fondamentaux de notre droit français. Notre code civil doit être intangible dans ses fondements. Il met en lumière la dignité de l'être humain, cette dignité trop souvent oubliée. Je vous demande ce soir de bien vous pénétrer de l'aetif que représente le droit français et pour protéger l'avenir d'être les gardiens jaloux de nos lois. Rappelons-nous que les biens matériels ne valent jamais les valeurs morales.

LES UNIVERSITES

Les universités passent présentement une période difficile. Aux Etats-Unis, elles connaissent aussi de graves problèmes financiers. Ces problèmes doivent être ceux des universitaires. L'université forme une élite et cette élite est la grande armée de la Nation. De cette élite, doivent naître les philanthropes qui aideront les universités. Il est nécessaire que les Canadiens français fassent leur devoir et qu'à l'instar des Canadiens anglais ils soutiennent leurs universités. Le gouvernement ne peut pas tout faire seul, mais avec l'aide de tous nous serons dans le bon chemin.

Des étudiants m'ont demandé ce que je pensais de la 4e année de droit. Avant tout, je dois dire que deux examens devant le Barreau me paraissent excessifs. Il me semble qu'un étudiant qui a travaillé sérieusement pendant ses études universitaires, doit être automatiquement reçu au Barreau. Le recalculer aux examens du Barreau me semble une injustice. Il faut trouver un moyen pour déterminer exactement les pouvoirs du Barreau et ceux de l'université.

Trois années de droit me paraissent être suffisantes. Les jeunes doivent travailler le plus tôt possible. Il est inutile de demander aux parents les sacrifices d'une 4e année d'études. Le vrai but de cette année est de limiter le nombre des avocats, la profession semblant

encombrée. Mais encore une fois, elle ne me paraît pas une nécessité absolue.

"Marchons toujours de l'avant", a dit l'hon. Duplessis en terminant. "Marchons de l'avant en nous souvenant cependant qu'il n'y a pas de progrès sans le maintien de nos traditions."

Le premier ministre fut présenté par Me Martineau, bâtonnier de la province et remercié par Me Sylvestre, président de la Chambre des notaires tous deux nommés l'après-midi, docteurs en droit "honoris causa" de l'université de Montréal.

PERSONNALITES

Parmi les personnalités présentes, on remarquait, entourant Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, chancelier de l'université:

Mme L.-Emery Beaulieu, l'hon. sénateur Elie Beaugard, nouveau docteur en droit et l'un des vice-présidents d'honneur; l'hon. juge Robert Taschereau, juge de la Cour Suprême et docteur en droit de l'université; Mme Omer Côté, l'hon. juge Garon Pratte, doyen de la faculté de droit de l'université Laval; Mgr Georges Deniger, vice-recteur de l'université de Montréal; Mme Paul St-Germain, Me Henri Mazeaud, délégué de la Faculté de droit de l'université de Paris, nouveau docteur en droit; Me Jean Martineau, bâtonnier général du Barreau de la Province, nouveau docteur en droit; Me Olier Renaud, le notaire Eugène Poirier, gouverneur de l'université; Mme W.-C.-J. Meredith, le notaire Marcel Faribault, secrétaire général de l'université de Montréal; le notaire Geo.-Henri Séguin, président de l'Association générale des diplômés de l'université de Montréal; Mme Louis Casaubon, Me Gustave Monette, nouveau docteur en droit; Me Maximilien Caron, vice-doyen et directeur des études de la Faculté de droit.

M. André Surprenant, président des étudiants en droit; Me Maximilien Caron, le notaire J.-P. Lamarche, nouveau docteur en droit; M. Louis Casaubon, trésorier général de l'université; Mme Gustave Monette, l'hon. Olier Renaud, gouverneur de l'université; Mme Marcel Faribault, le notaire Geo. Sylvestre, président de la Chambre des notaires et nouveau docteur en droit; Mme G.-H. Séguin, l'hon. juge Paul St-Germain, nouveau docteur en droit; Mme Eugène Poirier, Me W.-C.-J. Meredith, doyen de la Faculté de droit de McGill; Mme Garon Pratte, l'hon. Omer Côté, secrétaire de la Province; Mgr Olivier Maurault, Recteur de l'université; Mme Elie Beaugard, l'hon. juge Gerald Fauteux, juge de la Cour Suprême et l'un des vice-présidents du Comité d'honneur; Mme André Montpetit, Son Honneur le maire Houde, l'hon. juge André Montpetit, président du Comité d'organisation des fêtes du 75e anniversaire; Me L.-Emery Beaulieu, doyen de la Faculté de droit de l'université de Montréal; Mme Gerald Fauteux, l'hon. E.-L. Patenaude, Gouverneur de l'université; Me Arthur Dansereau, Me Robert Teulier, Mme André Bachand, Me Jean Raymond, Me Albert Mayrand, Me Wolfgang Freedman, Mme Marc Le-roux, Me Walter Johnson, l'hon. juge Stuart Raiston, Me Jacques Cartier, Mme Gérard Delage, Me Guy Vanier, Me Antonio Perrault, Mme Jacques Perrault, l'hon. juge Bernard Bissonnette, Mme Ed. Asselin, l'hon. juge St-Jacques, Mme Jeanne White, le notaire Victor Morin, Me Philippe Ferland, Mme Jacques Cartier, Me Gérard Delage, le notaire Marc Le-roux, M. le juge I. Lagarde, Mme Phil. Ferland, Me Paul Larocque, Mme Albert Mayrand, Mme Ariste Brossard, Me Jacques Perrault, Me J.-Ed. Labelle, M. le juge Ariste Brossard, le notaire J.-A. Savote, Mme Arthur Dansereau, l'hon. Ed. Asselin, Mme Paul Larocque, l'hon. juge Phil. Cousineau et M. André Bachand.

Collation...

(Suite de la page 12)

sité de Montréal, devenue en 1950 le Bureau des Gouverneurs. Il était nommé, en 1940, membre du Sénat du Canada, dont il est, depuis 1949, le président. En cette qualité, il fut un des délégués officiels du Parlement au couronnement de Sa Majesté Elisabeth II.

Avocat conseil, en 1935, du Gouvern-



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

DOCTEUR "HONORIS CAUSA" DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL. — A l'occasion des fêtes du 75e anniversaire de la faculté de droit de l'université de Montréal, l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, a été créé docteur en droit "honoris causa" de cette institution. Sur notre photo, le premier ministre reçoit des mains de Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, chancelier de l'université, son parchemin de doctorat.

vernement fédéral auprès de la commission d'enquête Turgeon sur les industries textiles; président en 1946, de la commission d'enquête du tramway de Montréal, il s'occupa aussi de politique, et présida en 1937 la convention libérale provinciale à laquelle l'honorable Adélard Godbout fut choisi comme chef du parti.

Il résume lui-même sa carrière, en ces quelques mots: "exercice intensif de ma profession, depuis quarante-cinq ans, sauf quelques courtes incursions dans le domaine des affaires et de la politique".

Pour ce qui est de la politique, nous venons de la signaler; quant aux affaires, qu'il nous suffise de dire que plusieurs grandes compagnies d'assurance ou industrielles l'ont introduit dans leurs conseils, car c'est un sage, aux décisions réfléchies et sûres.

Cette sagesse, à l'instar de plusieurs autres grands avocats, il

la manifeste dans l'organisation de ses loisirs, qui sont le jeu d'échecs, la lecture, les voyages et surtout la vie à la campagne, sur une ferme, où il s'occupe des fleurs.

Combien nous comprenons que, à un légiste si bien équilibré, notre Faculté ait voulu exprimer son approbation et ses félicitations.

A cet effet, je me fais une joie de proclamer l'honorable Elie Beaugard, Docteur en droit "honoris causa" de l'Université de Montréal.

L'HON. JUGE PAUL ST-GERMAIN

Au cours des fêtes de son Jubilé, notre Faculté de droit se devait d'honorer quelques-uns de ses anciens qui se sont distingués dans les principales carrières ouvertes aux avocats: la politique — c'est fait! — la magistrature, le simple exercice de la profession. Dans la longue lignée de savants juges qu'elle a préparés à leur future destinée, la figure de l'honorable juge

Paul St-Germain a retenu son attention.

D'abord élève des Frères de son village natal de Chambly, puis des Messieurs de Saint-Sulpice au Collège de Montréal, enfin étudiant en droit à l'Université, le jeune Paul St-Germain, dès son admission à la pratique, en 1895, exerça dans le bureau où il avait fait sa cléricature, sous la direction de MM. Beaudin, Cardinal et Loranger. Dans la suite des années, ce bureau sera doublement le sien, puisqu'il en deviendra le chef et y aura pour associé son fils Jean.

Jusqu'en 1931, il y travailla devenant entre-temps Conseil du Roi, Trésorier du Barreau et Bâtonnier. Recherché pour la prudence de ses opinions et l'étendue de son savoir, une clientèle de choix, qui voyait en lui l'un des plus éminents civilistes de l'époque, lui confia de très importants intérêts, qu'il dut aller maintes fois défendre jusque devant le Conseil privé de Londres.

Devenu juge en 1931, aux applaudissements du Barreau et de la Magistrature, l'homme de loi continuera à dispenser sa science et les fruits d'une longue expérience. Ses magnifiques dissertations seront longtemps citées et consultées, non pas seulement pour la vigueur de l'argumentation, mais aussi pour l'objectivité dans l'exposé des règles doctrinales et jurisprudentielles.

A la science juridique, l'honorable Juge ajoutait la noblesse du caractère, la droiture du coeur et de l'esprit. Pendant près de soixante ans, infatigable serviteur du droit, il n'a connu qu'estime et admiration. Grand honnête homme, il a donné, dans toutes les phases de sa carrière, l'exemple du travail en profondeur et de la probité.

L'Université de Montréal, en hommage à ce magistrat, si bien selon son coeur, proclame avec joie l'honorable Juge Paul St-Germain, Docteur en droit "honoris causa".

Me PHILIPPE LAMARCHE

"L'hérédité, chez les notaires, semble sévir plus rigoureusement que dans toute autre profession. Nous avons ici l'exemple d'une famille qui, dans l'espace d'un siècle en aura produit huit: les deux frères Denis et Olivier, ayant donné trois fils et un neveu à la profession, et l'un des fils Philippe, ayant engendré Lambert, lequel a engendré Rémi. (Total: 277 années de pratique).

"Celui que nous hono-rons aujourd'hui est Philippe, fils d'Olivier, (Suite à la page 15)



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

EMINENT JURISTE AUX FETES DE LA FACULTE DE DROIT. — A l'occasion du 75e anniversaire de la faculté de Droit de l'université de Montréal, l'université de Paris a délégué pour la représenter Me Henri Mazeaud, éminent juriste et auteur de nombreux ouvrages sur le Droit. Sur notre photo, de gauche à droite: Me Albert Mayrand, secrétaire de la faculté de Droit de l'université de Montréal; Mme Albert Mayrand et Me Henri Mazeaud.

MUSIQUE CINÉMA
Théâtre
TÉLÉVISION

Les rumeurs de la ville

A PRO MUSICA — Le Quatuor à cordes Budapest l'un des plus célèbres comme les plus anciens nous a fait une présentation remarquable du Quatuor en sol mineur opus 25 No 1 de Brahms. Le concert avait lieu comme à l'ordinaire au Ritz-Carlton sous les auspices de Pro Musica. C'était le second concert de la saison. Le quatuor de Brahms était une des principales contributions à la musique de chambre. Il est rarement entendu ici. Il est typiquement un échantillon de Brahms dans sa meilleure veine. On trouve dans cette oeuvre une cadence pour piano qui fut jouée de façon splendide par Arthur Balsam. Le reste du programme comprenait le Quatuor en do majeur de Mozart qui commence par une dissonance et le quatuor en fa majeur opus 18 No 1 de Beethoven qui fut la première incursion du maître dans cette forme musicale. Le quatuor Budapest conserve d'emblée sa grande réputation par ce concert qui restera mémorable.

PENSÉE — Examinons si ce que tu promets est juste et possible, car la promesse est une dette. — Confucius.

WALTER SCHUMAN — Un qui a fait du bon chemin dans le monde musical depuis la fin de la dernière guerre... c'est Walter Schuman. Effectivement ses formations de chœurs sont devenues célèbres à travers les Etats-Unis, et une des meilleures entre elles fournit l'accompagnement musical dans la présentation de Paul Grégory, "John Brown's Body" qui débute sur la scène du Théâtre Her Majesty's le lundi 23 novembre courant, pour une semaine de représentations quotidiennes en soirée, avec Tyrone Power, Anne Baxter et Raymond Massey. Walter Schuman est le compositeur et l'arrangeur de la musique et des effets qui accompagnent l'adaptation théâtrale de l'oeuvre littéraire de Stephen Vincent Benet par Charles Laughton. Son dernier succès international en date, au moment où la présente tâche lui fut confiée, était la composition et l'arrangement de la musique qui devait accompagner la réalisation de Walt Disney, "Snow White". Une de ses pièces les plus populaires est certainement le fameux "Dragnet Theme". Richard White, un des collaborateurs de Walter Schuman, dirige sur scène le chœur de la pièce "John Brown's Body".

DIVERS — Le Théâtre du Nouveau Monde a débuté sa nouvelle saison sur le bon pied avec "Philippe et Jonas" d'Irwin Shaw, au Gesù — Le T.N.M. fait brillamment la relève du Théâtre des Compagnons — Jean Dalmain est remarquable dans l'emploi de Jonas dans cette oeuvre. Il incarne avec un naturel parfait un brave Papa qui sait un jour défendre sa fille contre les menées d'un gangster — Guy Hoffman ne manque pas de brio dans le rôle d'un petit cuisinier de Brooklyn qui se console de ses montagnes de spaghetti en taquinant le poisson le soir aux quais de Brooklyn avec son ami Jonas qui lui fuit une femme neurasthénique — Jean Duceppe est un dur de dur dans le rôle de Goff — La mise en scène de Jean Gascon est brillante et les décors de Jacques Pelletier sont splendides — Les effets sonores dans les scènes du port sont bien dans l'atmosphère souhaitable — Jose Ferrer a commencé une saison de huit semaines pendant lesquelles il jouera quatre oeuvres pour lever des fonds pour le New York City Center. Une maison qui monte des oeuvres artistiques sans profit. Ferrer a débuté au salaire minimum de l'union des artistes avec Cyrano de Bergerac — Le Bureau de censure de Boston a livré une guerre efficace au burlesque qui florissait dans la ville intellectuelle de l'Amérique du Nord. Deux théâtres célèbres pour leurs exhibitions ont fermé leurs portes : le Howard et le Casino. Des causes ont été faites contre les propriétaires après que la police eut filmé leurs spectacles qui furent plus tard jugés indécentes — L'autre soir à l'opéra de Wilmington dans le Delaware, le soprano Irene Jordan devait prendre un train et dut abandonner la scène à la fin du deuxième acte de "Cavaleria Rusticana". Laurene Butler qui chantait l'emploi de Lola la remplaça sans que l'auditoire s'en aperçut avant le baisser du rideau. Cela rappelle qu'en 1908 Tetrazzini ne parut pas sur la scène du Met pendant deux actes entiers... elle était emprisonnée dans un ascenseur qu'elle avait pris pour descendre dans sa loge après le premier acte d'un opéra...

VERGOR



THE ROBE — Jean Simmons, Richard Burton et Ernest Thesiger, ce dernier dans le rôle de l'empereur Tibère dans le film cinémascope "The Robe" gardé à l'affiche du Palace.



AU CINEMA DE PARIS — Voici Gérard Philippe et les trois "Belles de Nuit", Martine Carol, Magali Lollobrigida et Gina Lollobrigida. Une scène du film "Les Belles de Nuit", le chef-d'oeuvre de René Clair, qui a pris l'affiche au Cinéma de Paris.

Le théâtre

"Philippe et Jonas"

(par Maurice Huot)

Le Théâtre du Nouveau-Monde a repris en fin de semaine au Gesù sa troisième saison consécutive, avec une version française de Marcel Duhamel du mélodrame comique d'Irwin Shaw "The Gentle People". Cette oeuvre a été jouée à Paris pour la première fois en français par la compagnie Grenier-Hussenot en décembre 1952, sous le titre de "Philippe et Jonas".

La pièce est en deux actes et 10 tableaux qui, à notre sens, forment une série de sketches savoureux bien propices à devenir un bon film d'action. Nous serions porté à croire que Shaw a plutôt pensé en termes de scénario qu'en termes de théâtre. Peu importe, telle qu'elle est présentée au Gesù, l'oeuvre se recommande par son comique et par une philosophie de la vie qui se défend bien.

C'est en deux mots, l'histoire de deux pauvres bougres, l'un un papa résigné et l'autre, un cuisinier dans un petit établissement qui s'évadent de leur existence terne, par les plaisirs anodins de la pêche aux quais de Brooklyn. Ce sport, ils le pratiquent tous les soirs avec ferveur, et par là, Jonas échappe aux plaintes monotones de sa femme neurasthénique, tandis que l'autre oublie les montagnes de spaghetti qu'il doit apprêter tous les jours, aux côtés d'Angelina sa patronne encombrante.

La vie serait assez supportable pour les deux pêcheurs qui rêvent d'échanger leur canot à moteur pour un yacht au long cours capable de leur permettre d'aller pêcher l'espadon sur les côtes plus au sud. Cependant, survient dans leur vie un dénommé Harold Goff, requin à tête humaine, qui terrorise les petits pêcheurs du port de New-York en leur extorquant de l'argent sous prétexte de surveiller leur embarcation et de les "protéger". Sous l'effet du chantage et des menaces, ce gangster réussit à faire signer un papier timbré à Philippe et Jonas par lequel ils lui sont redevables d'une somme de \$1.000 payable à tant par semaine, avec un intérêt de 6 pour cent.

De plus, Goff entend fréquenter aussi la fille de Papa Jonas bon gré mal gré. Jeune fille un peu rêveuse, Stella est séduite par ce voyou aux allures de faux millionnaire et on verra comment les deux timides pêcheurs réussissent à se débarrasser de ce dangereux personnage, qui entend s'installer dans leur vie par des moyens peu catholiques.

Le premier acte a été joué avec beaucoup d'élan et de brio par la troupe à la tête de laquelle dominait Jean Dalmain dans le rôle de Papa Jonas. Dalmain a littéralement enlevé cet emploi et c'était avec plaisir que nous le revoyions sur la scène du Gesù. Son naturel ne se démentit jamais. Guy Hoffmann, en Philippe, n'a jamais mieux joué. Plein de rondeur, il a mis souvent la salle en joie, notam-

ment dans la scène de l'assassinat de Goff et dans la demande en mariage à peine voilée d'Angelina. Jean-Louis Roux a bien joué le jeune prétendant tendu et timide qui aspire à la main de Stella Goodman, la fille de Jonas. Denise Pelletier a été tordante dans le rôle de Florence Goodman, l'épouse névrosée. C'est un des meilleurs rôles de sa carrière.

D'ailleurs, la scène où elle paraît avec Dalmain est un des sommets de l'oeuvre, un petit bijou de sketch! Monique Miller l'héroïne de "Zone" n'a pas déçu ceux qui avaient misé sur son talent. Dans le rôle de Stella elle a été émouvante et sensible. La scène où Papa Jonas cherche à la dissuader de fréquenter Harold Goff le gangster a été pour elle une occasion de briller.

Jean Duceppe qui se spécialise depuis quelque temps dans les rôles de durs a campé un parfait gangster.

Courte mais amusante silhouette de Germaine Giroux en Angelina. Cette apparition portait la touche de l'expérience du théâtre. Jean Gascon a préféré s'effacer dans cette oeuvre et ne fait qu'une brève entrée en scène dans le rôle d'un officier perquisiteur. Nous le retrouverons sans doute dans un rôle plus substantiel plus tard. Jean-Louis Paris a campé un juge d'instruction un peu caricatural, mais c'était dans la pensée de l'auteur, sauf erreur, que ce sketch soit une satire d'un certain genre de justice toute humaine.

La mise en scène de Jean Gascon était excellente, même supérieure. Les décors très ingénieux de Jacques Pelletier, les effets sonores très réussis, l'éclairage habile n'ont pas peu contribué au succès de la pièce, en la plaçant dans



CAFÉ DE L'EST. — Pour la première fois dans l'histoire des cabarets montréalais, La Poutine, Mme Rose Ouellette, a accepté de présenter son numéro comique sur la scène d'une boîte de nuit. Le Café de l'Est garde à l'affiche cette grande vedette pour une seconde semaine avec sa partenaire Mme Juliette Pétrie. Le spectacle met en outre à l'affiche les célèbres danseurs Valinos, le chanteur populaire et m.c. Gilles Morneau. Pour la fanse, Stan Wood et son orchestre et Chuck à l'orgue.

L'HORAIRE DU FILM

SAINT-DENIS — "C'est arrivé à Paris": 12.20, 3.32, 6.24, 10.00. — "Le songe de Butterfly": 1.41, 5.03, 8.25.
CINEMA DE PARIS — "Belles de Nuit": 11.55, 2.17, 4.30, 7.03, 9.30.
LOEW'S — "From Here To Eternity": 10.15, 12.30, 2.50, 5.05, 7.20, 9.35.
PALACE — "The Robe": 2.25, 11.55, 2.50, 4.50, 7.20, 9.45.
CAPITOL — "Stalag 17": 10.00, 12.15, 2.30, 4.50, 7.05, 9.25.
PRINCESS — "Flight to Tangier": 10.05, 12.25, 2.45, 5.05, 7.25, 9.45.
ORPHEUM — "Plunder of the Sun": 10.10, 1.10, 4.05, 7.00, 10.00. — "Wall of Death": 11.40, 2.35, 5.30, 8.30.
IMPERIAL — "Gun Belt": 11.15, 1.55, 4.40, 7.20, 10.05. — "Phantom From Space": 9.55, 12.35, 3.20, 6.00, 8.45.
ALOUETTE — "Jeux Interdits": 10.55, 1.10, 3.20, 5.30, 7.45, 9.55.

l'ambiance et l'atmosphère désirables.

Nous reprocherions à la pièce certaines longueurs surtout au deuxième acte, notamment dans la scène du bain du turc où pourtant Fernand Doré brille dans l'emploi d'un failli qui philosophe amèrement sur la vie. Le tableau préparatoire au meurtre de Goff aurait pu aussi être écourté.

"Philippe et Jonas" n'est pas une grande pièce et ceux qui l'ont jouée le savent, mais c'est une pièce qui comporte de bons moments de comédie et dont l'originalité justifie la mise en scène. Nous (Suite à la page 15)

PALACE

3e semaine
"THE ROBE"
(en Cinemacope)
(en technicouleur)
Richard BURTON — Jean SIMMONS

PRINCESS

A l'affiche
"FLIGHT TO TANGIER"
(en trois dimensions)
(en technicouleur)
Joan FONTAINE — Jack PALANCE

ORPHEUM

A l'affiche
"PLUNDER OF THE SUN"
aussi
"WALL OF DEATH"

LOEW'S

2e semaine
"FROM HERE TO ETERNITY"
Burt LANCASTER — Montgomery CLIFT

CAPITOL

2e semaine
"STALAG 17"
William HOLDEN — Don TAYLOR

IMPERIAL

A l'affiche
"GUN BELT"
(en technicouleur)
aussi
"Phantom From Outer Space"

ALOUETTE

2e semaine
"JEUX INTERDITS"
Briqite FOSSEY — Georges POUJOLY

SAINT-DENIS

PROUANT - AMUSANT - COCASSE
"C'est arrivé à Paris"
avec Henri VIDAL
et Evelyn KEYES

Le songe de BUTTERFLY

Cinéma de Paris

A l'affiche
GÉRARD PHILIPPE
"Les Belles de Nuit"
MARTINE CAROL
GINA LOLLOBRIGIDA
MAGALI VENDEUIL

Au Séville

Hank Snow le Troubadour

Hank Snow, le Troubadour de l'Ouest canadien, vedette du "Grand Ole Opry", de la radio, de la télévision et du disque, est arrivé à Montréal et ses nombreux admirateurs pourront l'entendre au théâtre Séville, où il demeurera pendant une semaine et où il chantera ses airs favoris tels que "I'm Moving On", "The Gold Rush Is Over" et autre mélodies de cow-boys.

Hank Snow est un Canadien né en Nouvelle-Ecosse, soit à Liverpool, et c'est au Canada qu'il s'est d'abord fait connaître; mais ce n'est cependant que depuis quatre ans seulement qu'il a fait fureur aux Etats-Unis où il est connu, d'un océan à l'autre, comme le "Singing Ranger" tant à cause de ses chansons de cow-boys que ses ballades de cheminots.

Snow a fait beaucoup de choses dans la vie avant de devenir chanteur célèbre. Il a été matelot d'abord comme tous les vrais Néo-Ecossais; il a été bûcheron, vendeur, débardeur et décida ensuite de devenir chanteur professionnel et de se lancer à la radio. Sa première audition a été un succès et il ne fut pas long avant d'obtenir un programme commercial au poste CHNS où il chanta accompagné d'un ensemble de cinq instruments et où il se donna le nom qui devait lui rester: le "Singing Ranger". Plus tard, il fut la vedette d'un programme radiophonique agricole et fut en demande dans de nombreuses expositions agricoles et dans des fêtes champêtres.

C'est par l'entremise du poste de radio KRLLD, de Dallas, Texas, que Hank Snow connut la renommée aux Etats-Unis. Quelques-uns de ses disques furent envoyés à Dallas et les disc-jockeys de l'endroit les firent entendre à leurs auditeurs qui réagirent des plus favorablement.

Par la suite, Hank Snow devait enregistrer plusieurs autres succès dont certains sont de ses propres compositions, par exemple: "The Rhumba Boogie", "Lady's Man" et "With This Ring I Thee Wed".

Depuis janvier 1950, Hank Snow a été la vedette du programme "Grand Ole Opry", qui est radiodiffusé de Nashville, Tennessee, et qui est considéré comme l'un des bons programmes de radio aux Etats-Unis. De plus, Hank Snow est aujourd'hui considéré aux Etats-Unis même comme le meilleur interprète de chansons du terroir.

Le spectacle comprendra, en outre, les Rainbow Ranch Boys, Sleepy McDaniel, Radio Dot et Smoky.

A l'écran, un film de long métrage et des sujets courts.

"Philippe et Jonas"

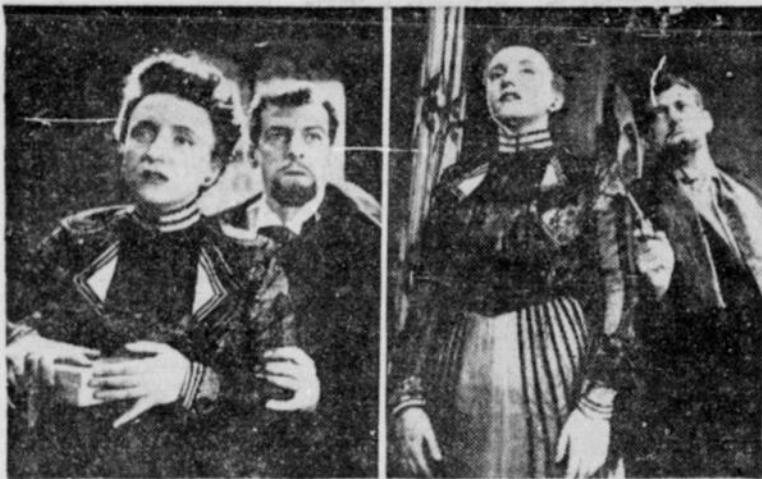
(Suite de la page 14)

soimes sûrs en tout cas qu'elle était de nature à plaire à nombre de Canadiens qui connaissent les Etats-Unis et les moeurs de ce pays car c'est une pièce tout à fait "yankee" qu'on nous montre là. En général, la traduction est bonne sauf pour quelques expressions qui font cliché comme le sempiternel "On ne peut rien vous cacher" que l'on retrouve dans la bouche de Goff.

Il y a aussi quelques autres vétilles de traduction qui tapent les nerfs d'un "canayen" parce qu'elles semblent avoir été fabriquées pour plaire à un auditoire parisien.

Quand il s'agit d'une pièce américaine, il devrait y avoir deux sortes de traduction: l'une pour Paris et l'autre pour Montréal car nous sommes certains que nous du Canada ne voyons pas les Américains du même point de vue que les Français. Nous comprenons en tout cas peut-être mieux leur esprit car notre civilisation est semblable à la leur dans le temps.

Si nous nous arrêtons toutefois aux éléments universels de l'oeuvre, il est évident que la traduction de Duhamel est au point. On aurait pu toutefois beaucoup diverger sur les détails. En somme, ceux qui veulent passer une bonne soirée feront bien de ne pas manquer "Philippe et Jonas" c'est du théâtre professionnel de très belle qualité. Aussi bon qu'on puisse en voir dans n'importe quelle ville du monde.



MARGARET TRUMAN, ACTRICE. — La chanteuse Margaret Truman est photographiée ici dans deux attitudes de son rôle qu'elle a tenu à la télévision au Paul Winchell Show. Margaret Truman qui a déjà assumé des rôles de comédienne à la TV jouera alors son premier rôle dramatique. La fille de l'ex-président Truman a démontré beaucoup de talent aux répétitions. Son partenaire est Paul Winchell.

Collation...

(Suite de la page 13)

né en 1866, à St-Henri de Mascouche. Il a commencé à exercer sa profession en 1890, et en l'an de grâce 1953, il l'exerce encore. Cette longévité et cette fidélité à la vocation lui donnent déjà deux titres à notre admiration. Mais jetons un bref coup d'oeil sur sa carrière.

Elève au Collège de l'Assomption jusqu'en rhétorique, puis étudiant en philosophie au Collège d'Ottawa, où il se familiarisa avec l'anglais, le jeune Philippe Lamarche commença l'étude du Notariat à l'Université Laval de Montréal en 1887, et fut admis à la profession en 1890. Il pratiqua pendant 14 ans à St-Henri de Mascouche, occupant dans son village toutes les charges municipales ou scolaires, au cercle agricole aussi bien qu'à la fabrique, accessibles à un notaire. En 1904, il s'établit à Montréal, exerçant pendant quelque temps avec son cousin, Me Valmore Lamarche, chez qui il avait fait sa cléricature, puis depuis 1920 avec son fils Lambert. En somme, la profession du notariat à l'état pur, si j'ose dire, sans rien de sensationnel; le notariat selon la vieille tradition.

C'est là précisément ce que notre Faculté de droit a voulu mettre en relief — un peu comme le Souverain Pontife qui, en ces derniers temps, a élevé sur les autels plusieurs saints dont la vie fut toute simple, mais d'autant plus pleine de mérite.

Dans cet esprit, le Recteur de l'Université de Montréal décerne au vénérable notaire Philippe Lamarche le Doctorat en droit "honoris causa".

Me JEAN MARTINEAU

"Me Martineau m'a mis au défi de rendre sa biographie digne d'attention. "Malgré votre imagination, m'a-t-il dit, vous n'y parviendrez pas". Voyons donc ce qu'il en est.

D'abord cet avocat si modeste est le fils de l'honorable Paul Martineau, juge de la Cour supérieure à Montréal, ce qui est un bon commencement. Il fit ses humanités au Petit Séminaire de Saint-Hyacinthe et au Collège Saint Laurent, et je ne crois pas que ces deux maisons d'éducation considèrent cela comme indifférent. Il termina ses études de droit au moment où notre Université s'émancipait de Laval et devenait l'Université de Montréal, date mémorable. Libéral en politique, il fut, en 1931, président de la Jeunesse libérale de Montréal; il prit, en 1934-35 une part active à la fondation de l'Action Libérale Nationale, joignant un temps le Bloc Populaire, puis en 1945 se stabilisa.

Son rôle politique ne s'expliquerait pas sans des dons oratoires remarquables. Ces dons ont facilité et orienté sa tâche d'avocat. Il ne fait pas, dans son bureau, la besogne de l'avoué, mais plutôt celle du plaideur, dont il avoue que si "elle est la partie la plus vivante de la profession, elle en est aussi la plus décevante". Je doute fort que ce pessimisme lui soit dicté par des échecs personnels. Car je le vois porté sur la main par ses associés, qui ne l'ont jamais quitté, et tenu en haute estime par ses collègues du Barreau qui l'éurent dans leur conseil en 1951, bâtonnier de Mont-

réal en 1953 et bientôt après bâtonnier de la Province.

Il est vrai que je ne puis pas donner ici une liste de compagnies dont il serait l'avocat conseil ou l'administrateur, mais cela n'est pas essentiel à la profession. M. Jean Martineau peut s'en passer. La Faculté de droit de l'Université l'a jugé ainsi, puisqu'elle me prie de lui décerner le doctorat en droit "honoris causa": ce que je fais avec empressement.

ME GEORGES SYLVESTRE

"Un notaire, oui, fils et frère de notaire, né à Sherbrooke, élevé à Sherbrooke d'abord chez les Frères du Sacré-Coeur, puis au Séminaire St-Charles, bachelier "summa cum laude", étudiant à l'Université de Montréal, bachelier en droit en 1923, exerçant tout de suite dans l'étude paternelle, exerçant encore maintenant sous la raison sociale Sylvestre et Sylvestre, représentant le district de St-François à la Chambre des notaires, dont il est le président, membre du conseil exécutif provincial de l'Association de Barreaux Canadiens, président honoraire de la "Conference of Governing Bodies of the Legal Profession in Canada", commission pour l'érection civile des paroisses dans le diocèse de Sherbrooke, membre du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique; notaire, oui, mais Me Georges Sylvestre a trouvé le moyen d'être bien d'autres choses encore.

Sans doute sa connaissance du droit l'a-t-elle aidé à pénétrer dans l'"Ascot Metals Corporation Ltd", dans la "Quebec Nickel Corporation Limited", dans l'"Albert Metals Corporation Limited", dans l'"East-earn Metals Corporation Limited", et dans la Caisse Populaire de Sherbrooke-Est, dans la Chambre de Commerce, dans l'Association Touristique et dans l'Association forestière des Cantons de l'Est, enfin dans le bureau des marguilliers de la paroisse St-Jean-Baptiste — milieux très divers où un homme de loi est toujours utile et parfois indispensable.

Le croira-t-on, Me Sylvestre est en outre un sportif et un artiste. Dans cette région des Cantons de l'Est toute en monts et vallons, fleurit le noble sport du ski: notre notaire en fut l'un des pionniers et animateurs; jadis président du club et de l'école Hillcrest, il est maintenant président de la zone...

Skieur, Me Sylvestre est aussi musicien. Déjà, à l'Université, il dirigeait l'orchestre et la chorale des étudiants; il fut directeur du chœur de sa paroisse pendant un quart de siècle, il est membre à vie de l'"Harmonie de Sherbrooke", il a été directeur de la fanfare des "Fusiliers de Sherbrooke", président de l'Association des fanfares amateurs de la province, directeur des "Concerts de Sherbrooke", l'un des fondateurs de l'"Ecole Estivale de Musique du Québec". Le théâtre ne lui est pas indifférent, car il fit partie de l'ancien "Cercle Dramatique de Sherbrooke".

Aucune activité de ses concitoyens ne lui est étrangère: Croix-Rouge, Banque de sang, Amicales d'Anciens élèves, Aide aux Séminaristes, Croisade du chapelet: le notaire Georges Sylvestre est partout. Et cette ubiquité convient parfaitement à sa vocation de notaire qui est d'être le guide éclairé et prudent de la société au milieu de laquelle il vit.

A Me Georges Sylvestre, l'Université de Montréal est heureuse de dé-

cerner son Doctorat en droit "honoris causa".

Me GUSTAVE MONETTE

Me Gustave Monette est né à Saint-Philippe; il a fait ses classiques au petit Séminaire de Ste-Thérèse, son droit à l'Université de Montréal (alors succursale de Laval), sa cléricature chez le Bâtonnier Bisailon, et débuta dans la pratique, en 1911, au bureau de l'honorable Esioff Patenaude, qui fut ministre fédéral et lieutenant-gouverneur de la province, avec qui il fut associé pendant vingt-six ans.

A deux reprises, il tenta d'entrer dans la politique, d'abord au tout début de sa carrière, en 1911, puis en 1930. Les électeurs de Laprairie-Napierville lui rendirent le service de le laisser à sa profession...

En 1937, il fonda son propre cabinet, sous la raison sociale Monette, Filion, Meighen, qui accueillit dans la suite plusieurs associés de marque. Me Monette s'intéressa principalement aux affaires de droit civil et constitutionnel, de droit commercial et municipal, et à l'occasion, de droit criminel, affaires parfois fort enchevêtrées et retentissantes.

De 1930 à 1934, le gouvernement fédéral le chargea de la poursuite de toutes les offenses contre la loi des drogues narcotiques: il réussit alors à déceler et à détruire une grande organisation internationale pour le commerce des stupéfiants.

Avocat conseil dans plusieurs causes importantes de droit civil et constitutionnel, il représenta en particulier la province de Québec au Conseil privé, dans les procès résultant des lois économiques et sociales passées par le Parlement fédéral au cours de la crise de 1930 et des années suivantes.

Conseil en loi de la Reine, Me Monette fut bâtonnier de Montréal, et bâtonnier général de la Province, en 1947.

Quarante ans et plus de pratique juridique où il a su mener à bien les affaires les plus délicates et cette préférence marquée pour les questions constitutionnelles, méritaient bien d'attirer l'attention de notre Faculté sur la carrière de Me Gustave Monette. A sa demande l'Université se fait un plaisir de lui décerner son Doctorat en droit "honoris causa".

Me Henri MAZEAUD

"Votre vie se divise en trois parties très nettes: avant la seconde guerre mondiale, pendant la guerre, après la guerre.

Vous êtes né dans les tout premiers mois de ce siècle, à Limoges. En 1919, vous étiez avocat à la cour de Lyon et secrétaire de la Conférence des Avocats: vous aviez 19 ans! Bientôt, en 1921, vous obtenez votre doctorat en droit ès-sciences juridiques, avec une thèse sur "Le commencement de preuve par écrit" et, en 1924, votre doctorat en droit ès-sciences politiques et économiques, avec une thèse sur "Le vote privilégié dans les sociétés de capitaux". Enfin, en 1926, reçu 1er au concours de droit privé, vous étiez agrégé des Facultés de droit. A cette époque, vous enseigniez déjà, à la Faculté de droit de Lille, le droit civil et le droit international privé. Tout en conservant ce titre, vous étiez professeur à la Faculté de droit de l'Université de Varsovie, de 1931 à 1939, et Directeur de l'Institut français de Varsovie, de 1934 à 1939, et vous étiez nommé, en 1938, professeur de droit civil à l'Université de Paris.

La guerre éclate. Ici je n'ai pour me renseigner sur vos agissements que la liste de vos décorations. Dans sa concision, elle est éloquent et ouvre des horizons surprenants. Que vous ayez la Légion d'honneur, la Croix de guerre avec palme et étoile d'argent, la Médaille de la Résistance avec rosette: cela nous émeut sans nous étonner. Mais que vous ayez aussi la Croix de guerre polonaise avec palme, la Croix du Mérite avec glaive en or, la Médaille des Combattants norvégiens; que vous soyez chevalier de "Virtuti militari", Commandeur de l'Ordre Royal du Cambodge et Commandeur de Polonia Restituta... Où êtes-vous donc allé durant ces années terribles et qu'avez-vous fait? Nous le saurions peut-être si nous lisions le livre que vous avez publié en collaboration avec vos trois frères: "Visages dans la tourmente". Mais laissons-là ces propos guerriers et revenons à la paix et au droit.

Vous êtes resté professeur à la Faculté de Paris; vous avez été

membre de la Commission de réforme du Code civil français, de 1945 à 1950, et vous êtes depuis 1949, membre du Conseil d'Administration de l'Université de La-Sarre. Et vous avez beaucoup écrit: traités, articles, notes, rapports.

Outre un "Traité théorique et pratique de la responsabilité civile, signé de vous et de votre frère jumeau, et qui a atteint quatre éditions, vous avez publié des "Principes de réforme sociale" en 1946; des Guides d'exercices pratiques pour la Licence en droit, des Méthodes générales de travail (où l'on voit que le professeur, en vous, est toujours présent), trois volumes de Droit civil, adaptés aux 3 années du cours, un volume de Droit international privé, et maints articles dans la Revue Trimestrielle de Droit civil dans le recueil Dalloz et le recueil Sirey, enfin des rapports du plus vif intérêt, à Paris, sur "l'Influence du Code Napoléon sur les droits étrangers", et à Royanmont, sur "le Développement du divorce, ses causes, ses remèdes".

Monsieur, ce simple exposé de votre activité et de votre courage est pour nous l'un grand exemple. Vos mérites d'homme de loi et d'universitaire ont inspiré à notre Faculté de vous recommander à un doctorat d'honneur. C'est pourquoi je vous proclame Docteur en droit de l'Université de Montréal."

Me Gustave Monette répondit au nom des nouveaux docteurs et déclara notamment: "Vous m'avez confié, Monseigneur le Recteur, une tâche bien agréable, mais combien délicate. Me faire le porte-parole des éminents juristes, dont il m'est donné aujourd'hui de partager l'honneur qu'ils reçoivent, est un écueil si dangereux qu'il me fallait, pour l'entreprendre, rien moins que la bienveillance et l'autorité de votre commandement.

En rendant hommage à notre Université, je veux saluer ces nobles précurseurs, curés de paroisses et instituteurs modestes, qui, au presbytère ou à l'école du rang, ont lentement et péniblement édifié le corps de notre enseignement primaire. Ils nous ont évité un retard de croissance qui aurait pu nous être fatal.

Nous nous tournons ensuite, avec une reconnaissance émue, vers les premiers fondateurs de notre enseignement secondaire, humbles curés et religieux qui, pour perpétuer dans la colonie conquise la haute fonction du sacerdoce et le verbe français, établirent et dirigèrent, par grands labeurs et sacrifices, ces collèges classiques et petits séminaires, dont la chaude lumière annonçait déjà l'aurore de la grande université, et qui sont restés fortement intégrés dans sa structure.

Ces institutions avaient paré aux grandes nécessités de l'heure: elles ont maintenu le flambeau de la culture gréco-latine et des professions libérales. Elles nous ont donné des chefs religieux et politiques aptes à promouvoir nos meilleurs intérêts sous le nouveau régime parlementaire où allaient maintenant se jouer nos destinées. Elles ont sauvé et augmenté l'héritage.

Nous voulons rendre notre hommage aussi à la Faculté de Droit, dont c'est aujourd'hui l'heureux anniversaire.

Monsieur le Doyen, grâce au magistrat si remarquable de votre enseignement, et à la sagesse que vous apportez depuis longtemps au sein du Conseil, grâce à la vocation lumineuse et si attachante de M. le Directeur des Etudes, et à la valeur rayonnante de son corps enseignant, la Faculté de Droit a atteint une maîtrise et une renommée dont nous ne saurions trop vous féliciter.

Eminence, Mgr le Chancelier, vous qui apportez tant d'inspiration et de sollicitude à notre Université et la couvrez d'un si grand éclat, veuillez bien accepter, pour vous-même et pour elle, nos hommages respectueux et notre vive reconnaissance."

Provincial mariste

BOSTON. — Le nouveau supérieur de la province Mariste de Boston est le R. P. Jacques Lambert, S.M. Il remplace le R. P. Cyr-J. Parent, S.M.

Originaire du Maine, le Père Lambert est né à Brunswick en 1913. Il a terminé ses études théologiques à Rome, où il fut ordonné prêtre en 1937.

FINANCE et COMMERCE

BOURSE de MONTREAL

Coup d'oeil sur le marché

Bourse de Montréal

	Haut	Bas	Ferm.
14870 Abitibi nouv ..	16 1/2	15	16 1/2
1870 Abitibi \$1.50 ..	25 1/2	25	26
1895 Algoma Steel ..	36 1/2	36	36 1/2
2335 Alum Ltd ..	48	47	48
250 Alum Co 4% ..	23 1/2	23 1/2	23 1/2
250 Argus Corp ..	11 1/2	11 1/2	11 1/2
479 Atlas 5 1/4 % ..	103 1/2	103 1/2	104
12177 Bell ..	14 1/2	12	13
12177 Bell Télé ..	39 1/2	39	39 1/2
25196 Brazilian ..	9 1/2	9 1/2	9 1/2
4110 B A Oil ..	19	18 1/2	19 1/2
2275 B C Forest ..	5 1/2	5 1/2	5 1/2
1965 B C Power ..	18	17 1/2	18
225 Bldg Prod ..	36	35	36
109 B C Tel ..	36 1/2	36 1/2	36 1/2
1355 Can Cement ..	79	77 1/2	78
1291 Do priv \$1 ..	28 1/2	28 1/2	28 1/2
4548 Can Brew ..	21	20 1/2	20 1/2
220 Can Car Fyri ..	17 1/2	17	17 1/2
925 Can Celanese ..	25 1/2	24 1/2	24 1/2
510 Can Cottons ..	27	26 1/2	27
4208 Can Pac Ry ..	23 1/2	22 1/2	22 1/2
2075 Can Vickers ..	17	17	17 1/2
290 Cockshutt Plow ..	11 1/2	11 1/2	11 1/2
615 Cons Min ..	26 1/2	26 1/2	26 1/2
480 Dom Fdries ..	14 1/2	14 1/2	14 1/2
6506 Dist Seag ..	28 1/2	28 1/2	28 1/2
215 Dom Edge ..	14 1/2	14 1/2	14 1/2
1311 Dom Steel Coal ..	12	11 1/2	11 1/2
1710 Dom Talc ..	8 1/2	8 1/2	8 1/2
2854 Dom Text ..	7 1/2	7 1/2	7 1/2
725 Domhuc Bros ..	15	14 1/2	14 1/2
1075 Dow ..	17 1/2	17 1/2	17 1/2
1020 Foundation Co ..	13	13	13
7750 Fraser com ..	15 1/2	15	15 1/2
6245 Howard Smith ..	20	19 1/2	20
275 Do 6% ..	45	44	44 1/2
1578 Hudson Bay M ..	41	40 1/2	40 1/2
2729 Imp Oil ..	28 1/2	28	28
1833 Imp Tob ..	10 1/2	10 1/2	10 1/2
2861 Indust Accep ..	33 1/2	32 1/2	32 1/2
609 Do \$1.50 priv ..	34	33 1/2	33 1/2
1800 Do \$2 priv ..	37 1/2	37 1/2	37 1/2
4724 Int Nickel ..	37 1/2	36 1/2	37 1/2
615 Int Utilities ..	27 1/2	27 1/2	27 1/2
1050 Int Pipeline ..	21 1/2	21 1/2	21 1/2
75 Int Utilities ..	8 1/2	8	8
4740 Massey-Harris ..	29 1/2	29 1/2	29 1/2
1480 McCall Front ..	8 1/2	8 1/2	8 1/2
869 Mont Leco ..	13 1/2	13	13 1/2
707 Nat Steel Car ..	20 1/2	20 1/2	20 1/2
425 Niagara Wire ..	32	31 1/2	31 1/2
Noranda ..	62 1/2	63	63 1/2
480 Page-Hervey ..	62	61 1/2	61 1/2
350 Placer Dev ..	22	21 1/2	21 1/2
1035 Powell River ..	24	23 1/2	24 1/2
2680 Price Bros ..	32 1/2	32 1/2	32 1/2
200 Que Power ..	21 1/2	21 1/2	21 1/2
650 Rolland Paper ..	23 1/2	23	23
30 Sag Power ..	38 1/2	38 1/2	38 1/2
1615 St Law Corp ..	95 1/2	95	95 1/2
3736 Shawinigan ..	38 1/2	38 1/2	38 1/2
445 Shicks Brew ..	25	25	25 1/2
2327 Steel of Can ..	29 1/2	29	29 1/2
55115 Steel Tractiors ..	29	29	29 1/2
175 Steel Store ..	23 1/2	23	23 1/2
2200 Triad Oil ..	25 1/2	25	25 1/2
3470 United Steel ..	13	12 1/2	12 1/2
1410 Walker-Good ..	48 1/2	48 1/2	48 1/2
184 Do 4 1/2 % ..	96 1/2	96	96 1/2
BANQUES			
125 Canadienne ..	26	26	26 1/2
1310 Montréal ..	35 1/2	35 1/2	35 1/2
1360 Royale ..	36 1/2	36 1/2	36 1/2

Mines non inscrites

	Offre	Dem.
Amer Asb
Absan
Anthonian
Adelmont
Adnor
Bar-Lan
Belmont
Belchase
Baker Talc
Bathurst
Belpat
Burnt Hill
Brupe, Que.
Christie
Chateau
Cons. Chib.
Cont. Copper
Columbiec
Dowmac
Doris
Dom. Asb.
Fleming
Flicka
Fioric Chib
Frebert
Gilmont
Glencora
Goldnaque
Greenlee
Independant
Int'l Asb
Inson New
Juno
Kamlay
Kenbay
Kenmac
Wm. Lays
Lassie
Lorrie New
Major Oil
Maritime
Meta Uran
Montgomery
Mindus
Moly of Can
Nat'l Mal
New Augur
Nipiron
Norbean
Norcourt
Obaiski Old
Ont Nickel New
Pascalis
Pasciar
Provincial
Perahing Man
Pinnacle U
Quejo
Rainville
Rand Mal
Redcon
Reymont
Scott Chib
Sudbury N. R.
South Bach
Starlight
St. Simeon
St. Michaels
Titanium
Tomiska
Troyson
600 Cons Cond
1100 Empire O
2160 Gaspé Oil Vent
3800 Jasper O
200 New British
4150 Quebec Oil
900 Pacific Pete
1400 Phillips
4000 Sweet Grass
109600 Trican O
7611 Tri Tor
4900 Westburn O

Bourse Canadienne

	Haut	Bas	Ferm.
335 Anglo-Can Pulp ..	23 1/2	23 1/2	24 1/2
1125 Anglo-New ..	8 1/2	8 1/2	8 1/2
1275 Brown Co. ..	8 1/2	8 1/2	8 1/2
500 Can Dom Sug ..	17 1/2	17 1/2	17 1/2
705 Candin Ind ..	37 1/2	37 1/2	37 1/2
1569 Cadin West Ld ..	10 1/2	10	11
160 Com Alcohols ..	300	275	275
3834 Cons Paper ..	40 1/2	39 1/2	41
2929 Crown Zeller ..	33 1/2	31 1/2	33 1/2
15 Con. Enter ..	85	85	85
150 Com Eng W ..	22	22	22
175 Dom Oilcloth ..	29	28 1/2	29
672 Ford Motor Co ..	65 1/2	64 1/2	65 1/2
145 Foreign Power ..	28	27	27 1/2
8290 Great Lake P ..	20 1/2	19 1/2	20 1/2
25 Lowney Wait ..	14 1/2	14 1/2	14 1/2
2025 Minn Ont P ..	28 1/2	28 1/2	28 1/2
190 Moore Corp Ltd ..	24	24 1/2	24 1/2
7 South Can Pr ..	124	125	126
425 Trades Ftn ..	29 1/2	29 1/2	29 1/2
790 Trans Min ..	21 1/2	20 1/2	21 1/2
175 Union Gas ..	32	32	31 1/2
MINES			
3200 Anacon ..	340	335	340
33500 Arnora Sulph ..	9	9	10
11575 Aconia ..	325	285	325
2100 Beatrice Red ..	5	5	20 1/2
8000 Bonville Gold ..	23	21	20 1/2
2500 Belville ..	32	32	30
24300 Carregie Min ..	72	60	75
18400 Celta Dev ..	14	13 1/2	13 1/2
1900 Cobalt Lode ..	148	148	147
4200 Cons Candego ..	12	12	13
2000 Cons Rochette ..	8	8	8
12451 Cournoir Min ..	8	7 1/2	7 1/2
4700 East Sullivan ..	425	425	415
400 Dome Mines ..	15 1/2	15 1/2	15 1/2
573 Hollinger Cons ..	12 1/2	12 1/2	12 1/2
10000 Harricana ..	12	12	12
116800 Lafayette ..	35	33	35
155 McIntyre-Pore ..	55	55	55
1000 McNeill Island ..	24	24	24
200 Mining Corp ..	11	11	11
8000 New Santiago ..	6 1/2	5 1/2	6 1/2
24500 Nocana Mines ..	131	129	134
8500 New Delhi ..	123	125	134
1500 New Highbridge ..	24	24	25
4500 Orchan ..	25	24	22
311 Pato Cons ..	315	315	300
11700 Que Copper ..	80	80	82
11700 Que Smelting ..	19 1/2	18 1/2	19
500 Que Yellow ..	4 1/2	4 1/2	4 1/2
100 Quement Min ..	16 1/2	16 1/2	16 1/2
3400 Rikapap ..	109	105	104
1200 Sherritt-Gord ..	460	460	455
8000 Standard Gold ..	9 1/2	7	6
29500 Steeley-Min ..	11	11	12 1/2
1850 Steep Rock ..	695	690	695
500 Sullivan Cons ..	200	200	205
2000 Taché Lake ..	10	10	11
17500 Tibemont G ..	18	17 1/2	17
2000 Trebor ..	15	15	14 1/2
58850 Tagin ..	17	15	15 1/2
9200 United Asb ..	375	360	375
93220 United M ..	100	100	100
29100 Weedon P ..	36	35	35
4500 Westburn T ..	108	105	103
HUILES			
13900 Antone P ..	30	27 1/2	28
1400 Central Expi ..	420	415	420
600 Cons Cond ..	45	45	48
1100 Empire O ..	45	45	46
2160 Gaspé Oil Vent ..	90	85	82
3800 Jasper O ..	340	340	345
200 New British ..	190	189	189
4150 Quebec Oil ..	59	50	45
900 Pacific Pete ..	890	890	885
1400 Phillips ..	115	115	120
4000 Sweet Grass ..	34	34	33
109600 Trican O ..	101	94	94
7611 Tri Tor ..	90	87	90
4900 Westburn O ..	70	70	70

Bourse de New-York

Legere tendance à la hausse à N.-Y. durant la matinée.

NEW-YORK, 16. (P.A.)—Les cours ont affiché une tendance variant d'inchangée à légèrement à la hausse à la Bourse de New-York durant la matinée et les changements n'ont pas dépassés les fractions. Fairchild Engin a haussé de 1/8 à 9/8 sur la vente de plusieurs blocs d'actions.

Parmi les paquets d'actions échangées on notait 1,000 General Motors, en baisse de 1/4; 1,000 Westinghouse Electric, en hausse de 1/4; 2,000 Lockheed, en hausse de 1/4; 2,000 Century-Fox, inchangé; 1,500 du Pont, inchangé et 4,000 R.K.O. Theatres, inchangé.

Bourse des mines
Cours fournis par G. E. Leslie & Co.

	Haut	Bas	10.30
Anacon Lead ..	340	335	8.35
Ankeno Mines ..	11	10	10
Barnt Mines ..	1.39	1.21	1.21
Bevcourt Gold M ..	30	30	30
Bobjo Mines ..	35	35	35
Bonville Gold M ..	22	21	21
Cassiar Asb. ..	6.85	6.85	6.85
Chimo Gold Min ..	1.18	1.18	1.18
East Malartic Min ..	2.00	2.00	2.00
East Rim Nickel ..	.93	.90	.90
East Sullivan ..	4.15	4.15	4.15
Eastern Metals ..	1.45	1.42	1.42
Falconbridge ..	1.16	1.16	1.16
Profisher Ltd ..	6.05	5.00	5.00
Graham-Bousq ..	37 1/2	37	37
Gunnar Gold ..	9.00	8.95	8.95
Inspiration Min ..	1.95	1.90	1.90
Keymet Mines Ltd ..	.58	.58	.58
Kirkland Lake ..	.42	.42	.42
MacDonald Mines ..	.68	.63	.63
MacLeod Cocksh ..	1.35	1.35	1.35
Malartic Gold ..	1.45	1.40	1.40
New Larder "U" ..	2.23	2.20	2.20
Nubar Mines ..	.16	.15	.15
Pamour Porcupine ..	.72 1/2	.72 1/2	.72 1/2
Paymaster Cons ..	.38	.38	.38
Quemont Min ..	.16	.16	.16
Rix-Athab. ..	1.37	1.39	1.39
Sherritt-Gord ..	4.85	4.80	4.80
Silver-Miller Min ..	.74	.71	.72
Steep Rock Iron ..	6.95	6.95	6.95
Sylvanite Gold ..	1.16	1.16	1.16
United Asb. C. ..	3.85	3.80	3.80
ViolaMac Mines ..	2.10	2.10	2.10

Quebec Power Co. gagne davantage

Les recettes brutes de la compagnie Quebec Power ont augmenté de 10,5 pour cent dans les neuf premiers mois de l'année par rapport à la période correspondante de 1952, et son bénéfice net s'est accru de \$96.234, soit de 17 cents l'action. C'est ce que révèle l'état intermédiaire rendu public aujourd'hui par le président J.A. Fuller.

Les frais d'exploitation, les impôts et l'amortissement se sont accrus de 10,9 pour cent.

Une grande partie de l'augmentation de \$634,094 réalisée dans les recettes brutes, soit \$612,803, l'a été par la division de l'électricité, \$8,449 par la division du gaz, et la différence de \$12,842 est provenue de sources diverses.

Les impôts sur le revenu et sur les bénéfices ont monté de \$34,089 par suite de l'accroissement du revenu imposable.

Déduction faite de toutes les charges, le bénéfice net s'est élevé à \$616,871, soit à \$11 par action ordinaire, à rapprocher de \$520,637, ou 94 cents par action, durant les trois premiers trimestres de l'an dernier. Après prélèvement du dividende qui est passé, cette année, de 25 à 30 cents l'action par trimestre, le surplus des neuf premiers mois de 1953 a été de \$118,993 contre \$105,739 dans la période correspondante de l'an dernier.

Nomination à Chrysler Corp.

M. C. Allan Foran, de Toronto, vient d'être nommé au poste, nouvellement créé, de conseiller juridique de la Corporation, nous annonce M. Frank J. Hogan, trésorier de la Corporation Chrysler du Canada, Limitée.

M. Foran est né à Winnipeg et pratiquait sa profession à Toronto depuis l'obtention de son diplôme, à Osgoode Hall, en 1950. Il était aussi professeur adjoint à cette même institution.

Hausse de l'emploi et des salaires dans les industries

L'emploi, les salaires et le gain hebdomadaire moyen dans l'industrie ont avancé au début de septembre au regard d'un mois et d'un an plus tôt, d'après le rapport préliminaire du Bureau. L'emploi a légèrement reculé en Nouvelle-Ecosse au regard d'août — surtout dans la construction de routes — tandis que les avances enregistrées dans les autres provinces variaient de 0.1 en Alberta à 0.9 au Nouveau-Brunswick.

L'indice de l'emploi industriel s'établissait à 193.1 le 1er septembre contre 192.2 le 1er août et 190.6 le 1er septembre 1952. En même temps, l'indice hebdomadaire des salaires et passé de 442.7 en septembre 19

Jonathan fera face à Kovacs en semi-finale mercredi soir

C'est vraiment un autre programme de gala qu'offrirà le promoteur Eddie Quinn au Forum mercredi soir prochain. Les amateurs de lutte ont manqué leur séance hebdomadaire mercredi dernier par suite du match de boxe Savoie vs Carter et le matchmaker Quinn tient évidemment à ce que ses habitués du mercredi soient toujours très bien servis.

Mercredi soir prochain, on assistera à un match de finale qui mettra aux prises les fameux Yvon Robert et le Grand Togo et on a annoncé de plus que le populaire Joe Louis, qui est à parcourir les Etats-Unis et le Canada en marge de la lère d'un film biographique sera le 3e homme dans le ring puisqu'il agira comme arbitre.

Quinn annonce un match de semi-finale qui devrait être aussi intéressant que la finale puisque Don Leo Jonathan disputera alors la victoire au populaire Sandor Kovacs. Jonathan, qui était un gentilhomme accompli est devenu plus que rude depuis un mois et a changé son style du tout au tout.

Yvon Robert a continué à s'entraîner de façon fort sérieuse en vue de son important match contre le Grand Togo et le populaire Canadien français entend bien l'emporter pour s'assurer des prochaines semaines si possible un match de championnat contre son rival Kowalski.

Robert, qui a livré plusieurs matches importants dans différentes villes depuis un mois se dit en merveilleuse condition et il est bien décidé à se faire valoir de belle façon contre le rude Japonais qui,

de son côté, tient à obtenir un match contre Kowalski, et on s'en souviendra. Togo a même laissé entendre qu'il y a quelque temps, qu'il quitterait même Montréal s'il ne pouvait obtenir le match en question.

On peut donc s'attendre à un match violent au possible, mercredi, et l'arbitre Joe Louis devra se préparer à peut-être se servir d'une droite ou d'une gauche bien placée, s'il le faut, pour tenir l'un ou l'autre des turbulents rivaux à la raison.

Ste-Thérèse et Cornwall victorieux

Les Colts de Cornwall et les Castors de Ste-Thérèse sont montés sur un pied d'égalité en première place de la Provinciale en triomphant samedi: Cornwall a défait les Lions 5-2 à St-Hyacinthe et Ste-Thérèse a battu les Rapides 3-2 à Lachine.

Dave McCready, Jean Désautels et Don Callaghan ont compté les buts du Ste-Thérèse. Rock Desmarais et Gordie Callaghan ont réussi ceux du Lachine. C'était le onzième but de Callaghan en onze parties. Johnny Mahaffy a compté deux



(Photo Jacques Doyon—La Patrie)
JIMMY McFADDEN semble vouloir couper le pied d'Elmer Lach avec son patin, au moment où la lumière s'allume pour annoncer la fin de la joute de samedi soir au Forum. La rondelle est entre les jambes de Lach. Tom Johnson (No 10) vient de bousculer le gros Lee Fogolin. Les Black Hawks ont gagné la joute 3-2.

buts pour le St-Hyacinthe. Ray Oleksuk, Pete Long, Jimmy McKeown, Real et Moe Savard ont été les compteurs du Cornwall.

Durelle vs Harper

QUEBEC. — La Fédération canadienne de Boxe a organisé un match de championnat entre le titulaire canadien des poids mi lourds, Yvon Durelle, de Baie Ste-Anne et Doug Harper, de Calgary.

La rencontre aura lieu le 17 novembre à Calgary. Ce combat de 12 rondes est organisé par le promoteur Ernie Farrar, de Calgary.

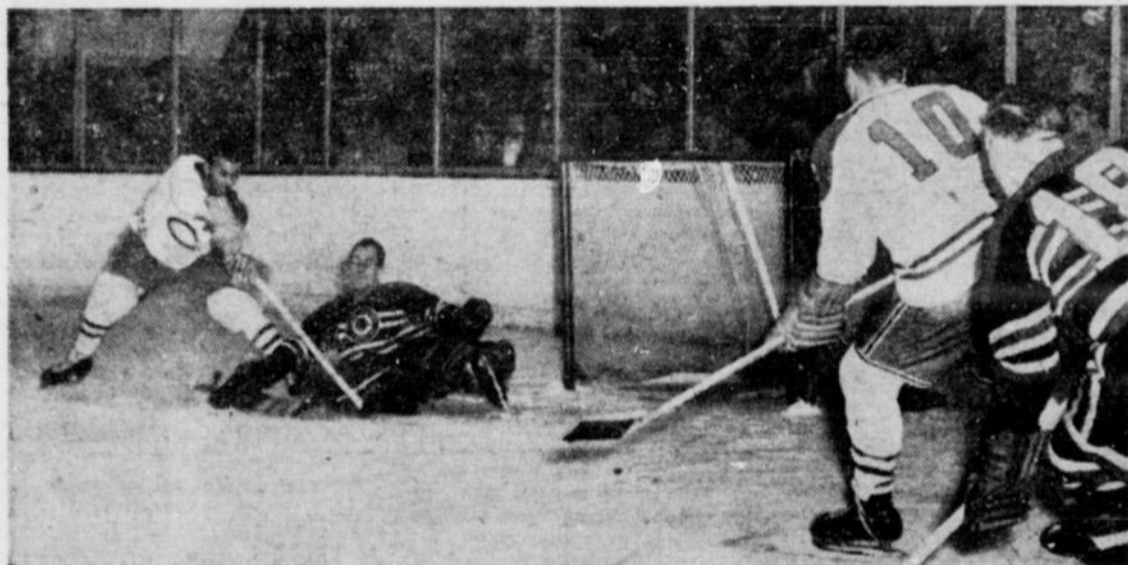
Harper s'est engagé à accorder un match-revanche à Durelle au cas où il lui enlèverait le titre.

Pat Manzi annule avec Gerald Dreyer

ALBANY, N.Y. — Le champion mi-moyen de l'Empire, Gerald Dreyer a annulé avec Pat Manzi dans un match de dix rondes disputé ici samedi devant plus de 2,500 personnes.

Ce combat a fourni beaucoup d'action. Les deux boxeurs sont allés au plancher chacun une fois durant ce match.

Dreyer a envoyé Manzi au plancher à la première ronde et il a ensuite visité le canvas à la fin de la huitième ronde.



(Photo Jacques Doyon—La Patrie)
AL ROLLINS EXECUTE UN PLONGEON pour empêcher Maurice Richard de compter, à un moment excitant de la joute Chicago-Canadiens samedi au Forum. Richard tente d'atteindre la rondelle, qui est hors de sa portée. Les deux joueurs à droite sont Tom Johnson (No 10) des Canadiens et Jimmy McFadden des Black Hawks.

La Patrie

Annonces classées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous 2 centimes par mot, minimum 12 mots
Semi-dispens sur semaine 8c la ligne; le dimanche 20c la ligne et samedi et dimanche 28c la ligne
Les avis de naissance décès mariage, funérailles messe de requiem services anniversaires cartes de remerciements et avis de Memorial chargés au taux uniforme sur semaine 75c; le dimanche \$1.00

MEDECINS

A BRISEBOIS M. Médecin-chirurgien gradué de l'Université de Paris Maladies du coeur, estomac, foie reins, peau, sang, impuissance, stérilité, maladies urinaires, véneriennes, diabète, goutte, obésité 816 rue Sherbrooke est. près St-Hubert, FR 5252

EDUCATION

COURS commercial spécial, par correspondance. Demandez prospectus gratuit. Adressez: Casier 5, St-Hyacinthe, Québec.

A VENDRE

BOIS de l'année bien sec, \$3.00 le gros voyage si vous venez charger vous-mêmes ou \$11.00 livrer par nous M. Georges Bérichon, Wilbank 2303.

DIVERS

ALTERATIONS couture DABIAJOD habit piletot, refaites pour enfants, BE 7309, 125 rue Mont-Royal Est, Montréal

Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 342-305
DAVID ADLER, marchand, de la cité de Montréal, dit district, Demandeur, vs SYDNEY GOLD, chauffeur de taxi, de la cité de Montréal, dit district, Défendeur. Il est ordonné au défendeur SYDNEY GOLD de comparaître dans le mois.
Montréal, 12ème jour de nov., 1953.

T. DEPATIE,
Député-Protonotaire.

MM. Myerson & Sigler,
Procureurs du demandeur.

Avis de demande de divorce

AVIS est par les présentes donné que DAME ELIZABETH LOUISE EMMETT, ménagère, des cité et district de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente session ou à la session suivante, ou à la session qui suivra cette dernière, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, RUSSELL NORMAN LIGHTBODY, ingénieur électricien, des cité et district de Montréal, pour cause d'adultère.

Daté à Ottawa, ce trentième jour d'octobre 1953.

MacCRACKEN, FLEMING,
BEAHEN & HALL,
Procureurs du requérant.

48, rue Sparks,
Ottawa, Ontario.

Feuilleton de la "Patrie"

BARBE-BLEUE

par

Maxime LA TOUR

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres

8 (suite)
Le médecin ouvrit l'une de ces portes, puis s'effaça sur le seuil pour laisser passer les magistrats et leur suite...

La chambre dans laquelle ces derniers se trouvaient était une vaste pièce éclairée par deux fenêtres donnant sur un jardin qui s'étendait derrière l'hôtel.

Tout, dans ce lieu, indiquait la femme élégante et coquette, aimant son "home" et sachant l'embellir.

Comme l'avait indiqué tout à l'heure le médecin, le grand lit de milieu était défait, les draps et couvertures rejetés d'un seul côté...

— Pas de trace apparente de désordre causé par une lutte quelconque... murmura M. Raynaud, après un rapide regard circulaire. Mais il faut voir tout cela de près.

Eugène Bordier s'était déjà mis à fureter dans la chambre... et soudain, il humait l'air comme un chien qui flaire une piste, puis prononçait laconiquement:

— Chloroforme!

Pendant un instant, ce fut, autour de lui, toute une série de reniflements variés...

Puis, M. Lagraville déclara:

— C'est tout à fait exact...

En même temps, bondissant vers une délicieuse petite table Louis XV placée à la tête du lit, il saisit un flacon qui se trouvait tout débouché sur cette table et le brandissait triomphalement après en avoir un instant respiré le contenu — vérification à peu près inutile, car le flacon portait une étiquette, et sur cette étiquette le mot "Chloroforme".

En outre, le docteur Mazuret dé-

clarait aussitôt:

— Cette bouteille vient de ma boîte de médicaments d'extrême urgence; je la reconnais... et je constate que, presque pleine avant-hier, jour où je m'en suis encore servi, elle est aujourd'hui à moitié vide...

"Elle contenait effectivement du chloroforme... mais je suis tellement accoutumé à sentir cette odeur qu'à mon entrée ici, ce matin, elle ne m'a pas frappé..."

Mais M. Lagraville poussait soudain une exclamation de surprise, en même temps que sa main tendue vers l'oreiller où demeurait encore l'empreinte de la tête qui s'y était reposée, désignait un carré de papier épinglé à cet oreiller.

Ses compagnons s'approchèrent vivement.

Ils lurent alors ces simples mots, tracés, comme la lettre adressée à André Méranne, en caractères renversés.

Numéro un
Barbe-Bleue.

III. — ENQUETE

— Lui! s'exclama André Méranne.

— Oui, le crime est signé, murmura le procureur de la République...

— Et nous ne savons pas encore s'il a été réellement commis, observa M. Lagraville toujours possédé du même espoir... Il faut

continuer à chercher

Comme les investigations dans un hôtel comprenant en tout une dizaine de pièces pouvaient être longues, on se partagea la besogne.

Tandis que le commissaire de police, son secrétaire et Eugène Bordier, guidés par le docteur Mazuret, se chargeaient du rez-de-chaussée, le procureur et le chef de la Sûreté poursuivaient, en compagnie de Pernelle d'André Méranne et de Louis Lambert, les recherches commencées au premier étage.

Mais, après être passés successivement dans les diverses chambres avoisinant celle de Mme Mazuret, et avoir encore longuement examiné cette dernière, ils ne relevaient aucune trace, aucun indice intéressant.

Il restait à faire, il est vrai, l'examen minutieux des murs, des boiserie et des meubles, qui pouvaient porter des empreintes digitales.

Mais c'était là une tâche délicate, incombant aux agents d'un service spécial, qui viendraient y procéder ultérieurement.

M. Raynaud et ses compagnons, de guerre lasse, s'apprétaient à aller rejoindre le groupe du rez-de-chaussée, quand, précisément, Eugène Bordier les appela.

Ils se hâtèrent de descendre les marches.

L'inspecteur de la Sûreté sem-

blait singulièrement ému, comme doit l'être le savant qui vient de faire une découverte importante.

— Venez, leur dit-il, toujours aussi laconiquement que tout à l'heure, quand il avait aiguillé l'odorat des magistrats vers l'acre odeur du chloroforme.

Au fond du vestibule sur lequel donnait la porte de la rue se trouvait une autre porte, plus petite, dont la partie supérieure, toujours vitrée, était garnie de barreaux en fer forgé artistement arrondis.

C'était de ce côté que le policier entraînait à sa suite le procureur et le chef de la Sûreté...

Arrivés devant la petite porte, ceux-ci, sur un geste de Bordier, qui leur désignait l'un des barreaux métalliques, y aperçurent un fragment de fine dentelle, tout effiloché à ses deux extrémités...

— Intéressant! murmura le procureur.

— Monsieur Mazuret! appelait vivement le chef de la Sûreté.

Le chirurgien, qui allait et venait comme un corps sans âme, au milieu de tous ces gens de police, accourut:

— Reconnaissez-vous cette dentelle? lui demanda M. Lagraville, en lui désignant l'objet.

Le docteur n'eut pas une seconde d'hésitation.

— C'est celle qui orne le haut des chemises de nuit de ma femme... c'est elle-même qui l'a faite au crochet.

(à suivre)

RIONS UN PEU



— Je savais que nous n'aurions pas dû demander à Jos de présenter le gâteau d'anniversaire au patron... il part demain.

TRAVERS AMUSANTS



Josaphat subit des examens en jiu-jitsu, en boxe, en lutte, en ticcour, etc., pour être accepté dans la force constabulaire.



Et voilà le genre de travail qu'on lui confie.

TARZAN

Les bâtons noirs



Le récit de Molu explique à Tarzan la mauvaise situation de sa tribu. Les indigènes sont maltraités par Jim Cross, le démon blanc.



— Quel est donc le but de cet homme ? se demande Tarzan. Pourquoi aussi invoque-t-il les pieuvres ?



— Il veut tout simplement des bâtons noirs qui se trouvent dans un yacht englouti, dit Molu, mais pourquoi veut-il en plus me tuer quand je fais ce qu'il me demande de faire ?

JOSEPHINE



— Ton écriture est bien mauvaise. Tu peux à peine écrire tes réponses.

RIPPE KIRIBI

Une précieuse servante



Je suis heureux de te voir, Carmody.

Rippe, ton appel a interrompu mon diner. Tu fais mieux de m'annoncer quelque chose d'intéressant.



Je veux te montrer les résultats d'une petite enquête que j'ai conduite dans la chambre où Gérard Danton est mort.

Ecoute, Rippe, cette affaire est terminée, oublie-la.



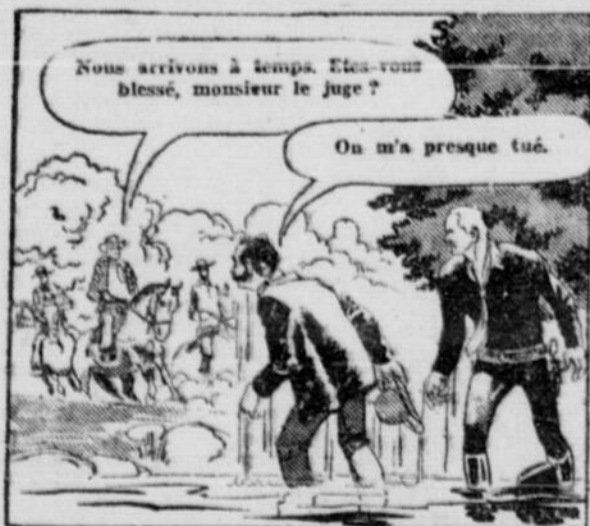
Et que penses-tu du revolver de Danton ? Ses propres empreintes digitales y sont !...

Tu as trouvé le revolver ?

HOPALONG CASSIDY

Le juge se fâche

ARRESTATION



Nous arrivons à temps. Etes-vous blessé, monsieur le juge ?

On m'a presque tué.



Cet homme est monté dans la diligence pour me dire qu'une bande de hors-la-loi m'attendait en embuscade. Je me suis jeté dans le ruisseau pour ma propre protection.

Je ne vous blâme pas. Cet homme est Cassidy, l'assassin que nous cherchons et qui doit subir son procès sous votre présidence.



Arrêtez-le ! Voilà une cause qui me fera plaisir de juger.

PHILOMÈNE

Un jeu utile

VALISE



JEANNINE ET PATAUD

Un mauvais temps

BROUILLARD



LE FANTÔME

A propos de quantité

CHAMPION



ROBERT L'INTREPIDE

Ils ont soif

COCKTAILS



JOS BRAS-DE-FER

Il ne veut pas s'en aller

INTRUS



Richmond et La Havane admis officieusement

On n'a pu en arriver à une décision définitive à l'Assemblée de la ligue Internationale, hier, au sujet de l'admission possible de deux nouveaux clubs: Richmond et La Havane.

Les représentants du circuit se réuniront de nouveau le 2 décembre à Atlanta, site du congrès du baseball, où la situation du club Richmond devrait être réglée.

Les directeurs de la Ligue ont approuvé une ligue à huit clubs. On sait que Springfield cherche à disposer de sa franchise. Si la franchise de Richmond avait été prête, on aurait admis ces deux nouveaux clubs dès hier.

Harry Seibold, ancien propriétaire du club de football professionnel Colts de Richmond, désire obtenir une franchise pour sa ville dans l'Internationale. Il devra acheter les droits de Dick Moores, qui détient une franchise à Richmond dans la ligue Piedmont, de classe "A".

Les propriétaires de l'Internationale sont confiants de voir Seibold parvenir à s'entendre avec Moores, mais aucune décision finale ne sera

prise tant que le tout n'aura pas été réglé. Shaughnessy a ajouté qu'une décision finale serait prise le 2 décembre, lors de la réunion annuelle des ligues mineures, à Atlanta.

Shaughnessy a également expliqué que la ligue Internationale pourrait prendre les mesures nécessaires pour s'assurer la ville de Richmond si Moores refusait de vendre.

"La Havane est définitivement dans le circuit en autant que nous comptons huit clubs dans nos rangs. Mais il n'est pas question d'un circuit à sept clubs", a dit le président de l'Internationale.

Si Richmond est accepté, ce club obtiendra la franchise des Orioles de Baltimore, qui est libre depuis que la franchise des Browns de St-Louis de l'Américaine a été transférée à Baltimore. La Havane remplacerait le club Springfield, un club-ferme des Cubs de Chicago,

qui a décidé de cesser ses activités.

Le club Springfield ne s'est pas retiré officiellement de la ligue cependant et poursuivrait ses activités si c'était nécessaire pour que la ligue compte huit clubs dans ses rangs.

Si La Havane et Richmond sont acceptés, des villes de trois pays seront représentées dans le circuit. Montréal, Toronto et Ottawa sont les villes canadiennes; Syracuse, Buffalo, Rochester et Richmond seraient les villes américaines, et La Havane celle de Cuba.

Les villes de Québec, Newark et Miami ont également fait des demandes de franchises. Si Richmond n'est pas accepté, l'une de ces trois villes pourrait être choisie comme huitième équipe. Mais tout indique que Richmond évoluera dans l'Internationale.

"Des dépenses de voyages ne sont pas un obstacle à l'admission du club de La Havane. Ce problème a été discuté et réglé", a déclaré

Shaughnessy.

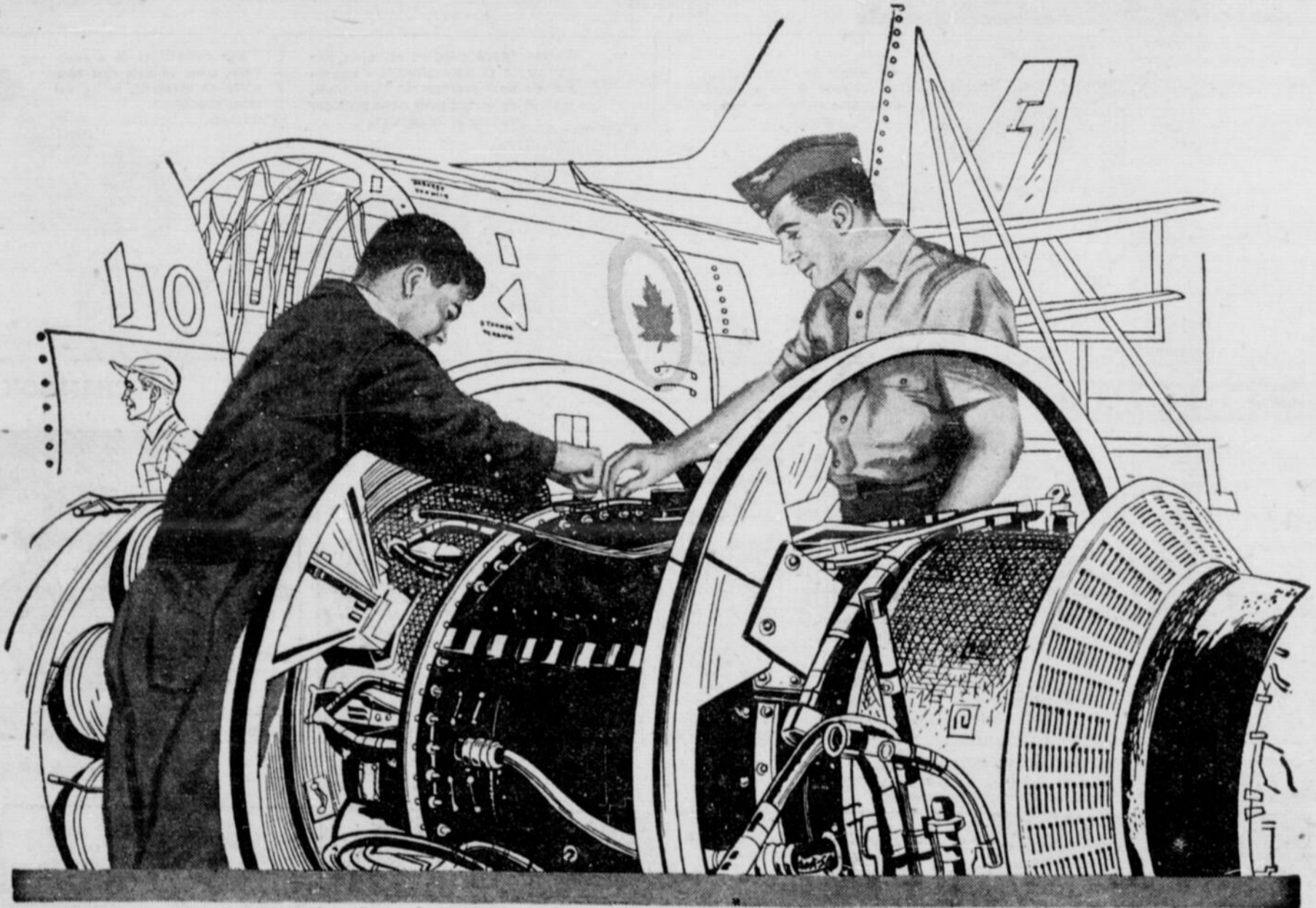
Aucune décision ne fut prise concernant la proposition de Shaughnessy pour un calendrier mixte avec les clubs de l'Association Américaine. Le tout sera discuté à Atlanta.

M. Hector Racine, président des Royaux de Montréal, a été élu vice-président de la ligue. Tous les clubs y étaient représentés. E.-L. "Buzzie" Bavasi, vice-président des Dodgers, était aussi présent.

Giardello vs Portuguez

NEW-YORK. — Les boxeurs poids-moyen Joey Giardello, de Philadelphie, et Tuzo Portuguez, de Costa-Rica en viendront aux prises dans un combat de 10 rondes, le 23 novembre prochain, à l'arena Eastern Parkway, de Brooklyn.

Le match a été bacé par le promoteur Teddy Brenner



En plein essor... au service de sa patrie

Le technicien de bord remplit une fonction importante dans l'aviation. C'est lui qui surveille la bonne marche des appareils pendant les envolées. Le travail est intéressant, bien payé et, aussi, utile au pays. Cela fait maintenant onze ans que René Claveau est dans l'Aviation et, comme il dit: "Nous n'avons pas le temps de nous ennuyer. La tâche que nous accomplissons est aussi passionnante qu'importante. franchement, c'est un beau métier."

Un beau métier et un métier d'avenir. Les possibilités d'avancement sont bonnes pour un jeune qui s'enrôle dans le C.A.R.C. L'aviation est une profession en plein essor qui vous offre tout: aventure, avancement, rémunération intéressante, pension au bout de 20 ans. L'Aviation canadienne, l'une des plus modernes du monde, permet à chacun de trouver le métier qui convient à ses aptitudes. C'est le temps plus que jamais: **SOYEZ DES NÔTRES!**



RENÉ CLAVEAU

Natif de Chicoutimi, René a fait ses études à Québec. Agé de 32 ans et enrôlé dans l'Aviation en 1942, il a été attaché, dans divers établissements du C.A.R.C., et il est présentement à l'escadrille de transport 426, à Dorval.

Centre de recrutement du C.A.R.C.

678 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, P.Q. Tél. UN. 6-2449
Édifice du Capitot, 146, rue St-Jean, Québec, P.Q. Tél. 2-8527
49, rue Metcalfe, Ottawa, Ont. Tél. 4-2196

Veuillez m'envoyer, sans obligation de ma part, tous renseignements sur les conditions d'enrôlement et emplois actuellement vacants dans le C.A.R.C.

NOM (lettres moulées) _____

ADRESSE _____

VILLE _____

PROVINCE _____

DEGRÉ D'INSTRUCTION _____

ÂGE _____

CAP 13-42P

Corps d'Aviation Royal Canadien



Les Alouettes écrasent les Argos, 28 à 7 et terminent en 1ère place

TORONTO — Les Alouettes, que les experts avaient choisis pour terminer en dernière position dans le Big Four, ont terminé la saison régulière par une victoire de 27 à 8 contre les Argonauts de Toronto, samedi, pour ainsi rester en première position sur un pied d'égalité avec les Tiger-Cats de Hamilton, le club qu'ils rencontreront dans le détail à compter de mercredi, à Hamilton. La deuxième partie du détail aussi lieu dimanche prochain à Montréal et si une troisième est nécessaire elle sera présentée au Stadium, mercredi le 25.

Les Alouettes ont donné une leçon de football aux champions du pays et ils se sont attirés les applaudissements des amateurs, qui étaient venus plutôt assister à ce match, pour acclamer Joe Krol. Le porte-couleurs des Argonauts, qui a définitivement accroché son fameux chandail portant le numéro 55, a été honoré de digne façon. Il a reçu plusieurs présents, dont une automobile marque Oldsmobile "88" et une bourse en argent. Joe Krol, considéré comme l'un des plus fameux joueurs de football au pays, a décidé de prendre sa retraite, après avoir connu une glorieuse carrière.

WEBSTER EN VEDETTE

Alex Webster, un joueur importé que les Alouettes ont obtenu des Red Skins de Washington quelques heures avant la date limite, a de nouveau joué un rôle important dans le triomphe des Montréalais et il s'est avéré le meilleur joueur sur le terrain. Webster a réussi deux touchés. Le premier après un effort de quatre verges et le deuxième grâce à une sensationnelle course de 78 verges, 12 minutes avant la fin de la joute. Red O'Quinn a aussi obtenu un touché pour les vainqueurs. Ray Poole a botté un placement et quatre convertis. L'autre touché des Montréalais a été accompli par le joueur de quart arrière, Sam Etcheverry.

Ce dernier a de nouveau dirigé l'attaque aérienne des Alouettes. Il a tenté 24 passes et 17 ont été complétées, pour des gains de 168 verges dans les airs. Etcheverry a aussi organisé les attaques terrestres qui ont valu des gains de 209 verges aux vainqueurs. Les Argonauts n'ont pas obtenu beaucoup de succès contre la défense des Alouettes et ils n'ont gagné que 90 verges sur le terrain. Dans les airs ils ont été plus chanceux et ils ont fait des gains de 110 verges, grâce à Nobby Wirkowski qui a réussi huit passes sur une possibilité de 18.

Royal Copeland, qui a joué une bonne partie pour les Argonauts, a aussi évolué au poste de quart arrière à certaines occasions, mais il n'a guère aidé la cause de son club qui a connu l'une des saisons les plus désastreuses de son histoire.

Ray Poole a ouvert le pointage en donnant l'avantage aux Alouettes au tout début des hostilités, grâce à un placement, effectué d'une distance de 28 verges. Des touchés de O'Quinn et Webster ont augmenté l'avance des Alouettes dans le deuxième quart. Dans le troisième, Etcheverry a réussi lui aussi un touché et Webster a complété le pointage pour les Alouettes grâce à son exploit dans les dernières minutes du match.

Pour les perdants, Doug Smylie a réussi un touché et Bob Shaw a accompli le converti. Un "safety touch" par la recrue Paul Shannon contre Webster, en possession du ballon dans la zone des buts des Alouettes, a complété le pointage pour les Argonauts.

STATISTIQUES

	Mont.	Tor.
Premiers essais	29	11
Gains sur terre	262	108
Gains dans les airs	166	107
Passes tentées	21	19
Passes complétées	14	9
Passes interceptées	0	2
Echappés	2	3
Echappés repris	2	2
Verges de punition	28	10

Premier quart
1—Alouettes: placement (Poole)
Deuxième quart
2—Alouettes: touché (Webster)
3—Alouettes: converti (Poole)
4—Alouettes: touché (O'Quinn)
5—Alouettes: converti (Poole)
Troisième quart
6—Argonauts: touché (D. Smylie)
7—Argonauts: converti (Shaw)
Quatrième quart
8—Argonauts: simple (Shannon)
9—Alouettes: touché (Etcheverry)
10—Alouettes: converti (Poole)
11—Alouettes: touché (Webster)
12—Alouettes: converti (Poole)

Lakeshore gagne le championnat de l'Est en blanchissant Peterboro 11-0

Les Flyers de Lakeshore ont blanchi les Orfuns de Peterboro 11-0 devant trois mille amateurs, samedi, pour s'assurer les honneurs de la finale de l'est dans le football intermédiaire. C'est la première fois qu'un club du Québec est champion de l'est depuis vingt-cinq ans.

Le Lakeshore rencontre maintenant le Fort William samedi prochain dans la grande finale pour le championnat canadien.

Le club Westward est la dernière équipe de Montréal à s'assurer le titre de l'est. Il avait réussi l'exploit en 1927.

Wilf O'Hagan a été la grande vedette du Lakeshore samedi. Il a réussi deux majeures. Kevin O'Neill

a converti le deuxième majeur. Bill McLeor, Ernie Hughes, Brian Mulvaney, Ken Zakuta et Yvon Forget ont été superbes sur la ligne défensive des Flyers.

Le trophée Jim Ambrose Memorial a été présenté à Gordie Rowland du club St. Aloysius considéré comme le plus utile à son club tout en étant très gentilhomme au jeu dans la Québec Rugby Football Union.

Frontenac gagne et annule contre Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES — (Pcf) — Les Frontenacs de Québec et les Reds de Trois-Rivières ont fait partie nulle, hier après-midi, au compte de 2-2.

Chacun des deux clubs a compté une fois à la première période, et après une deuxième période sans point, chaque cerbère laissa passer un but dans la dernière période.

Dans la période supplémentaire personne ne put trouver le fond des filets.

Pas moins de 19 punitions furent décernées au cours de la joute, dont 11 au Reds.

SAMEDI

QUEBEC. — Un but compté par Jacques Gagné dans la première minute de la période supplémentaire a donné une victoire de 4-3 aux Frontenacs de Québec, samedi soir sur les Reds de Trois-Rivières, dans une partie régulière de la Ligue de hockey junior du Québec.

Léon Michelin, Laurin et Jean-Marie Cossette ont compté pour Trois-Rivières. Les autres compteurs des vainqueurs furent Gilles Matteau, Roger Landry et Guy Rousseau.

SAMEDI

Première période
Aucun point.
Punitions: St-Jean, Landry.

Deuxième période
1—Trois-Rivières: Michelin (Lalonde) 3.00
2—Trois-Rivières: Laurin (Fournier) 7.37
3—Québec: Matteau (Rousseau, Topoll) 14.25
Punitions: St-Jean, Laurin, Delbosco, Desrochers, Garnache.

Troisième période
4—Trois-Rivières: Cossette (Lambert, Soucy) 0.25
5—Québec: Landry (St-Jean, Delbosco) 0.59
6—Québec: Rousseau (Donahue, Matteau) 7.29
Punitions: Turcotte, Cossette, Garnache, Matteau, Soucy.

Période supplémentaire
7—Québec: Gagné (Villeneuve, Chabot) 0.10
Aucune punition.

Première période
1—Trois-Rivières: Michelin (Gendron, Levesque) 12.40
2—Québec: Rousseau (St-Jean, Landry) 19.59
Punitions: Marcotte, Michelin, Desrochers, Turcotte, Delbosco, Labrosse, Laurin (majeure), Gauthier.

Deuxième période
Aucun point.
Punitions: Delbosco (2), Michelin, Landry, Houle.

Troisième période
3—Trois-Rivières: Houle (Lalonde) 7.15
4—Québec: Landry (Donahue) 19.32

Période supplémentaire
Aucun point.
Punition: Delbosco.

Football

SAMEDI

Big Four
Montréal 27, Toronto 8
Hamilton 18, Ottawa 8

Intercollegiale
McGill 16, Western 13
Varsity 6, Queen's 1

Ligue de l'Ouest
Winnipeg 20, Edmonton 24
(Winnipeg gagne 2 à 1, série finale, 2 de 3).

Eastern Intermediate
Lakeshore 11, Peterborough 0

Eastern Junior
Windor 26, Verdun 11

DIMANCHE

Senior O.R.F.U.
Balmy Beach 24, Kitchener 12
(Balmy Beach gagne 30-21, série deux parties, total des points).

CLASSEMENTS

	pl	k	p	n	pp	pc	pts
Montréal	14	8	6	0	292	229	16
Hamilton	14	8	6	0	229	243	16
Ottawa	14	7	7	0	296	238	14
Toronto	14	5	9	0	172	249	10

INTERCOLLEGEIALE (final)

	pl	k	p	n	pp	pc	pts
Varsity	6	5	1	0	192	21	10
Western	6	4	2	0	110	66	8
Queen's	6	3	2	0	90	73	6
McGill	6	3	3	0	90	104	6
McMaster	6	0	6	0	52	152	0

McGill surprend en battant Western

LONDON, Ont. — Les Red Men de l'Université McGill ont bien terminé leur saison régulière en battant les Mustangs de l'Université Western, 16 à 13, à London en Ontario samedi après-midi. Il s'agissait de la dernière joute de la saison pour McGill dans la Ligue Inter-Universitaire.

Cette défaite a fait tomber les Mustangs en deuxième position, mais ils sont assurés de rencontrer le Varsity de Toronto dans les éliminatoires. Les Blues sont montés en tête grâce à un triomphe de 6 à 1 sur l'Université Queen's, à Kingston, samedi également.

Herb English, ancien joueur du Canadien Junior, de la Ligue de hockey Junior du Québec, a accompli l'exploit le plus remarquable de la partie en effectuant une course de 80 verges pour réussir le deuxième touché du McGill qui a permis aux Red Men de prendre les devants 12 à 8. Les Mustangs se sont ralliés pour prendre les devants, 13-12, mais un placement par Fred Wilmot a assuré la victoire aux Montréalais.

Une passe interceptée permet à Winnipeg d'éliminer Edmonton

EDMONTON — Les Blue Bombers de Winnipeg ont gagné le championnat de football de l'Ouest canadien samedi soir, en triomphant des Eskimos d'Edmonton, 30 à 24, dans la troisième et décisive partie de cette série finale de 2 de 3. Le joueur de quart arrière Jack Jacobs a joué un rôle important dans la victoire des Blue Bombers.

Edmonton menait par 24 à 12 dans le dernier quart, lorsque les Blue Bombers ont réussi quatre tou-

nutes avant la fin de la partie, lorsque Dave Skrien intercepta une passe de Claude Arnold destinée à un de ses coéquipiers. Skrien a saisi le ballon sur sa propre ligne de 10 verges et il a couru jusqu'à la ligne de 50 verges, où il a passé latéralement le ballon à Tom Casey, qui se trouvait seul en position de compter.

Les champions de l'Ouest rencontreront maintenant le Balmy Beach de Toronto, champion de l'Ontario Rugby Football Union, samedi prochain à Winnipeg, dans une joute décisive semi-finale pour le droit de passer en finale pour la coupe Grey.



TOM CASEY

cher en moins de temps qu'il ne faut pour le dire et ainsi s'assurer la victoire et le championnat.

Le point gagnant a été réussi grâce à une passe interceptée. Le pointage était 24-24, une couple de mi-

Premier quart

Winnipeg: Touché (James)
Winnipeg: Converti (Korchak)

Deuxième quart

Edmonton: Touché (Stolhanske)
Edmonton: Converti (Snyder)

Troisième quart

Edmonton: Touché (Vessels)
Edmonton: Converti (Snyder)
Edmonton: Touché (Miles)
Edmonton: Converti (Snyder)

Quatrième quart

Winnipeg: Touché (Meltzer)
Winnipeg: Converti (Korchak)
Edmonton: Touché (Kwong)
Edmonton: Converti (Snyder)

Winnipeg: Touché (Grant)
Winnipeg: Converti (Korchak)
Winnipeg: Touché (Pearce)
Winnipeg: Converti (Korchak)
Winnipeg: Touché (Casey)
Winnipeg: Converti (Korchak)

Hamilton bat Ottawa et participera au détail

HAMILTON — Les Tiger-Cats de Hamilton ont défaits les Rough Riders d'Ottawa, 18-8, samedi après-midi devant 16,000 amateurs, pour ainsi éliminer l'équipe de la capitale canadienne des éliminatoires du Big Four.

Les Alouettes et les Tiger-Cats ont terminé la saison régulière sur un pied d'égalité en première place, avec 14 points chacun et ils se disputent les honneurs du détail. C'est la quatrième saison consécu-

Troisième quart

7—Hamilton: Simple (Hapes)
8—Hamilton: Simple (Hapes)
9—Hamilton: Touché (Custis)

Quatrième quart

10—Hamilton: Converti (Logan)
11—Ottawa: Touché de sûreté (Couché par Custis)

Amende de \$250 à Bernard Geoffrion

Bernard "Boum Boum" Geoffrion, qui a bousculé l'arbitre Frank Udvari vers la fin de la joute de jeudi soir, au Forum, s'est vu imposer une amende de \$250 par le président de la Ligue Nationale, vendredi après-midi. Le jeune ailier droit des Canadiens n'a toutefois pas été suspendu.

Cette amende de \$250.00 comprend celle de \$50.00 imposée automatiquement à un joueur qui reçoit une punition de match pour mauvaise conduite.

C'est la première fois que Geoffrion reçoit une amende aussi considérable depuis ses débuts dans le hockey. Le jeune Montréalais a comparu devant le président de la L.N.H., à 2 heures vendredi après-midi. Il était accompagné de Paul-Marcel Raymond qui représentait les Canadiens.

Geoffrion devra donc remettre la somme de \$250.00 à la L.N.H., mais il pourra jouer en fin de semaine contre les Black Hawks de Chicago.

Le meilleur compte des Canadiens est devenu furieux vers la fin de la troisième période jeudi soir quand Frank Udvari l'a puni après qu'il eut mis Gus Bodnar en échec. Bodnar s'était échappé après avoir purgé une punition mineure et il se dirigeait seul devant Gerry McNeil quand il a été "checké" par Geoffrion. Selon les spectateurs, Geoffrion avait légalement mis son rival en échec, mais Udvari en a jugé autrement.



BERNIE CUSTIS

tive que Hamilton atteint la finale. Hamilton et les Alouettes ont terminé la saison régulière en première position avec 16 points chacun, suivis du club Ottawa avec 14. Les Argonauts sont éliminés depuis longtemps.

Bernie Custis et Beatty ont réussi les touchés des vainqueurs. Un placement et deux convertis par Tip Logan ainsi que des simples de Hapes ont complété le pointage. Bernie Flowers a réussi l'unique touché des perdants sur une passe de Tom O'Malley.

Premier quart

1—Hamilton: Placement (Logan)

Deuxième quart

2—Hamilton: Touché (Beattie)
3—Hamilton: Converti (Logan)
4—Hamilton: Rouge (Rumball par Darch)

5—Ottawa: Converti (Flowers)
6—Ottawa: Converti (Roberts)

Masnick, Davis et Frampton aident au Royal à remporter deux victoires

Le Royal a perdu les services — temporairement du moins — de sa ligne Burchell-Litzenberger-Gamble — mais il a fait l'acquisition de trois joueurs qui lui aideront beaucoup. En effet, Paul Masnick, Lorne Davis, ci-devant du Canadien, et Bob Frampton, qui a signé son contrat vendredi, ont participé à sept des huit buts comptés par le Royal contre Springfield et Sherbrooke en fin de semaine.

Hier, au Forum, un Royal inspiré a blanchi les impuissants Saints de Sherbrooke, 4-0, devant 8,209 personnes, tandis que la veille à Spring-



PAUL MASNICK

field, il avait difficilement défit les Indiens, 4 à 3.

PERREAULT BRILLE

Bob Perreault a de nouveau affiché une belle tenue dans les buts du Royal, hier, bloquant 22 arrêts des Saints pour enregistrer son deuxième blanchissage de la saison. Perreault a été aidé dans sa tâche de protéger la cage du Royal par le beau jeu de ses défenses: Glen Harmon, Ted Hodgson, Buckley Hollingworth et Ernie Roche. Ce dernier reprend rapidement sa condition.

Gary Blaine (aidé par Masnick et Davis), Masnick, Davis et Frampton ont compté les buts du Royal, qui a pris l'avance dès la deuxième minute de jeu pour la conserver jusqu'à la fin.

Blaine a en effet déjoué Dave Gatherum au tout début pendant qu'Ed Stankiewicz et Gilles Dubé, du Sherbrooke, purgeaient des punitions.

Marcel Bonin, l'ancien joueur des As de Québec et des Red Wings de Détroit, a été le joueur le plus efficace des visiteurs et il a été dangereux en tout temps sur la glace.

Le Royal a joué sans les services du malade Roger Léger, tandis que Pete Morin a encore laissé de côté Orval Tessier.

MASNICK BRILLE

Paul Masnick, un joueur rapide et agressif qui a toujours été efficace pour le Royal mais qui pour une raison ou une autre ne peut produire dans la ligue Nationale, a compté le but victorieux samedi, à Springfield, avec l'aide de ses deux partenaires de ligne Vern Kaiser et Lorne Davis. Ce trio a été le meilleur du Royal en fin de semaine.

Les autres buts du Royal à Springfield ont été réussis par Bob Frampton, Raymond Laplante et Vern Kaiser tandis que Brent McNab, Eric Pogue et Doug McMurdy ont compté pour le club d'Eddie Shore.

Le Royal jouera sa prochaine partie contre les As de Québec demain soir, au Forum.

SAMEDI

Première période	
1—Springfield: McNab	9.25
2—Springfield: Pogue (McMurdy)	15.28
3—Royal: Frampton (Laplante)	17.34
Aucune punition.	
Deuxième période	
4—Royal: Laplante (Malone, Denis)	11.58
Punitions: Wary, Bloomer, Wall.	
Troisième période	
5—Royal: Kaiser (Masnick, Davis)	1.25
6—Royal: Masnick (Kaiser, Davis)	8.56
7—Springfield: McMurdy (Bloomers, Pogue)	18.44
Punition: Perreault (10 minutes, mauvaise conduite).	
Hier	
Première période	
1—Royal: Blaine (Davis, Masnick)	1.53

Le Canadien aidé de "Dame Chance" a triomphé du Royal Junior 3 à 2

(par ROLLAND RICARD)

Le Canadien Jr, de Sammy Pollock, a triomphé de justesse du Royal, 3 à 2, pour remporter sa 12e victoire consécutive depuis le début de la saison. Les Canadiens ont été très "chanceux" hier soir, contre le Royal qui méritait la victoire.

Sammy Pollock était furieux, après la partie, et a admis lui-même que le Royal avec un peu plus de chance aurait dû triompher: de son équipe. Les joueurs de Sammy ont été très "chanceux" de l'emporter puisque deux des trois buts qu'ils ont comptés ont été des "cadeaux" du Royal. Le premier but de Boucher a frappé le patin de Dupont pour se loger dans le filet de Pronovost. Le but de Goyette fut un autre cadeau de Claude Pronovost. Ce dernier a bloqué le premier lancer de McCord puis le "rebound" frappa Goyette pour retomber dans le filet entre le poteau et l'épaule de Pronovost. La défense du Canadien a été faible au possible et Gaétan Dessureault semblait très nerveux dans ses filets.

La joute fut la plus intéressante de la saison. Si les joueurs de Bélanger continuent d'afficher la même tenue d'ici la fin de la saison ils n'auront aucune difficulté à déloger les Reds de Trois-Rivières et les Franténacs de Québec. Brian McCann a été sans contredit la grosse vedette du Royal avec deux buts. McCann a été une menace constante pour Dessureault à chaque fois qu'il était sur la glace. Johnny McGillivray a été solide à la défense du Royal et il a appliqué de solides mises en échec. Vers la fin de la période, un combat de boxe a éclaté entre Henri Richard et Gardner. Le jeune "Rocket" a eu le meilleur dans la bataille.

La première période a été marquée de jeu rapide, rude et intéressant. Les mises en échec ont été très rudes, mais légales, la plupart du temps. Les joueurs de Jacques Bélanger ont démontré une furieuse combativité et ils ont été opportunistes.

Brian McCann, le capitaine du Royal a ouvert le pointage dans cet engagement initial, en s'échappant pour parvenir pratiquement seul devant Dessureault. Il l'a déjoué avec un lancer de revers, bien qu'il était au même instant retenu par O'Reilly du Canadien.

Dessureault a visité la clinique lorsqu'il a été coupé au menton accidentellement par la rondelle, mais la blessure n'était pas sérieuse et il a repris son poste quelques minutes plus tard.

CANADIEN ÉGALISE

Le Canadien a égalé le pointage quatre minutes avant la fin grâce au but de Boucher, sans aide. Alors que Bowman purgeait une punition mineure pour avoir accroché Goyette a porté le pointage, 2 à 1 pour Canadien, aidé de McCord.

BOUCHER DE NOUVEAU

Boucher a augmenté l'avance du Canadien à deux buts, en réunissant son deuxième but de la joute dans la deuxième reprise. Boucher a porté le pointage 3 à 1, aidé de Vinet et Richard.

A la quinzième minute de jeu, McCann a effectué une autre montée à sa façon et il a compté son deuxième but, d'un angle très difficile, pour réduire le compte 3 à 2.

Punitions: Stankiewicz, Dubé, Hodgson, Frampton.	
Deuxième période	
2—Royal: Davis (Kaiser, Roche)	9.45
Punitions: Roche (2).	
Troisième période	
3—Royal: Masnick (Hodgson, Kaiser)	1.49
4—Royal: Frampton (Laplante)	9.20
Aucune punition.	

Bowman a mérité une assistance.

Dans la troisième période, le Royal a raté plusieurs chances d'égaliser le pointage, grâce à la belle tenue de Dessureault, qui s'est grandement signalé, surtout devant McCann à une certaine occasion.

Le jeu fut rude dans cet engagement final et Richard et Gardner ont chacun écopé d'une punition majeure. Gardner a de plus reçu une sentence mineure.

Dans la dernière période, alors qu'il ne restait que deux minutes à jouer, l'arbitre Kenny Mullins a fait preuve de bien "povre" jugement en décrétant une punition à Murray, du Royal, qui a enlevé tout espoir au club de Bélanger d'égaliser les chances. Jacques Bélanger était furieux contre Mullins et a même fait quelques pas en direction de l'officiel pour lui donner sa façon de penser.

HIER

Première période	
1—Royal: McCann (McGillivray)	8.09
2—Canadien: Boucher	16.25
3—Canadien: Goyette (McCord)	19.32
Punitions: O'Reilly (0.56), McGillivray (5.33), Eustace (9.01), Bowman (17.58).	

Deuxième période

4—Canadien: Boucher (Vinet, Richard)	5.17
5—Royal: McCann (Bowman)	15.20
Punitions: Attwell (0.35), Rodeck (5.02), Murray (12.30), Pronovost (19.35).	

Troisième période

Aucun point.	
Punitions: Burke (6.00), Murray (18.52), Richard (majeure, 19.42), Gardner (mineure et majeure, 19.42).	

Balmy Beach champion

TORONTO. — Le Balmy Beach de Toronto a profité des erreurs du club Kitchener-Waterloo pour l'emporter 24-12 et ainsi s'assurer les honneurs de la série finale de l'Ontario Rugby Football Union. Le Balmy Beach gagne la série de deux parties, total des points, 30 à 21.

Ronnie Attwell admis à l'hôpital

(DERNIERE HEURE)

Sammy Pollock, coach du Canadien Jr, nous a communiqué tôt ce matin que le brillant joueur de centre Ronnie Attwell a été hospitalisé, hier soir, après la joute contre Royal.

Attwell souffre de violents maux de tête à la suite de sa collision avec Dupont dans la dernière période. Les deux joueurs ont été complètement mis hors de combat.

LES COMPTES

	B.	A.	Pts
Trowe, Détroit	6	14	20
Lindsay, Détroit	6	12	18
Reibel, Détroit	5	12	17
Geoffrion, Montréal	7	9	16
Sloan, Toronto	3	12	15
Richard, Montréal	9	4	13
Sandford, Boston	2	11	13

Québec prend une avance d'un point en première position

QUEBEC, 16 — (PCF) — Larry Reagan et Roy Kelly ont compté chacun deux buts alors que les As de Québec ont blanchi les Braves de Valleyfield, hier après-midi, au compte de 5-0, devant plus de 8,000 personnes.

Danny Nixon a réussi l'autre but des As. Pour Jack Gelineau, c'était son deuxième blanchissage de la saison.

Cette victoire laisse les As en première position de la ligue de hockey du Québec et les Braves restent en dernière place.

Cinq punitions ont été décernées aux vainqueurs dont une pour mauvaise conduite. Valleyfield fut puni trois fois. Aucune incartade n'eut de résultat sur le pointage final.

CHICOUTIMI, 16. (PCF) —

Les Sénateurs d'Ottawa ont défit hier soir les Saguenéens de Chicoutimi par 4-2, enlevant ainsi aux Saguenéens la chance de rejoindre les As de Québec en tête position de la ligue du Québec. Ottawa est demeuré un point derrière les Saguenéens, qui occupent la troisième position.

Tous les buts ont été comptés dans les deuxième et troisième périodes. Bep Guidolin a obtenu deux buts pour les vainqueurs, les autres étant marqués par Léo Gravelle et Jack Pland. Delphis Franche et Jean-Paul Lamirande ont été les compteurs du Chicoutimi.

OTTAWA. — Les Sénateurs d'Ottawa ont défit les Braves de Valleyfield, samedi soir, au compte de 4-1, devant 3,500 spectateurs.

Léo Gravelle, Johnny Arundel, Howard Riopelle et Al Kuntz ont réussi les buts des vainqueurs tandis que Mike Farrell a évité le blanchissage à son club.

Onze punitions furent décernées, dont sept aux Sénateurs. En plus, Bep Guidolin mérita une punition

de mauvaise conduite pour avoir critiqué sa troisième punition mineure de cet engagement.

SAMEDI

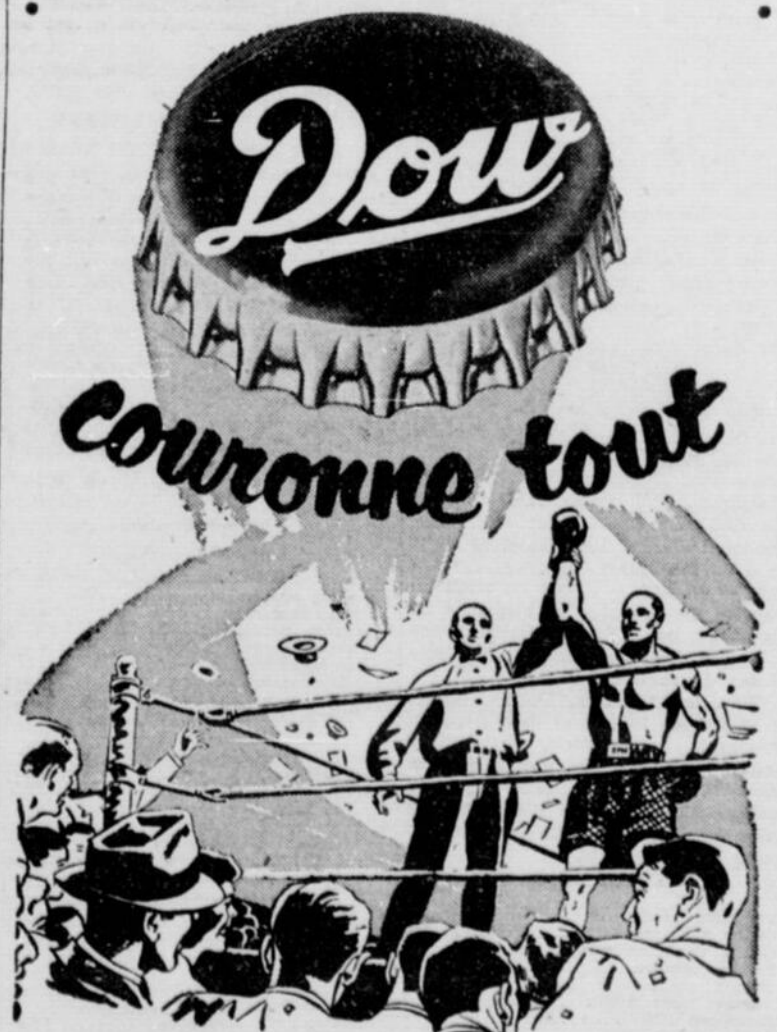
Première période	
1—Ottawa: Gravelle (Riopelle, Blair)	11.28
Punitions: Barera, Ferrell.	
Deuxième période	
2—Ottawa: Arundel (Sabourin, Poland)	4.53
3—Ottawa: Riopelle (Gravelle, Blair)	10.58
4—Valleyfield: Ferrell	14.22
Punitions: Arundel, White.	
Troisième période	
5—Ottawa: Kuntz (Johnston, Bolton)	19.29
Punitions: Arundel, Guidolin, Ernst, Guidolin, Joannette, Guidolin, Riopelle.	

HIER

Première période	
Aucun point.	
Punitions: Haworth, Houle, Irvine.	
Deuxième période	
1—Québec: Nixon	14.04
2—Québec: Regan (Powell, Brown)	15.47
3—Québec: Kelly	16.02
Punitions: Crozier (2, mineure et mauvaise conduite), Cabana.	
Troisième période	
4—Québec: Regan (Brown, Powell)	1.15
5—Québec: Kelly (Labadie)	18.29

Punitions: J. Moore, Buerrega (2).

Deuxième période	
1—Chicoutimi: Franche (Léger, Glaude)	4.55
2—Ottawa: Gravelle (Riopelle, Blair)	15.31
3—Ottawa: Guidolin (Sabourin, Poland)	19.45
Punition: Lamirande.	
Troisième période	
4—Ottawa: Poland	12.45
5—Chicoutimi: Lamirande (Tkachuk)	17.52
6—Ottawa: Guidolin	18.59
Punition: Hudson.	



Pour couronner un combat de boxe, il n'y a rien comme une Dow "climatisée". Protégée contre tous les écarts de température pendant sa fabrication... elle retient ainsi tout le goût fin et toute la saveur des ingrédients de qualité supérieure qui la composent, pour vous donner le meilleur de la bière dans la meilleure des bières.

Dow... "CLIMATISÉE"

Première défaite du Canadien ici; partie nulle à Chicago

(par PHIL SEGUIN)

Après neuf victoires consécutives, les Canadiens ont enfin perdu une partie au Forum samedi soir, mais ce qui est plus humiliant, c'est qu'ils ont encaissé cette défaite, par le compte de 3-2, aux mains des faibles Black Hawks de Chicago, au grand désappointement de 14,412 amateurs, qui n'ont pas digéré du tout la performance plutôt futile des joueurs de Dick Irvin.

Pour compléter une fin de semaine plutôt désastreuse, les Canadiens, après avoir pris une avance de deux points dans la première période, n'ont pu faire mieux que d'annuler 2-2 avec les Black Hawks à Chicago hier soir.

Malgré tout ceci, le Tricolore demeure en première place, mais son avance sur Détroit et Toronto n'est plus que de deux points, et les Ca-



AL ROLLINS

nadiens se verront bientôt en troisième position, si les Red Wings et les Maple Leafs gagnent les parties qu'ils ont "en mains". Détroit a joué trois parties de moins et Toronto deux de moins que les Canadiens.

Les Black Hawks ont employé une mise en échec serrée contre les Canadiens samedi soir, et les joueurs d'Irvin n'ont jamais pu trouver une solution à ce système défensif.

GADSBY A LE PREMIER

Bill Gadsby a compté le seul but de la première période, George Gee a compté dans la seconde et Larry Wilson dans la troisième pour Chicago.

Johnny McCormack, qui n'avait obtenu qu'un but durant toute la saison dernière, a compté le premier but des Canadiens, et l'autre a été réussi par Dick Gamble.

McCormack avait été rappelé de Buffalo samedi, et Gamble a été emprunté du Royal ainsi qu'Eddie Litzberger et Skippy Burchell. Gamble a été l'un des plus dangereux des Canadiens durant la partie tandis que Litzberger et Burchell ont paru quelque peu nerveux.

Gamble formait une ligne d'avants avec Bernard Geoffrion et Burchell, tandis que Litzberger jouait en compagnie de Kenny Mosdell et Calum MacKay.

L'arbitre Jack Mehlenbacher a imposé sept punitions, dont quatre aux Canadiens. Bill Gadsby, défenseur-étoile des Hawks, a mérité une punition de dix minutes pour avoir discuté trop longuement avec l'arbitre dans la deuxième période.

Peu avant cet incident, Doug Harvey et Larry Zeidel en sont venus aux coups, chacun attrapant deux mineures, et c'est ce qui a provoqué l'ire de Gadsby, dont les remarques n'ont pas plu à Mehlenbacher.

Gadsby a pris une passe de George Gee dans la dixième minute de la première période pour lancer de la ligne bleue entre les jambes d'un groupe de joueurs, et Gerry McNeil a vu la rondelle trop tard.

Harvey et Zeidel étaient au cahot lorsque McCormack a égalé le compte dans le deuxième engagement. McCormack a fait dévier un lancer de loin par Tom Johnson derrière Al Rollins.

59 secondes plus tard, Gee a redonné l'avantage aux Black Hawks, aidé de Gus Bodnar, qui lui a passé la rondelle devant le filet. McNeil n'a eu aucune chance d'arrêter le coup.

ERREUR COUTEUSE

Une bécue de Harvey a donné leur dernier point aux Black Hawks. Harvey a arrêté un assaut dans le territoire des Canadiens, mais il s'est laissé enlever bêtement la rondelle par Wilson, qui a promptement lancé dans le coin du filet.

Ceci a stimulé les Canadiens, qui ont attaqué avec plus d'autorité que jamais depuis le début de la partie, et leurs efforts ont été couronnés de succès huit minutes avant la fin lorsque Gamble a réussi à loger la rondelle dans le filet. Harvey a racheté son erreur en commençant l'assaut qui a produit ce but.

Les Canadiens ont continué d'attaquer jusqu'à la fin, mais Rollins a tout arrêté. Bert Olmstead a enlevé la rondelle à Mortonson, et il semblait assuré d'un but, mais Rollins a tout juste réussi à écarter le lancer. Un peu plus tard, Geoffrion s'est échappé pour arriver seul devant Rollins, mais celui-ci l'a frustré lui aussi. Irvin a remplacé McNeil par un avant dans la dernière minute de jeu, mais les Black Hawks ont tenu bon pour conserver leur avantage.

A Chicago hier soir, les Black Hawks ont concédé une avance 2-0 aux Canadiens dans la première période, mais ils se sont ralliés dans la seconde pour égaler le compte, et les deux clubs ont bataillé sans pouvoir compter durant la troisième. 7,984 personnes ont assisté à cette joute.

ROLLINS EN VEDETTE

Rollins a encore une fois évité une défaite aux siens. Rollins a été particulièrement brillant dans la troisième période, alors que les Canadiens, tentant désespérément de reprendre l'avantage, ont réussi 19 lancers sur les buts. Rollins a réussi 38 arrêts, contre 31 pour McNeil au cours de la soirée.

Harvey, la "poire" de samedi soir, et Mosdell ont été les héros des Canadiens, comptant un but et un assist chacun. Lou Jankowski et Gus Bodnar ont compté les buts des Black Hawks.

Dick Irvin a employé Skippy Burchell et Litzberger régulièrement dans les deux premières périodes, mais les deux recrues ont passé la troisième sur le banc.

Le jeu a été dénué de rudesse et l'arbitre Red Storey n'a imposé que trois punitions, dont deux aux Canadiens.

La direction des Black Hawks a annoncé après la joute le rappel du joueur de défense Fred Hucul, de Calgary, et de l'ailier Fred Sasakamoose du club junior de Moose Jaw. Sasakamoose est un Indien pur-sang.

Hucul se rapportera à Sid Abel mercredi soir à New-York, et Sasakamoose se rapportera vendredi pour jouer en fin de semaine contre Boston.

Les Canadiens joueront leur prochaine partie jeudi soir au Forum contre les Maple Leafs de Toronto.

CHICAGO — Buts: Rollins; défenses: Mortonson, Gadsby; centre: Peters; avants: Jankowski, Conacher, Subitute; Fogolia, Dewsbury, Zeidel, Mostienko, Bodnar, Finney, Couture, Wilson, Gee, McPadden, Costello.

MONTREAL — Buts: McNeil; défenses: Bouchard, Johnson; centre: Lach; avants: Richard, Mazur, Subitute; Harvey, Geoffrion, Curry, Gamble, MacKay, Burchell, Olmstead, McCormack, Mosdell, St-Laurent, Litzberger.

Arbitre: Jack Mehlenbacher; juges des lignes: Doug Davis, Jim Primeau.

Première période
1—Chicago: Gadsby (10.05), Richard (18.07).



SAMEDI

Ligue Nationale :
Chicago 3, Canadiens 2.
Toronto 2, Boston 0.
Détroit 3, New York 2.

Ligue Américaine :
Cleveland 4, Pittsburgh 3.
Providence 2, Hershey 1.
Buffalo 3, Syracuse 2.

Ligue Québec :
Royal 4, Springfield 3.
Ottawa 4, Valleyfield 1.

Ligue Junior du Québec :
Québec 4, T.-Rivières 3.

Ligue Provinciale :
St-Thérèse 3, Lachine 2.
Cornwall 5, St-Hyacinthe 2.

DIMANCHE

Canadiens 2, Chicago 2.
Boston 1, Toronto 1.
Détroit 4, New York 1.

Ligue Américaine :
Providence 5, Syracuse 2.

Ligue Québec :
Royal 4, Sherbrooke 0.
Québec 5, Valleyfield 0.
Ottawa 4, Chicoutimi 2.

Ligue Junior du Québec :
Québec 2, T.-Rivières 2.
Canadiens 3, Royal 2.

Ligue Provinciale :
St-Jérôme 2, St-Hyacinthe 0.
Lachine 4, St-Thérèse 2.

CLASSEMENTS

Ligue Nationale :	P	G	P	N	P	C	Pts
Canadiens	19	11	7	1	47	40	23
Toronto	17	8	4	5	37	27	21
Détroit	16	8	3	5	39	23	21
Boston	15	7	5	3	34	34	17
New York	15	4	9	3	33	50	11
Chicago	14	3	13	3	35	51	9

Ligue Américaine :	P	G	P	N	P	C	Pts
Buffalo	17	11	5	1	69	40	23
Cleveland	14	8	6	0	52	46	16
Hershey	16	7	2	57	53	16	
Pittsburgh	16	7	2	53	48	16	
Providence	17	8	9	0	39	56	16
Syracuse	18	5	12	1	50	77	11

Ligue Québec :	P	G	P	N	P	C	Pts
Québec	15	8	4	3	50	39	19
Royal	15	8	5	2	50	40	18
Chicoutimi	16	7	6	3	57	60	17
Ottawa	15	7	6	2	46	37	16
Sherbrooke	16	6	8	2	53	49	14
Springfield	14	6	8	0	45	52	12
Valleyfield	17	5	10	2	46	70	12

Ligue Junior du Québec :	P	G	P	N	P	C	Pts
Canadiens	13	12	1	0	76	20	24
Frontenac	14	8	4	2	48	40	18
T.-Rivières	14	6	7	1	43	47	13
Royal	14	3	10	1	33	49	7
Jonquière	11	2	9	0	23	61	4

Ligue Provinciale :	P	G	P	N	P	C	Pts
St-Thérèse	15	8	6	1	51	50	17
Cornwall	14	8	5	1	53	39	17
St-Hyacinthe	14	8	6	0	50	40	16
Lachine	12	6	6	0	39	40	12
St-Jérôme	15	4	11	0	42	66	8

Deuxième période

2—Montréal: McCormack (Johnson, Olmstead) 6.24
3—Chicago: Gee (Bodnar) 7.23
Punitions: Harvey (2) (5.29), Zeidel (2) (5.29), Gadsby (10 min, mauvaise conduite, 5.29), Olmstead (19.15).

Troisième période

4—Chicago: Wilson 2.56
5—Montréal: Gamble (Harvey) 12.10
Punition: Harvey.
Arrêts: Rollins 30, McNeil 30.

HIER

Première période	Pts
1—Canadiens: Harvey (Mosdell) .. 8.52	
2—Canadiens: Mosdell (Harvey, MacKay) 17.41	
Punition: Burchell (3.56).	
Arrêts: Rollins 9, McNeil 8.	

Deuxième période

3—Chicago: Jankowski (Conacher, Peters) 1.18
4—Chicago: Bodnar (Gee, Mortonson) 15.28
Punitions: Harvey (16.18), Gadsby (19.15).
Arrêts: Rollins 10, McNeil 13.

Troisième période

Aucun but.
Aucune punition.
Arrêts: Rollins 19, McNeil 10.

Détroit gagne deux fois et rejoint Toronto en 2e place

DETROIT — (PAF) — Gordie Howe et Red Kelly ont compté hier soir chacun leur sixième but de la saison pour mener les Red Wings de Détroit à une victoire de 4-1 sur les Rangers de New-York et remporter la série aller-retour de fin de semaine.

Les Wings qui avaient battu les Rangers samedi soir, 3-2, en comptant trois buts à la dernière période, enregistrèrent le même nombre de points, à la première, hier soir.

Johnny Wilson, Gordie Howe et



BILL QUACKENBUSH

la recrue Bill Dineen comptèrent dans les premières 15 minutes. C'était la sixième partie consécutive sans défaite pour Détroit qui monte sur un pied d'égalité avec Toronto en deuxième position de la NHL.

Paul Ronty a compté dans la deuxième période. Mais Kelly y est allé du quatrième point des vainqueurs à la dernière période.

Dans cette période, Paul Ronty s'est battu avec Ted Lindsay, mais c'est ce dernier qui a porté tous les coups. Comme les arbitres séparaient les belligérants, Lindsay a frappé Ivan Irwin, spectateur au combat.

BOSTON — (PCF) — Les Maple Leafs de Toronto et les Bruins de Boston ont fait partie nulle au compte de 1-1, hier soir. C'est la huitième partie consécutive sans défaite pour les Maple Leafs. Ils ont dû revenir de l'arrière, hier soir.

Le vétéran Porky Dumart a enregistré son premier but de la saison au début de la troisième période. Huit minutes plus tard, Ron Stewart égalait les chances. Dumart, qui aura bienôt 37 ans, accepta une passe de Joe Klukay et laissa partir un boulet, à 35 pieds du filet, et déjoua ainsi Harry Lumley.

Huit minutes plus tard, après une attaque massive des Leafs, Stewart compta d'environ 12 pieds de la cage de Jim Henry.

Même si les Bruins ont perdu les services de deux joueurs, Bill Quackenbush et Réal Chevrefils, ils furent très agressifs, dès le début des hostilités. Mais l'arbitre Jack Mehlenbacher garda le contrôle de la joute.

Il imposa neuf punitions dans la première période.

BOSTON AFFAIBLI

TORONTO, 15. — (P.C.F.) — Les Maple Leafs de Toronto ont blanchi les Bruins de Boston, au compte de 2-0, samedi soir, devant 13,302 personnes. Les Leafs n'ont pas subi la défaite au cours de leurs huit dernières parties.

C'était aussi le premier blanchissage de la saison pour le gardien de buts Harry Lumley.

Ce fut une soirée désastreuse pour Boston, qui jouait sans les services de Milt Schmidt blessé il y a une dizaine de jours. En effet, le joueur de défense Bill Quackenbush et l'ailier Réal Chevrefils furent blessés très sérieusement. Ils ont tous deux subi une fracture de la jambe droite.

Quackenbush s'est fracturé la jambe au-dessus de la cheville après une dure mise en échec de Sid Smith.

Chevrefils s'est brisé la jambe, un peu en bas du genou, quand il est venu en collision avec Fern Flamon.

Il n'y eut pas de punition sur aucun de ces jeux. Les deux joueurs sont à l'hôpital Général de Toronto. Ils ne pourront jouer avant deux mois.

NEW-YORK—Glen Skov, Vic Stasiuk et Metro Prystal ont compté des buts en moins de huit minutes durant la troisième période, samedi, alors que les Red Wings de Détroit ont vaincu les Rangers de New-York 3 à 2 devant 13,782 personnes.

Les Rangers ont déclassé les Red Wings durant les deux premières périodes, mais Terry Sawchuk a été sensationnel dans ses filets. Sawchuk fut la grande étoile du Détroit, il a bloqué 33 lancers dans cette joute qui a fourni du jeu très intéressant.

Le premier point des Rangers fut un but chanceux réussi par Wally Hergesheimer, tandis que le deuxième point des New-Yorkais fut compté trente secondes avant la fin de la joute par la recrue Camille Henry alors que les Rangers avaient six avants dans la mêlée.

Skov a égalé le compte pour Détroit, 1 à 1, durant la troisième minute de jeu de la période finale. Il a pris le retour du lancer de Marty Pavelich pour déjouer Bower qui était étendu sur la glace.

Pavelich a encore participé au deuxième but des Red Wings en faisant une belle passe à Stasiuk en avant des buts de Bower. Ce dernier n'a eu aucune chance de bloquer le lancer de Stasiuk.

Moins de deux minutes plus tard, Prystal a compté le but qui devait assurer la victoire à son club. Il a pris Bower en défaut avec un lancer de 20 pieds après avoir pris une passe de Johnny Wilson.

SAMEDI

Première période
Aucun point.
Punition: Howell (8.09).

Deuxième période
1—New-York: Hergesheimer 3.12
Punitions: Pavelich (3.26), Howe (6.27), Hergesheimer (8.46), Lindsay (12.06), Goldham (14.54).

Troisième période
2—Détroit: Skov (Goldham, Pavelich) 2.46
3—Détroit: Stasiuk (Pavelich) 8.45
4—Détroit: Prystal (Wilson) 10.08
5—New-York: Henry (Ronty, Mickoski) 19.30
Punition: Irwin (5.28).

Première période
Aucun point.
Punitions: Armstrong, Horton, Gariépy (2), Flaman, Klukay.

Deuxième période
1—Toronto: Miray (Hassard) 13.38
Punitions: Stewart (18.45), Horton (19.35).

Troisième période
2—Toronto: Horton 19.19
Punition: Armstrong (7.36).

HIER

Première période
Aucun point.
Punitions: Thomson (0.14), R. Armstrong (3.30), Nesterenko (6.57), Morrison (9.31), Labine (9.53), Nesterenko (2 à 14.3), Gardner (12.43), Labine (14.07).
Arrêts: Henry 13, Lumley 6.

Deuxième période
Aucun point.
Punitions: Labine (2.26), G. Armstrong (7.31).
Arrêts: Henry 14, Lumley 12.

Troisième période
1—Boston: Dumart (Klukay, Laycoe) 3.46
2—Toronto: Stewart (Kennedy, Thomson) 11.33
Punition: Morrison (15.13).
Arrêts: Henry 8, Lumley 9.

Première période
Aucun point.
Punitions: White (6.40), Delvecchio (White) 6.40
2—Détroit: Howe (Delvecchio) 10.15
3—Détroit: Dineen 14.43
Punitions: Skov (2.02), Bentley (3.56), Howell (9.51), Goldham (17.40).
Arrêts: Sawchuk 8, Bower 10.

Deuxième période
4—New-York: Ronty (Mickoski, Irwin) 17.59
Punitions: Howe (3.51), Irwin (7.39), Goldham (11.30), Irwin (18.17).
Arrêts: Sawchuk 9, Bower 11.

Troisième période
5—Détroit: Kelly (Howe, Lindsay) 14.42
Punitions: Lindsay (2 mineures à 3.02), Ronty (2 mineures à 3.02), Delvecchio (4.21), Arbour (12.27).
Arrêts: Sawchuk 11, Bower 3.

Eisenhower déclare qu'il faut nous préparer pour la guerre atomique

Coordination de la défense du Canada et des Etats-Unis

OTTAWA, 16 — (PCF) — Le président Eisenhower a déclaré, samedi, aux Canadiens qu'ils devaient se préparer à faire face à la guerre atomique, mais il a recommandé de ne pas perdre l'espoir qu'une paix durable puisse être atteinte sans conflit.

Prenant la parole à une réunion conjointe des Communes et du Sénat, le président a dit que le Canada et les Etats-Unis peuvent prendre et prendront les moyens de protéger l'Amérique du Nord contre toute attaque surprise par la voie des airs.

"La menace communiste subsiste toujours", dit-il. "La dernière communication soviétique au monde occidental a un ton brutal sinon arrogant. Nos projets sécuritaires, dit-il, doivent tenir compte de la possibilité pour les Soviétiques de lancer une attaque atomique sur l'Amérique du Nord".

Alors que les parlementaires applaudissaient, le président a ajouté avec fermeté:

"Nous amènerons la défense de notre continent sans renier nos promesses à l'Europe occidentale ou oublier nos amis du Pacifique."

Après son discours, le président a conféré durant 65 minutes avec le cabinet. Un communiqué conjoint a été émis deux heures plus tard. Il annonçait une plus grande coordination dans les préparatifs de défense du Canada et des Etats-Unis.

COORDINATION

Le communiqué disait:

"On a reconnu à l'unanimité l'importance vitale de méthodes efficaces pour la défense conjointe, notamment à cause des possibilités techniques plus grandes d'attaque sur les deux pays au moyen d'armes d'une grande capacité de destruction."

Le communiqué a fait ainsi allusion à la possibilité, soulignée dans le discours du président, d'une attaque aérienne russe avec bombes atomiques ou à hydrogène.

Le communiqué ajoutait que les "méthodes de collaboration qui se sont avérées satisfaisantes au cours des années fournissent une base ferme permettant de resserrer davantage les liens étroits entre le Canada et les Etats-Unis en matière de défense commune".

M. Eisenhower a été informé des opinions canadiennes sur les problèmes internationaux. Il en fera peut-être état lors de la conférence des trois Grands aux Bermudes, le mois prochain.

Le communiqué a annoncé que "des points de vue ont été échangés concernant les récents développements de la situation internationale et sur les mesures susceptibles de relâcher la tension internationale de l'actualité".

Ces mesures n'ont pas été identifiées mais on présume qu'elles sont semblables à celles dont il sera question à la conférence des trois Grands.

RESISTER A L'AGRESSION

"Il a été convenu", ajoute le communiqué, "que tous les efforts pour la paix et pour améliorer les conditions universelles déployés par les Nations unies ou d'autres organismes devraient être secondés. On a également reconnu à l'unanimité la nécessité de maintenir la force, l'unité et la détermination du monde libre pour résister à l'agression".

Le discours du président et le communiqué ont tous deux signalé l'importance de l'expansion du commerce international sur une base multilatérale et de la réalisation de la canalisation du St-Laurent.

Toutefois, dans son discours de 1.700 mots devant le Parlement, le président a déclaré que le projet d'expansion du commerce international ne pouvait être réalisé à la hâte.

M. Eisenhower a formulé l'espoir que le Congrès approuve à sa pro-

chaine session la construction de la partie navigable prévue dans le projet concernant le St-Laurent. Le président a changé de la sorte le sens indiqué dans son discours préparé. Le texte disait que le Sénat "devrait" approuver cette phase du projet.

Le président a été interrompu 21 fois par des applaudissements. Son discours a été diffusé par d'innombrables postes radiophoniques et 147 postes de télévision, y compris ceux de Radio-Canada.

EN FRANÇAIS

Eisenhower a été acclamé quand il a commencé son discours en français en saluant la population canadienne française.

"Mes salutations s'adressent également", dit-il, "à mes amis canadiens qui parlent français. Je sais que je fais preuve d'une grande témérité en essayant de m'exprimer, si peu soit-il, dans cette langue. Aussi, fais-je appel à votre indulgence pour toutes les erreurs que je peux commettre en vous faisant part personnellement et directement de mes sentiments d'amitié et de haute estime."

"Je vous salue également pour la part importante que vous avez prise, de concert avec vos frères de langue anglaise, au développement de ce grand pays".

Abordant la question des préparatifs de défense, le président a déclaré:

"Le Canada et les Etats-Unis sont des partenaires égaux. Ni l'un ni l'autre n'ose perdre de temps. Il y a un temps pour être en alerte et un temps pour se reposer. Notre époque exige une vigilance incessante. Les mesures défensives ont été étudiées de façon complète par les organismes officiels des deux pays. Le comité permanent de défense conjointe a travaillé avec assiduité et avec efficacité à nos problèmes mutuels. Il est maintenant temps de réaliser les mesures approuvées."

PAIX DURABLE

Le président a abandonné son texte préparé vers la fin de son discours pour demander que tous les pays libres continuent d'espérer qu'une paix durable pourra être atteinte éventuellement.

Il a rappelé les jours sombres du début de la deuxième guerre mondiale alors que les Alliés étaient acculés au mur. Les Alliés ont cependant réussi à remporter une "grande victoire".

"Nous pouvons constater avec quelle rapidité les humains peuvent passer d'un état d'accablement, de désespoir en certains cas, à un état d'exultation. Alors qu'aujourd'hui, nous ne pouvons comprendre l'intransigence qui à notre avis est le fait de certains autres, alors que nous essayons d'incorporer ce que nous croyons être la raison et la compréhension aux propositions que nous mettons de l'avant... alors que nous nous demandons avec perplexité pourquoi ces offres ne sont jamais acceptées, nous continuons quand même à croire que l'espoir viendra à bout de tout."

DANS L'HARMONIE

Le président a été présenté aux sénateurs et aux députés par le premier ministre, M. Louis Saint-Laurent. Ce dernier a dit que "les Etats-Unis et le Canada prouvaient à l'univers qu'une grande puissance et une autre moins imposante pouvaient travailler dans l'harmonie sans que la plus petite soit submergée par sa voisine plus puissante." Nous, Canadiens, savons que dans l'intérêt de notre défense mutuelle, nous pouvons, en toute

sagesse et sécurité, combiner plusieurs de nos ressources militaires avec les vôtres dans un système sécuritaire véritablement collectif."

M. Eisenhower a été remercié en français par M. René Beaudoin, Orateur des Communes, et par le sénateur Wishart Robertson, Orateur du Sénat.

Le président a été fortement applaudi quand il a affirmé que "le monde libre doit en arriver à reconnaître que les barrières commerciales, bien qu'érigées pour protéger l'économie d'un pays, ébranlent souvent en réalité sa prospérité".

"Mais", ajouta-t-il, "le Canada et les Etats-Unis ne peuvent pas courir le risque de disloquer leur industrie et leur agriculture par "des décisions hâtives pour accomplir soudainement ce qui se produira inévitablement avec une évolution économique ordonnée".

LA CANALISATION

La canalisation du St-Laurent, dit-il, est "inévitabile — sûre et certaine". Le conseil de sécurité des Etats-Unis y est favorable pour des raisons militaires. Le cabinet l'approuve pour des raisons sécuritaires et économiques. Un comité sénatorial américain a déjà souscrit son consentement.

"Le projet sera étudié par le sénat américain qui, je suis confiant, prendra une décision favorable à ce sujet ou quelque autre mesure du genre. Les voies et moyens d'assurer la coopération américaine à ce grand projet sera, je l'espère, autorisée et approuvée au cours de la prochaine session du Congrès."

Dans son discours, le président a rendu hommage au Canada en disant que "nous, dans notre pays, respectons et admirons depuis longtemps le Canada qui est la forteresse du Commonwealth britannique et l'une des nations les plus importantes. Comme les Soviétiques ne peuvent rien pour diviser le Commonwealth, rien ne pourra détériorer l'amitié canado-américaine".

La visite de deux jours du président a pris fin samedi soir quand son train spécial est parti pour Washington.

Des milliers de personnes ont acclamé le président quand il s'est rendu en voiture ouverte au Parlement, samedi. Il a inspecté une garde d'honneur de 100 hommes devant la Tour de la Paix en même temps qu'une salve de 21 coups de canons était tirée en son honneur.

Après son discours et sa conférence avec le cabinet, le président et Mme Eisenhower ont déjeuné à la résidence du premier ministre en compagnie de M. et de Mme St-Laurent. Au cours de la soirée, le président a donné un dîner à l'ambassade américaine en l'honneur du gouverneur-général, le T. H. Vincent Massey.

Dominici tente de se suicider

DIGNE, France, 16. (PA) — Gaston Dominici, vieux fermier de 76 ans qui a admis avoir été l'auteur du triple meurtre du savant britannique sir Jack Drummond, spécialiste en nutrition, de lady Drummond et de leur fille de 11 ans, il y a 15 mois, a tenté de se suicider aujourd'hui, sur la scène du crime.

La police a pu s'emparer du vieillard au moment où il voulait se jeter en bas d'un pont ferroviaire. Incriminé par deux de ses fils, Dominici a été formellement accusé, aujourd'hui, du triple meurtre.

Le vieillard a admis avoir tué les Drummond le matin du 5 août 1952 après que sir Jack, âgé de 61 ans, l'eût surpris en train de rôder dans leur camp en bordure de la route. Le camp était situé à 200 verges de la maison de pierre des Dominici, dans le sud-est de la France.

A VERDUN

Une séance publique du Conseil municipal aura lieu à l'Hôtel de Ville, ce soir, à 8 h. p.m.

Collision sur la Manche: 20 morts

Un cargo coule

DUNGENESS, Ang., 16 — (PAF) — On craint que 20 marins aient perdu la vie dans une mystérieuse collision survenue avant l'aube, aujourd'hui, sur la Manche, et dans laquelle le cargo italien "Vittoria Claudia", de 2,745 tonneaux, a coulé.

Le cargo à vapeur français "Pérou", de 7.264 tonneaux, l'autre navire impliqué dans cette collision, a pu continuer sa route sans grand dommage et il n'a signalé aucune perte de vie.

Le navire italien, attaché au port de Gènes, aurait porté un équipage de 25 hommes, mais, plusieurs heures après l'accident, les navires de secours n'avaient retrouvé que cinq survivants. Le désastre est survenu à 2 1/4 milles au large du port de Dungeness, dans le sud-est de l'Angleterre.

Des hélicoptères et autres appareils de l'Aviation américaine, un hélicoptère britannique et une foule de navires de sauvetage ont rapporté que plusieurs cadavres flottaient dans la Manche au milieu des débris.

L'accident est survenu sur une mer calme.

"La façon dont la collision s'est produite est encore un mystère, car le temps était clair, d'après ce que nous pouvons voir", a déclaré David Miller, vétéran des sauvetages en mer.

"La mer était très calme et il n'y avait pas le moindre vent", poursuit-il, "mais nous avons eu de la difficulté à repêcher les survivants car l'eau était couverte de débris et d'huile en grande quantité."

C'est la vedette britannique "Perlorus" qui a recueilli plusieurs corps, grâce à la lumière projetée par les fusées des avions américains de secours. Le "Perlorus" en a trouvé trois qu'il a confiés au navire de sauvetage de Dungeness.

Une des victimes a succombé à bord du "Pérou".

Le "Pérou" faisait un voyage régulier entre Anvers et le golfe du Mexique. Il prend habituellement des marchandises variées en divers ports européens et rapporte du coton.

Longue envolée d'un chasseur à réaction CF-100

OTTAWA, 16. (PCF) — Un chasseur à réaction CF-100 du CARO a volé sans arrêt de Vancouver à North Bay, Ont., hier. On croit que c'est la plus longue envolée sans escale effectuée jusqu'ici par un CF-100.

L'avion a parcouru les 2,000 milles dans environ quatre heures, à une vitesse moyenne de 550 milles à l'heure. Si les conditions avaient été favorables, il aurait tenté d'atteindre Halifax, ou au moins Montréal, sans escale. Le pilote était le lieutenant de section Mike Cobierski, 33 ans, de Campbell River, C.-C.

Présumé escroc

Claude Genest, sans adresse au dossier, a été traduit devant le Tribunal, sous l'accusation d'avoir obtenu une somme d'argent assez rondelette par supercherie et mensonges.

Son enquête préliminaire a été fixée au 20 novembre. Le juge Eugène Lafontaine lui a refusé tout cautionnement.

Le détenu a dû répondre aux accusations suivantes: vol au moyen de supercherie et de mensonge de \$400 à Mme L. Flynn; \$100 à M. Pascal Distano; \$30 à M. Claude Savoie; \$20 à M. H. De Canter; \$60 à M. A. Gadbois; \$50 à M. Azellus Beaucage; \$30 à M. Jean Durocher; \$12 à M. Alfred Lalonde; \$25 à M. Gilles D'Amour et \$20 à Mlle A. Frigon.



C'EST UN SOURIRE DE \$24,000. — M. Jacques Mondor et sa mère Mme Rosario Mondor ont raison d'unir leur joie mutuelle, car le fils vient de gagner la somme de \$24,000 à la loterie de la Québec Army and Navy. Il s'en fallut de peu que le contraire se produisît, car le père du joyeux gagnant avait failli jeter le billet chanceux à la poubelle.